L'HEBDO Courrier français

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 2 juillet 2026 - n° 1496 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Rochefort : un rond-point « cacahouète » à Libération



© Damien Carboni

Pour sécuriser les déplacements quotidiens de milliers de véhicules sur les RD 911 et 739 et fluidifier les usages, la Ville va refaire le carrefour du quartier Libération. Du 6 juillet au 14 août, des travaux vont avoir lieu. Le point sur le projet et les itinéraires de déviation. Page 9

CHARENTE-MARITIME p. 4



© Archives L'Hebdo 17

Le nombre de piscines publiques est-il suffisant ?

ROCHEFORT p. 10

Festival Sœurs Jumelles : la fréquentation a résisté à la canicule

MURON p. 10

Un nouveau commerce ouvre dans le bourg

FOURAS-LES-BAINS p. 18

Une exposition dévoile les secrets de la ceinture de feu au fort Vauban



Le réseau 2G ne fonctionnera bientôt plus en Charente-Maritime

Septembre marquera la fin définitive de cette technologie en France. Une évolution qui concerne encore quelques milliers d'utilisateurs et certains équipements connectés.



Les téléphones ancienne génération ne seront plus en état de marche - © *PxHere*

Les adeptes de l'indéboulonnable Nokia 3310 ou des téléphones portables à clapet vont devoir se résoudre à mettre définitivement leur appareil au placard. Premier réseau mobile à avoir démocratisé les communications numériques et les usages d'internet sur téléphone, la 2G va cesser d'émettre à partir de septembre dans tout le pays. Les utilisateurs avaient été informés dès 2017 de son arrêt progressif pour leur permettre de remplacer leurs équipements.

Aujourd'hui, la 2G représente moins de 1 % des usages mobiles en France. En Charente-Maritime, environ 2.500 clients utilisent encore ce réseau, soit à peine 0,3 % de la population. Il s'agit principalement de détenteurs de téléphones d'ancienne génération, commercialisés avant l'arrivée des smartphones. Mais la 2G est également présente dans de nombreux équipements connectés : systèmes d'alarme et de télésurveillance, lignes téléphoniques d'ascenseurs ou encore dispositifs d'information dans les transports en commun.

« Renforcer les réseaux 4G et 5G »

En Nouvelle-Aquitaine, l'extinction du réseau a débuté en mars 2026 dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. La France figurait parmi les derniers pays au monde à maintenir cette technologie en fonctionnement. Cette fermeture répond à plusieurs enjeux. « *D'un point de vue énergétique, la 2G consomme beaucoup. C'est également le système qui présente le plus de failles de sécurité. Il serait particulièrement vulnérable en cas de cyberattaque* », explique Thibaud Lévrier, directeur des relations avec les collectivités locales de Charente et de Charente-Maritime chez Orange. « *Les fréquences que nous allons libérer pourront ainsi être réutilisées pour renforcer les réseaux 4G et 5G* », ajoute-t-il. Le département affiche déjà une couverture complète en 4G. La 5G atteint, elle, 93,4 % de couverture, un niveau supérieur à la moyenne nationale, estimée à 79 %. Ce chiffre s'explique notamment par le déploiement dans les principales agglomérations.

Au total, 163 des 462 communes de Charente-Maritime disposent de la 5G, une commune étant considérée comme couverte lorsque 80 % de son territoire l'est. Le déploiement de la 5G se poursuit néanmoins. « *Chaque mois, nous installons de nouvelles antennes et arrivons dans de nouvelles communes* », souligne Thibaud Lévrier, qui précise toutefois que l'objectif n'est pas de couvrir l'intégralité du territoire. « *Il n'y aura pas forcément un déploiement sur 100 % du département. Nous investissons là où cela a du sens. En parallèle, nous continuons d'améliorer le réseau 4G.* » La modernisation des réseaux ne s'arrêtera d'ailleurs pas là. Après la disparition de la 2G, c'est la 3G qui est appelée à disparaître à son tour. Son extinction est programmée pour 2028.

Simon Moreau

Charente-Maritime : le chômage en forte progression sur un an

Le taux de chômage dépasse désormais la moyenne régionale (7,3 %). La hausse se ressent surtout dans les zones d'emploi de La Rochelle et Rochefort.



Le taux de chômage reste le plus faible dans la zone d'emploi de La Rochelle (La Rochelle, Ré, Aunis Atlantique et Sud) - © *Archives L'Hebdo 17*

La Charente-Maritime faisait jusqu'ici figure de bon élève. Cela n'a pas duré. Dans un document publié le 25 juin sur son site internet, France Travail révèle que le taux de chômage en Charente-Maritime a atteint 7,6 % de la population active au premier trimestre 2026. Soit une hausse de 0,7 point en un an. Il dépasse désormais la moyenne régionale de 7,3 % (+ 0,6 point sur un an). Le département compte désormais 57.715 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

Tous les territoires de la Charente-Maritime connaissent un taux de chômage supérieur à celui de la Nouvelle-Aquitaine : 7,4 % sur la zone d'emploi de La Rochelle, 7,5 % sur celle de Saintes, 7,9 % sur celle de Rochefort et 8,3 % sur celle de Royan. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi s'est particulièrement fait ressentir dans les zones d'emploi de La Rochelle (+ 0,8 point en un an) et de Rochefort (+ 1 point). Elle reste moins marquée dans celles de Saintes et de Royan (+ 0,6 point chacune).

Ces données concernent la situation économique au premier trimestre. Elles ne tiennent pas compte des difficultés rencontrées par les entreprises suite à la hausse des prix des carburants pendant la guerre au Moyen-Orient. La hausse du chômage pourrait donc se poursuivre au deuxième trimestre. À confirmer dans les prochaines semaines.

Clément Vidal

EN BREF

UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

GAGNEZ UNE PLACE POUR UNE VISITE EXCEPTIONNELLE DE FORT BOYARD. Jusqu'au 23 août, la Fondation du Patrimoine organise un grand jeu-concours pour tenter de remporter une visite du célèbre vaisseau de pierre. Le principe est simple : il suffit de faire un don d'au moins 30 euros en faveur de Fort Boyard sur le site de la Fondation du Patrimoine. Ce don donne le droit de participer au tirage au sort qui désignera 25 vainqueurs. À l'issue du tirage au sort, chaque vainqueur aura, avec la personne de son choix, la possibilité de visiter le fort lors des Journées européennes du patrimoine le 19 septembre. Ce jeu-concours est organisé en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime. Les fonds récoltés à cette occasion contribueront à la restauration du monument.

Le goûter, un levier anti-grignotage !


Les fruits secs, comme l'abricot, constituent un aliment idéal pour le goûter - © *Zigres/Shutterstock*

Un goûter est une collation, définie comme un « *repas léger* ». Bien constitué, il vous permettra de moins manger au dîner et ainsi, de mieux dormir. Bien sûr, le classique pain (complet ou au son, par exemple) beurre et chocolat reste une référence, au même titre qu'un fruit frais. Mais au-delà, vous pouvez miser sur : un laitage, de préférence fermenté pour faciliter la digestion (un morceau de fromage ou un yaourt, par exemple) ; des aliments riches en magnésium : c'est idéal pour lutter contre le « coup de pompe » de 17 heures. Et pour cela, rien de mieux que quelques fruits secs : raisins, abricots, noisettes, amandes…

Pas de produits industriels. Dans tous les cas, préférez les produits naturels à ceux transformés, industriels ou autres viennoiseries. Côté liquide, il s'agit surtout d'éviter les excitants (thé, café) et les sodas, riches en sucres. Optez plutôt pour les tisanes, le rooibos chaud ou froid selon la saison ou un jus de fruit frais.

Le goûter n'est pas une obligation. Souvenez-vous surtout que cette collation ne doit pas constituer une obligation, ni s'inscrire dans une prise alimentaire incontournable, comme le sont les autres repas. Autrement dit si, sur les coups de 16h30-17 heures, vous n'avez pas faim, inutile de vous forcer !

Une fringale ? Un dernier point : si vous ressentez non pas une petite faim, mais une véritable fringale durant l'après-midi, portez plutôt votre regard vers le petit-déjeuner et/ou le déjeuner qui ont sans doute été trop légers et peu rassasiants. Alors, le lendemain, glissez-y des aliments riches en fibres, comme des légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches…) ou des féculents complets (riz complet, semoule complète, pâtes complètes…). Les fibres permettent d'augmenter la durée de la sensation de satiété entre les repas. De quoi éviter d'avoir rapidement à nouveau faim.

destinationsanté
Agence de presse



Me Zoé Damitzian prend les rênes du greffe du tribunal de commerce de Saintes

Un nouveau chapitre s'écrit au sein du tribunal de commerce de Saintes. Le couple de greffiers, en exercice depuis 32 ans, a cédé sa place à Maître Zoé Damitzian lundi 15 juin.



Me Zoé Damitzian (au centre) entourée du procureur de la République Benjamin Alla (à gauche), de la présidente Verlaine Renou, ainsi que de Béatrice Mafioly-Binnié et Marc Binnié (à droite) - © *Charlotte Di Lelio*

Robes noires et rabats blancs : la salle d'audience Gérard-Saliba du tribunal de commerce de Saintes en était remplie, lundi 15 juin. Membres de la cour, auxiliaires de justice et élus locaux ont assisté à la prestation de serment de Me Zoé Damitzian. Cette cérémonie solennelle marquait son entrée dans les fonctions et son engagement à respecter les devoirs de la profession.

Après trente-deux ans à la tête du greffe, Mes Béatrice Mafioly-Binnié et Marc Binnié ont passé le relais. Pour eux, c'était l'occasion de siéger une dernière fois dans ce tribunal. Symboliquement, Me Marc Binnié a eu l'honneur d'appeler sa successeure à la barre.

À cette occasion, Benjamin Alla, procureur de la République de Saintes, a tenu à rappeler l'importance du greffe dans le fonctionnement de la justice commerciale. « *Le greffe est souvent perçu par le grand public comme l'auxiliaire discret de la juridiction. Pourtant, chacun sait ici qu'il constitue un organe essentiel de son bon fonctionnement. La qualité du service rendu aux justiciables, aux entreprises, aux mandataires, aux avocats, aux experts-comptables et à l'ensemble des partenaires du monde économique repose en grande partie sur son professionnalisme et sa rigueur.* »

S'adressant aux greffiers sortants, il a également salué leur engagement au service de l'institution : « *Vous avez exercé cette mission avec constance.* » Les différentes prises de parole ont mis en lumière les responsabilités attachées à la fonction de greffier, acteur indispensable de la vie judiciaire et économique. Garant de la sécurité juridique des entreprises et du bon déroulement des procédures, il assure au quotidien une mission essentielle au service des justiciables et des professionnels.

Son discours s'est ensuite conclu sur la réquisition suivante, très protocolaire : « *Madame la présidente, je requiers qu'il soit donné lecture de l'arrêté de nomination du garde des Sceaux en nomination de Me Damitzian. Qu'il soit donné lecture du serment que Me Damitzian soit reçue en sa prestation de serment, qu'elle soit renvoyée à l'exercice de ses fonctions et l'inviter à prendre la place qui sera désormais la sienne dans quelques instants et à la tête du greffe de notre tribunal* […]. » La demande a été acceptée par la présidente de la juridiction, Verlaine Renou.

Très émue, la nouvelle greffière a ainsi prêté serment devant la cour. Comme le veut la tradition, bras droit levé, Me Zoé Damitzian a prononcé les mots suivants : « *Je le jure.* » Âgée de 34 ans, elle est titulaire d'une licence de droit privé de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle a ensuite obtenu un master en droit de l'entreprise et fiscalité avant de se spécialiser dans le traitement des entreprises en difficulté avec un master Aled (Administration et liquidation des entreprises en difficulté) à l'Université Toulouse Capitole.

Admise au concours d'accès à la profession de greffier de tribunal de commerce en 2021, puis inscrite sur la liste d'aptitude en 2023, elle a acquis une solide expérience au sein de plusieurs juridictions et études spécialisées. Après plus de cinq années comme collaboratrice de greffe assermentée au tribunal de commerce de Mâcon, elle a exercé comme collaboratrice de mandataire judiciaire à Lyon, puis comme collaboratrice d'administrateurs judiciaires. Elle a également effectué un stage professionnel au greffe du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

Charlotte Di Lelio

Parc du Château
Surgères (17)
10e édition
23 24 25 JUILLET 2026
Surgères Brass Festival
Véronique Sanson • Deluxe
Bénabar • Oldelaf...
Village en accès libre • 13 concerts • 2 scènes
surgeresbrass-festival.com

TENTEZ DE GAGNER VOTRE PASS 3 JOURS

Pour jouer, complétez le bulletin !
Tous les champs sont à remplir obligatoirement

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : .....
Mail : .....

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME organise un jeu-concours gratuit jusqu'au 13 juillet, 12h. 1 participation par foyer.
À GAGNER 10 PASS DE 3 JOURS AU BRASS FESTIVAL.

Retournez ce bulletin complété à L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME, 7 rue Paul-Bert - BP 90057 - 17700 Surgères, par voie postale ou déposez-le à cette adresse au plus tard le 13 juillet à 12h. Un tirage au sort sera effectué le 13 juillet à 14h. Les résultats seront annoncés dans notre édition du 16 juillet. Les gagnants seront ensuite contactés par mail ou téléphone (10 gagnants uniques). Règlement du jeu disponible à la rédaction. La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

☐ J'accepte les conditions du jeu concours (obligatoire).

Les informations recueillies dans le cadre de ce jeu seront traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au RGPD. Elles sont destinées exclusivement à l'organisation du jeu. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en écrivant au siège de la société organisatrice. : PMSO - Protection des données Personnelles, 6 rue Pierre-et-Marie-Curie CS 42 100 - 33525 Bruges Cedex.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Charente-Maritime : faut-il plus de piscines publiques ?

LOISIRS. Avec la récente vague de chaleur, la fréquentation des bassins ne s'est pas démentie. Mais tous les territoires ne sont pas égaux quant à la présence de tels équipements. Le point sur la situation.

On les a rarement autant appréciées que durant cette période de canicule. Cet été encore, les piscines de Charente-Maritime devraient rencontrer un franc succès. À l'image des centres aquatiques de Châtelaillon-Plage et Palmilud à Périgny, dans l'agglomération rochelaise : entre lundi 22 et dimanche 28 juin, ces deux équipements ont accueilli respectivement 5.500 et 5.800 baigneurs. Des scolaires, mais aussi le grand public : « *Les deux piscines ont tourné à plein régime*, constate Stéphane Villain, maire de Châtelaillon-Plage et vice-président de la Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle en charge des piscines. *Il y avait une attente et on a répondu à la demande.* » Une demande qui a aussi pu être satisfaite grâce à la réouverture de l'équipement châtelaillonnais le 22 juin, après plusieurs semaines de fermeture pour raisons sanitaires.



La piscine de Surgères n'est ouverte que de juin à septembre - © *Archives L'Hebdo 17*

Une Agglo rochelaise « sous-dotée »

Avec cette fréquentation en hausse, une question se pose : les piscines du nord de la Charente-Maritime sont-elles en nombre suffisant ? Sur l'agglomération rochefortaise, il n'existe qu'un bassin ouvert à l'année, la piscine Jean-Langet à Rochefort. Pour Emmanuel Ecale, vice-président à la politique sportive communautaire, cela suffit : « *En avoir davantage, c'est difficile*, admet-il. *À part Rochefort et Tonnay-Charente qui ont un bassin de population adapté, cela me semble assez. Les piscines restent déficitaires, ce ne sont pas des installations qui rapportent de l'argent.* »

Même constat pour Thomas Godeau, maire de Surgères et vice-président de la Communauté de communes Aunis Sud en charge des piscines. Ce territoire compte trois piscines d'été à Surgères, Aigrefeuille et La Devise. Pour autant, l'élu regrette qu'aucun de ces équipements ne puisse accueillir du public le reste de l'année : « *Les habitants doivent se déplacer à Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres) ou à Saint-Jean-d'Angély entre septembre et juin.* »

L'agglomération rochelaise dispose quant à elle de trois piscines ouvertes toute l'année : à La Rochelle, Périgny et Châtelaillon-Plage. Cependant, les élus communautaires réfléchissent à en construire une quatrième, probablement à Lagord (lire article ci-dessous). « *Des études ont été menées en 2019, en comparaison avec l'agglomération de Vannes (Morbihan) qui ressemble beaucoup à celle de La Rochelle en termes de géographie et de population*, explique Olivier Lucas, directeur des sports et du nautisme à la CDA de La Rochelle. *Clairement, il apparaît que nous sommes sous-dotés : il nous manque une piscine.* » Ce quatrième équipement permettrait de répondre à une demande croissante du grand public, des clubs sportifs ou des écoles avec l'ouverture de nouveaux créneaux horaires.

Si les piscines restent un atout pour les territoires, leur coût de fonctionnement se révèle lourd à supporter pour les collectivités. À Rochefort, Jean-Langet accuse un déficit d'exploitation de 900.000 à un million d'euros chaque année (personnel, entretien et fluides) pour environ 80.000 entrées. Dans l'agglomération rochelaise, les fermetures de la piscine Lucien-Maylin et du centre aquatique de Châtelaillon durant plusieurs mois ont engendré un manque à gagner pour la CDA dont le montant n'a pas encore été chiffré.

Autre contrainte pour ces équipements, recruter des maîtres-nageurs. En Aunis Sud, il manque un maître-nageur pour cet été. « *Pour compenser, nous avons recruté un titulaire du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, N.D.L.R.) supplémentaire, mais nous ne pouvons pas leur confier les mêmes responsabilités* », explique Thomas Godeau. « *Ce n'est pas simple d'en recruter*, abonde Jean-Marie Lebras, adjoint à la politique sportive de la Ville de Rochefort. *Avec la réhabilitation de Jean-Langet, nous aurons un nouveau bassin extérieur et donc des besoins supplémentaires.* »

Maîtres nageurs : comment résoudre le problème ?

Une situation qui peut devenir problématique lorsque la fréquentation et la demande en cours de natation explosent : « *Comme la piscine de La Rochelle est en travaux, beaucoup d'enfants viennent se former à Surgères*, explique l'élu surgérien. *Durant la canicule, les maîtres-nageurs ont travaillé six jours sur sept. Ils ont des contrats à 35 heures, et les heures supplémentaires engendrent un surcoût pour la collectivité. Étendre davantage que nous le faisons les horaires d'ouverture dans ces moments-là n'est donc pas possible* », poursuit Thomas Godeau.

Des difficultés auxquelles la CDA de La Rochelle n'est pas soumise : « *On est une agglomération attractive et jusqu'à présent, on a réussi à recruter à chaque fois qu'on en a eu besoin*, se réjouit Olivier Lucas. […] *Ce qui nous sauve, c'est que l'on a une politique de partenariat avec le CREPS (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive, N.D.L.R.) de Poitiers qui forme les futurs maîtres-nageurs. Et depuis des années, on accueille à La Rochelle cette formation qui répond à nos besoins.* » Reste à savoir si les autres territoires pourraient bénéficier de ce dispositif et d'un pareil engouement.

La rédaction

Construction, réhabilitation : les projets en cours



À La Rochelle, la piscine Lucien-Maylin devrait rouvrir au mois de novembre - © *Clément Vidal*

Dans le nord du département, de nouvelles piscines pourraient voir le jour. Deux autres vont quant à elles être rénovées.

D'ici quelques années, le nord du département devrait compter une nouvelle piscine. Les élus de l'Agglomération rochelaise réfléchissent en effet à la construction d'un quatrième bassin sur leur territoire. Celui-ci a dans un premier temps été envisagé à Lagord. « *La volonté d'Olivier Falorni* (maire de La Rochelle et président de la Communauté d'Agglomération, N.D.L.R.) *est de faire une quatrième piscine*, explique Stéphane Villain, vice-président de la CDA en charge des piscines. *Mais est-ce le bon endroit à Lagord ? Il y a encore un travail à faire sur l'emplacement.* » Ce nouvel équipement ne devrait pas voir le jour avant 2030 et pourrait coûter autour de 15 millions d'euros (M€).

Des bassins en inox

Une somme similaire à la réhabilitation que connaîtra la piscine Jean-Langet de Rochefort d'ici 2030. Inaugurée en 1970, celle-ci ne répond plus aux critères actuels. À l'origine, la Ville de Rochefort souhaitait construire un nouvel équipement. Mais face à la flambée des prix des matériaux, elle a préféré se tourner vers une rénovation. La principale nouveauté résidera dans la pose de bassins en inox. « *Une fois posés et soudés, ils ne nécessiteront plus d'entretien*, souligne Jean-Marie Lebras, adjoint au maire chargé de la politique sportive. *Ils peuvent durer des siècles* ! » À la différence du carrelage qui doit être entretenu régulièrement pour éviter les fuites et la détérioration des joints.

Autre projet de réhabilitation : le centre aquatique de Châtelaillon. En 2029, celui-ci sera déconstruit puis entièrement reconstruit et équipé pour s'adapter à la transition écologique. « *On part sur un bassin nordique, c'est-à-dire que le bassin principal sera à l'extérieur* », présente Stéphane Villain. Comme à Rochefort, l'Agglomération a opté pour un bassin de 25 mètres avec des parois en inox. Les travaux devraient durer deux ans et coûté entre 15 et 20 M€. « *On va essayer de contenir, et rester autour de 15 M€ serait très bien* », estime le maire de la cité balnéaire. Quant à la piscine Lucien-Maylin de La Rochelle, elle aussi en pleine rénovation, sa réouverture est prévue pour le mois de novembre (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 6 novembre 2025).

En Aunis Sud, Thomas Godeau, vice-président en charge des équipements sportifs et des piscines de la Communauté de communes, a récemment fait part de sa volonté de voir une piscine couverte à Surgères. À ce jour, aucun projet concret n'a été lancé. L'élu estime néanmoins qu'il faudrait construire un nouveau bassin et non couvrir André-Couraud. « *Je souhaite projeter le complexe sportif de la ville dans les 50 prochaines années avec des infrastructures neuves.* »

La rédaction

MAIN COURANTE

LE THOU

■ **CRASH D'UN AÉRONEF.** Vendredi 26 juin vers 10h, un gyrocoptère - un engin qui ressemble à un petit hélicoptère avec une hélice dans le dos - s'est crashé sur le site de l'aérodrome du Thou, non loin d'Aigrefeuille. Rapidement sur les lieux, les secours n'ont pu que constater le décès du pilote, un homme de 71 ans. Une enquête a été ouverte et a été confiée à la brigade de gendarmerie des transports aériens de Mérignac.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

■ **CHUTE DES REMPARTS.** Samedi 27 juin vers 9h40, une joggeuse qui s'adonnait à son sport matinal a entendu des appels « Au secours » provenant du bas des remparts, côté mer, de Saint-Martin-de-Ré. Les secours ont été dépêchés sur les lieux, avec notamment l'hélicoptère de la Protection civile Dragon 17 et les pompiers du Grimp (Groupe de recherches et d'intervention en milieux périlleux). La victime est un jeune de 19 ans originaire de Niort, actuellement employé dans un établissement sur le port de la commune. Grièvement blessé, il a été évacué sur le centre hospitalier de La Rochelle. La gendarmerie a ouvert une enquête. Elle espère reconstituer le parcours du jeune homme grâce au visionnage des caméras de vidéosurveillance.

CRAM-CHABAN

■ **FEU DE CHAMP DE BLÉ.** Dimanche 28 juin vers 14h35, les pompiers se sont rendus impasse des Roseaux à Cram-Chaban pour un incendie dans un champ de blé. Les flammes ont dévasté une surface de 15 hectares. L'action des secours de Charente-Maritime, appuyés par des renforts venus des Deux-Sèvres, a permis de préserver un élevage de lapins et de sauvegarder 20 hectares de culture.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **FEU DE CHAUME.** Mardi 30 juin vers 14h40, deux fourgons incendie et huit engins feux de forêt se sont rendus rue Raymond Audron à Saint-Jean-d'Angély pour un feu de chaume. Huit des 15 hectares de la parcelle ont été brûlés. L'action rapide des pompiers a toutefois permis de préserver le site de panneaux photovoltaïques ainsi que plusieurs habitations. Les gendarmes se sont également rendus sur les lieux.

Après un contrôle de police jugé irrégulier, le Rochelais a été relaxé



Ces dernières années, Me Loisel s'est spécialisé dans la défense des prévenus poursuivis pour des affaires de stupéfiants - © *Yannick Picard (CLP)*

Bien connu de la justice, l'homme de 21 ans était jugé pour trafic de stupéfiants. Toute la procédure est tombée à l'eau.

Une audience singulière s'est déroulée, jeudi 25 juin, au tribunal judiciaire de La Rochelle. Pas moins de 66 dossiers étaient inscrits au rôle. Une première audience a été consacrée au renvoi d'une vingtaine d'entre eux, soit à la demande des avocats, soit à celle du tribunal. Avec une telle charge et une température qui frisait les 40° dans la grande salle d'audience, toutes les parties sont tombées d'accord pour renvoyer un tiers des dossiers. La chaleur était d'ailleurs si élevée que le président de l'audience, Paul Roubeix, a autorisé ses assesseurs, le ministère public et les avocats à s'exprimer sans leurs robes noires.

Les dossiers inscrits au rôle revenaient en audience collégiale sur des échecs de CRPC (comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité) du 8 juin dernier suite à la grève des avocats du barreau de La Rochelle. Ces derniers s'insurgeaient d'ailleurs contre le projet de loi de CRPC criminelle.

> *« Je vais avoir un bracelet électronique »*

La CRPC est une sorte de plaider coupable. Lorsque le prévenu a reconnu l'intégralité des faits, il a l'obligation de se présenter accompagné d'un avocat devant le procureur de la République pour une proposition de peine. Celle-ci est ensuite homologuée ou pas par le juge.

Ce 25 juin, le client de Me Quentin Loisel a comparu dans le box des prévenus. Il est actuellement incarcéré pour une période de 14 mois. « *Je vais avoir un bracelet électronique* », précise-t-il. Son casier judiciaire comporte cinq mentions, dont certaines en rapport avec du trafic de stupéfiants. Et c'est pour une nouvelle affaire de ce type, commise en janvier 2025, que le Rochelais âgé de 21 ans s'est retrouvé encore devant la justice.

Mais au préalable des débats, son avocat a soulevé une exception de nullité concernant l'interpellation de son client par des agents de la police municipale de La Rochelle. « *Ce contrôle est irrégulier. Il a été fait sur un groupe de douze jeunes, sans réquisition et il n'y avait pas d'officier de police judiciaire de la police nationale* », explique Me Quentin Loisel. Le ministère public reconnaît l'erreur : « *Tout est nul. Même ses aveux. Alors c'est cadeau. Je ne peux pas soutenir ce contrôle irrégulier.* » Le tribunal a déclaré la nullité de la procédure. Le prévenu a été relaxé des fins de la poursuite.

Yannick Picard (CLP)

Un ancien avocat rochelais reconnu coupable de violences conjugales



Le prévenu exerce dorénavant dans le nord de la France - © *Yannick Picard (CLP)*

Un ancien avocat rochelais a comparu le 1er juin durant de longues minutes à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle. Suite à la révélation de premiers faits en 2018, le quadragénaire avait été licencié d'un cabinet particulièrement connu de La Rochelle pour lequel il travaillait. Il est aujourd'hui inscrit dans un barreau du nord de la France. Deux jeunes femmes s'étaient constituées partie civile, dénonçant un phénomène d'emprise sur fond de violences physiques.

Tout au long de la procédure, comme lors de l'audience, le prévenu était resté droit dans ses bottes : « *J'ai toujours contesté les faits et je les conteste encore tout aussi fermement aujourd'hui.* » Une longue joute verbale avait opposé les avocates de la partie civile et celle de la défense. De son côté, le ministère public avait requis neuf mois de prison avec sursis, sans inscription de cette mention au bulletin numéro 2 du casier judiciaire de l'avocat.

Jeudi 25 juin, le tribunal l'a condamné à quatre mois de prison avec sursis. Une mention qui n'apparaîtra pas au bulletin n°2 de son casier judiciaire. L'avocat devra en outre indemniser ses victimes et ne pas entrer en contact avec elles, ni s'approcher de leur domicile. Les deux victimes résident bien loin de l'ancien avocat du barreau de La Rochelle.



Deux écoles de musique de l'Agglo victimes d'un faux conseiller bancaire

Les écoles de Marsilly et de Nieul-sur-Mer ont été victimes d'une arnaque de la part d'un réseau.

Un parisien âgé de 21 ans était convoqué en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), le 8 juin dernier, devant le tribunal judiciaire de La Rochelle. Celui-ci ne s'est pas présenté, bien qu'aillant reconnu les faits devant les policiers du commissariat de Nanterre lorsqu'il a été placé en garde à vue après son interpellation. Suite à cet échec de CRPC, le prévenu, petite main d'un vaste réseau d'arnaque au faux conseiller bancaire, était de nouveau convoqué devant la même juridiction rochelaise le 25 juin. Il ne s'est de nouveau pas présenté et ne s'est pas fait non plus représenter par un avocat. C'est donc par défaut que le prévenu a été jugé pour des faits d'escroquerie et de complicité d'escroquerie, commis à Esnandes, le 16 janvier 2025. Ce soir-là, la présidente des deux associations qui gèrent les deux écoles de musiques reçoit un appel sur son téléphone portable personnel. Son numéro était celui déclaré aux deux banques auprès desquelles les escrocs ont soutiré de l'argent.

> *« Il y avait le bruit d'une plateforme téléphonique »*

La conversation a duré près d'une heure, jusqu'à ce que la victime ne se mette à flairer l'arnaque lorsque son interlocuteur, se faisant passer pour son conseiller bancaire, a commencé à s'intéresser à ses comptes personnels. « *C'était surréaliste. Il connaissait le nom et le prénom de mon conseiller bancaire. Il m'a expliqué qu'il n'était pas disponible et que des mouvements d'argent suspects avaient été détectés sur les comptes de mes deux associations. Il y avait le bruit d'une plateforme téléphonique* », témoigne la présidente des associations. Une plainte a été déposée dès le lendemain à la brigade de gendarmerie de Nieul-sur-Mer. Le montant des sommes prélevées est de 8.099 euros. Elles ont servi à l'achat de matériel dans des magasins de bricolage de la région parisienne et à des retraits d'espèces dans des distributeurs, sans que les escrocs ne soient en possession de la carte. Les banques ont remboursé une partie des sommes détournées. Le 25 juin, le tribunal a relaxé le prévenu des faits d'escroquerie, mais l'a condamné à 120 jours-amendes d'un montant chacun de 10 euros. Il devra également rembourser les écoles de musique de 1.980 euros, somme qui n'a pas été remboursée par les banques. Lorsque le jugement lui sera notifié, l'escroc pourra s'opposer à ce premier jugement.

Yannick Picard (CLP)



Grâce à un drone, Denis suit le parcours de l'équipe pour atteindre le nid de busards cendrés - © *Denis Costa*

Au cœur des champs de blé, le combat discret pour permettre le premier envol des busards

Chaque printemps, Ligue de protection des oiseaux, bénévoles et agriculteurs unissent leurs efforts pour protéger les nids installés au cœur des cultures céréalières.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Depuis 1999, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) mène un important travail de suivi et de protection de trois espèces de busards sur le marais poitevin et le nord de la plaine d'Aunis : le busard cendré, le busard des roseaux et le busard Saint-Martin. Chaque intervention est réalisée en étroite collaboration avec les agriculteurs et dans le cadre d'autorisations délivrées par l'État. « *Historiquement, le busard nichait dans les prairies et les roselières, mais le paysage a changé et le milieu qui s'en approche le plus, ce sont les champs de blé. Le problème, c'est qu'ils sont moissonnés avant que les jeunes aient pu sortir du nid* », explique Antoine, salarié de la LPO

Ce dernier s'est rendu, le 16 juin, aux abords d'un champ, à proximité de l'ancien camp américain de Croix-Chapeau, pour retrouver Audrey, Denis et Brigitte, bénévoles investis depuis plusieurs années dans le suivi des busards. Leur mission : sécuriser le nid jusqu'à l'envol des jeunes, une période de 30 à 35 jours durant laquelle les poussins sont exposés à la prédation et aux moissons. L'opération se déroule en quatre étapes : le repérage des couples, celui des nids, la protection et enfin le suivi jusqu'à l'envol. Dès le printemps, les bénévoles parcourent les routes qui entourent les champs, jumelles à la main. « *Régulièrement, on se rend sur notre secteur pour repérer les busards. Le but est de trouver les couples qui paradent ou un mâle qui apporte de la nourriture à la femelle* », indique Brigitte. Après de longues observations, puis un contrôle au drone, utilisé selon un protocole réglementé, le nid est localisé avec précision. Le travail de protection peut alors commencer. Une fois équipés, Antoine et Audrey s'engagent dans le champ en empruntant les allées de traitement (les travées du tracteur). Au-dessus d'eux, le drone piloté par Denis suit leur progression tout en les guidant jusqu'au nid, afin de ne pas endommager la culture.



Idéalement, deux oisillons par nid doivent être sauvés pour perpétuer l'espèce - © *Antoine Chevalier*

104 nids protégés en 2025

Antoine avance d'un pas assuré, une cage de protection posée sur la tête. Cet enclos d'environ 1m², conçu par des bénévoles, protège les poussins des prédateurs comme les renards ou les corneilles, mais surtout, il évite qu'ils ne s'éparpillent lors du passage des moissonneuses. Grâce à ce dispositif muni de fanions fixés sur des piquets, l'agriculteur peut repérer facilement l'emplacement du nid et contourner la zone lors de la récolte. Quelques minutes plus tard, l'équipe atteint le nid. Seuls deux poussins sur les trois observés par Brigitte et Denis lors du repérage, sont présents. Malgré une inspection méticuleuse des alentours, le troisième poussin demeure introuvable.

Comme souvent, il est impossible de déterminer les causes de sa disparition. Les deux autres poussins sont quant à eux placés dans un carton, le temps d'installer la cage directement sur la terre. Les tiges de blé retirées sont ensuite replacées à l'intérieur afin de conserver un abri naturel pour la nichée. Pendant toute l'opération, qui ne dure qu'une quinzaine de minutes, la femelle survole le champ. Elle surveille. Une fois les visiteurs partis, elle reviendra rapidement auprès de ses petits. « *Pour réussir à perpétuer l'espèce, il faut qu'on arrive à sauver deux oisillons par nid* », précise Brigitte.

Cet objectif est rarement atteint et cette année, très peu de nids ont été trouvés sur le secteur. « *Il a fait très chaud, les femelles ont peu pondu et il n'y a pas à manger, donc, c'est une année compliquée* », déplore-t-elle. Après la pose de la protection, le travail n'est pas terminé, car durant plusieurs semaines encore, il faudra surveiller discrètement la nichée jusqu'à son départ. En 2025, la mobilisation de 21 bénévoles, cinq salariés et 81 agriculteurs a permis de localiser 159 nids de busards, toutes espèces confondues, sur les différents secteurs suivis en Charente-Maritime. Ainsi, 104 nids ont pu bénéficier d'une protection et 288 jeunes busards ont pu prendre leur envol.

Géraldine Roujol (CLP)

EN BREF

AUNIS SUD

■ **PISCINES D'ÉTÉ.** Horaires du 6 juillet au 30 août : ouvertes tous les jours de 14h30 à 19h30 (fermeture le lundi à *Surgères*, le mardi à *Aigrefeuille* et le jeudi à *La Devise*). Pool party à Surgères (venez nager en musique) vendredi 3 juillet de 19h à 21h30, à partir de 10 ans, entrée 2 €. Renseignement sur piscines@aunis-sud.fr

■ **BABY DATING.** Rencontrez des baby-sitters jeudi 9 juillet de 17h à 18h à la salle du Lavoir à Surgères. Inscription obligatoire sur tinyurl.com/39u7j9sd Stage initiation baby sitter pour les 16-25 ans jeudi 9 et vendredi 10 juillet à la salle du Lavoir, inscription gratuite mais obligatoire sur tinyurl.com/mwfpzv5j

SURGÈRES

■ **CARAVANE DE L'ÉVEIL.** Jeux sensoriels, activités d'éveil et découvertes pour les 0-6 ans sur le thème *Vive la nature*, mercredi 8 juillet de 10h à 12h dans le jardin de la crèche Lola et C^ie^. Gratuit, sans inscription. Contact au 05.46.07.16.39 ou 06.67.60.47.37.

BREUIL-LA-RÉORTE

■ **RECTIFICATIF.** Contrairement à ce qui avait été annoncé dans notre édition du 11 juin, l'enquête publique concernant les aménagements prévus rue de Lavande au Petit-Breuil, impasse du Four à Dissé et impasse du Puits à Treuil Grand Vent débutera le 6 juillet et non le 9 août. Elle se déroulera pendant une durée de quinze jours et sera consultable en mairie.

VIRSON

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Lundi 6 juillet à 19h à la salle du conseil de la mairie.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **JEUNESSE.** Tu as entre 14 et 17 ans et tu habites la commune ? Réalise de petits travaux au sein des services de la mairie et gagne de l'argent de poche du 6 au 10 juillet. 15 € la matinée. Inscription en mairie.

■ **PETITE ENFANCE.** Lectures créatives pour les enfants dès 3 ans, jeudis 9 juillet et 27 août à 10h30 au kiosque (médiathèque si pluie). Entrée libre. Contact au 05.49.26.79.51.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Avec un peu d'avance, les travaux du Pôle gare sont désormais terminés

SURGÈRES

Jeudi 2 juillet, la circulation va être rouverte sur l'avenue de la gare, et la passerelle, destinée aux piétons et aux cyclistes, sera accessible.



Trois mois après son installation, la passerelle destinée aux piétons et aux cyclistes va être ouverte au public - © *CdC Aunis Sud*

Le chantier est arrivé à son terminus. Après dix-huit mois de travaux, le pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Surgères, destiné à faciliter l'ensemble des déplacements autour de l'équipement, sera opérationnel ce jeudi 2 juillet à 15 heures. *« Malgré la canicule, nous avons tenu les délais. C'est relativement rare, sur un tel projet, de pouvoir respecter le calendrier mais aussi le budget que l'on s'était fixé »*, se félicite Raymond Desile, vice-président de la Communauté de communes Aunis Sud en charge de l'urbanisme.

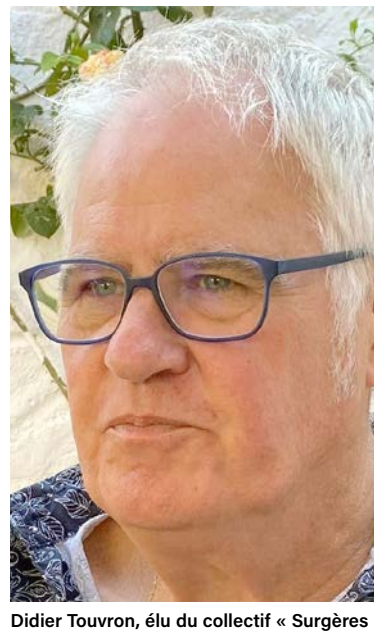
Des finitions cet été et à l'automne

La circulation sera rétablie sur la nouvelle voirie de l'avenue de la gare, tandis que la passerelle, posée en avril dernier, devient accessible aux piétons et aux cyclistes. Vendredi 3 juillet, dès le matin, les cars des lignes régionales régulières effectueront définitivement leurs arrêts au nouvel emplacement aménagé à proximité du giratoire, afin de permettre une meilleure connexion entre les différents modes de transport.

Si l'essentiel du projet est désormais achevé, quelques aménagements restent à réaliser. Douze caméras de vidéoprotection doivent encore être installées, ainsi que quatorze bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings. Ces équipements devraient être mis en service d'ici la fin de l'été. Enfin, les dernières plantations d'arbres viendront terminer l'aménagement paysager du site à l'automne, concluant le chantier.

Simon Moreau

Le Passeport du civisme continue d'irriter la gauche surgérienne



Didier Touvron, élu du collectif « Surgères à gauche » - © *Archives L'Hebdo 17*

Créé en 2015 par Maxence de Rugy, maire de Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), le Passeport du civisme est présenté comme un outil pédagogique, sous forme de livret, destiné à promouvoir les valeurs du civisme et de la citoyenneté dans les écoles. Présente dans plus de 500 communes en France, l'initiative fait l'objet de certaines critiques. Ses détracteurs pointent notamment du doigt une absence de neutralité vis-à-vis de certains sujets sociétaux, et le soutien financier du milliardaire Pierre-Edouard Stérin, proche de l'extrême droite, à la promotion du projet. Actée lors du conseil municipal du 16 mai dernier, l'adhésion de la Ville de Surgères à l'association du Passeport du civisme, contre une cotisation annuelle de 500 euros, a été vivement contestée par l'opposition qui a voté contre cette proposition. Un mois et demi plus tard, le collectif Surgères à gauche, représenté au conseil municipal par Didier Touvron, ne décolère pas. *« Cet outil, censé être un outil de construction du futur citoyen et distribué en 2025 à 1.170 écoliers et collégiens du département, interpelle syndicats, parents et citoyens […] Cette distribution s'est faite sans l'agrément de l'Éducation Nationale : l'alerte est donnée ! Rappelons que l'éducation à la citoyenneté fait partie des programmes des écoles et collèges »*, soulignent les militants, qui estiment que les élèves ne doivent pas être *« les cibles d'un projet politique masqué sous des atours pédagogiques »*. Le passeport, soutenu par le Département de la Charente-Maritime, sera mis en place dans l'ensemble des classes de CM1 des écoles surgériennes à la rentrée.



Matthieu Cadot mise sur les projets et la solidarité territoriale

SAINT-CRÉPIN

À l'approche de la livraison de la future halle, le maire revient sur les projets en cours et sa vision du développement local.



Matthieu Cadot, le maire, a entamé son deuxième mandat - © *Tony Landret (CLP)*

Maire de l'une des plus petites communes de la communauté de communes (CdC) Aunis Sud, Matthieu Cadot veut inscrire son action dans la continuité du mandat précédent. Saint-Crépin n'a pas de salle des fêtes, mais un projet de halle, entrepris il y a plus de deux ans, arrive à son terme. Cette structure permettra d'organiser des manifestations diverses. Parmi elles, une marche gourmande, une rencontre de passionnés de 205 ou encore des marchés saisonniers. « *Le but est de faire adhérer un maximum de personnes et surtout de toucher des personnes différentes* ».

Autre temps fort attendu dans ce lieu : la journée canine, organisée en lien avec le club de Surgères, se déroulera au cours de la semaine nationale du chien, du 26 septembre au 5 octobre. « *En 2025 nous étions la seule commune du département à y participer* », indique-t-il. La construction de la halle est financée, d'une part, par la commune, des subventions de la CdC et de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) à hauteur de 45.872 euros, et d'autre part, par une subvention du Conseil départemental. Cette dernière, de l'ordre de 45.000 euros, se fait attendre. « *J'attends leur réponse* », insiste l'édile.

Pour parvenir à concrétiser des projets, il faut des moyens. Alors, l'équipe municipale adopte un principe : « *S'il y a un besoin on fait, ce n'est pas la subvention qui crée le besoin* », affirme Matthieu Cadot. Dans un contexte où les ressources sont contraintes par la baisse des dotations de l'État,« *le budget de fonctionnement est impacté, mais un projet, ça se finance et se rembourse dans la durée* ». L'édile déplore néanmoins d'être freiné dans le processus administratif en raison de la complexité des organisations. « *Je subis les découpages. Nous dépendons du canton administratif de Saint-Jean-d'Angely, de l'arrondissement de Rochefort pour la Gendarmerie, et de la CdC Aunis sud pour le reste* ».

Pour faire face à ces contraintes multiples, c'est sur cette dernière qu'il mise. « *La CdC est un concentrateur de moyens humains et matériels* », déclare-t-il. À ce titre, il évoque des pistes de réflexion de mutualisation, parmi lesquelles des secrétaires de mairies susceptibles de procéder à des remplacements, l'achat d'un broyeur, ainsi qu'un travail sur la mobilité des habitants dans le but d'intégrer toutes les communes. « *Les deux grands pôles (N.D.L.R. Surgères et Aigrefeuille-d'Aunis) doivent irriguer les satellites* », ajoute-t-il.

Pour Matthieu Cadot, l'action des élus doit être guidée par l'intérêt commun. Son ambition est de voir sa commune animée de principes d'optimisme et de savoir-vivre. « *Dire bonjour à son voisin au-delà des vieilles histoires, prendre de la hauteur et valoriser le temps que l'on a à vivre permet de se sentir bien là où on habite* », conclut-il.

Tony Landret (CLP)

La municipalité rend un dernier hommage à Pascal Blais

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Pascal Blais venait d'entamer son troisième mandat de conseiller municipal. Il est décédé mardi 23 juin à l'âge de 72 ans.



Les obsèques de Pascal Blais ont eu lieu mercredi 1er juillet - © *Odette Huet (CLP)*

Une figure de la commune s'en est allée. La municipalité, par la voix du maire, Gilles Gay, a tenu à lui rendre un dernier hommage : « *C'est avec une immense tristesse que je vous informe du décès de notre collègue et ami, Pascal Blais, conseiller municipal délégué. Pascal venait d'entamer son troisième mandat au sein du conseil municipal, en charge des fêtes et cérémonies* ».

L'Aigrefeuillais a fait preuve d'un dévouement exemplaire au service de la commune. Très investi dans la vie locale, il participait avec enthousiasme à de nombreux projets et événements qui contribuaient à son dynamisme. Toujours de bonne humeur, généreux dans ses relations avec les autres, l'élu savait apporter sourire et convivialité dans les moments de travail comme dans les instants de partage. Il était également membre de la chorale d'hommes À Travers chants. Pascal Blais s'était investi pour permettre le retour du Rallye d'Automne sur la commune, et organisait une soirée de remerciements pour son équipe de bénévoles. Très attaché aux échanges et à l'ouverture sur l'Europe, il jouait également un rôle important au sein de l'association de jumelage avec Velden.

« *Au nom de l'ensemble du conseil municipal, des agents communaux et des habitants d'Aigrefeuille-d'Aunis, je souhaite exprimer notre profonde gratitude pour tout ce que Pascal a apporté à notre commune. Son engagement, sa bienveillance, son sens du collectif et son attachement à notre territoire laisseront une empreinte durable dans nos mémoires. Aujourd'hui, nous perdons un élu dévoué, un bénévole passionné, mais surtout un homme profondément apprécié de tous. Sa disparition nous attriste profondément et laisse un grand vide au sein de notre collectivité* », conclut le maire. L'Hebdo de Charente-Maritime s'associe à la municipalité pour présenter ses sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses proches.

Odette Huet (CLP)

Aigrefeuille-d'Aunis : les pompiers ouvrent les portes de la caserne

Samedi 4 juillet, les sapeurs-pompiers renouvellent l'après-midi portes ouvertes de la caserne. Tout au long de l'après-midi, à partir de 14 heures, différentes animations et démonstrations seront proposées, avec la présentation des véhicules actuels et anciens, des jeux et des structures gonflables pour les enfants, sans oublier l'incontournable burger de canard à 19 heures. Le début de la soirée sera animé par un chanteur. Et dès 22h, place à la soirée années 80-90 et 2000 avec un DJ.



Différentes animations seront proposées par les pompiers - © *Odette Huet (CLP)*

Réservations pour le repas du soir sur helloasso.com

RETOUR EN IMAGES



De nombreuses personnes, valides ou handicapées, sont venues découvrir la plongée, l'apnée et la nage avec palmes, dans le cadre de l'Open Surgères sous l'Ô, organisé dimanche 28 juin par la section handi sub du SCS plongée. Thomas Godeau, le maire, s'est essayé à la plongée et a fait « *une très belle découverte* » - © *Odette Huet (CLP)*

EN BREF

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **DON DE SANG.** Une collecte est organisée lundi 6 juillet de 14h30 à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **HISTOIRE.** L'AHGPA présente la conférence *1870 - 1871 : une guerre oubliée ?* samedi 4 juillet à 14h30 à l'espace culturel Le 4, animée par Bruno Royaux. Entrée gratuite.

SAINT-CRÉPIN

■ **NEIGE.** Vernissage de l'exposition de photos de neige du 6 janvier dernier dans le village, proposé samedi 4 juillet de 10h à 12h en mairie.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Lucien Debrus présente *Dansez comme ça vous chante avec les animaux*, spectacle pour les tout-petits, jeudi 9 juillet à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.56.28.77.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion vendredi 3 juillet à 20h à la salle du conseil municipal de Saint-Germain-de-Marencennes.

VIDANGES BERNAUD
✆ 05 46 33 15 71
➢ VIDANGES TOUTES FOSSES
➢ DÉBOUCHAGE CANALISATIONS
➢ INSPECTION VIDÉO CANALISATIONS
➢ NETTOYAGE CUVES A FIOUL
la qualité, la réactivité, le savoir-faire
Tarifs très compétitifs (TVA 10% taux réduits)
INTERVENTION RAPIDE 6j/7
Pour plus d'informations :
Mail : sarl.bernaudjc@gmail.com - Site : www.sarl-bernaud.fr



Les automobilistes arrivant de Tonnay-Charente (RD739) et ceux en provenance de Surgères (RD911) doivent redoubler de vigilance quand leurs routes se croisent - *© Damien Carboni*

Six semaines de travaux pour aménager le « rond-point cacahouète » Libération

Du lundi 6 juillet au vendredi 14 août, un plan de déviation est mis en place. Objectifs de ce nouveau giratoire, sécuriser les déplacements et fluidifier les différents usages.

ROCHEFORT

En conseil municipal, le 17 juin, la majorité des élus (30 votes pour, 5 abstentions) se sont prononcés en faveur du transfert de la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental à la commune pour l'aménagement du carrefour Libération.

La municipalité souhaitant réaliser des travaux d'aménagement de sécurité par la création d'un carrefour giratoire entre les routes départementales 911 et 739 dans le quartier Libération. Appelé « rond-point cacahouète » en raison de sa forme géométrique singulière, il permettra aux nombreux véhicules de se croiser en toute sécurité. « *La Ville a souhaité fluidifier la circulation des usagers* », indiquait Jean-Noël Cifoni, adjoint aux travaux.

13.000
véhicules par jour

Car c'est un flux d'environ 13.000 véhicules qui passe chaque jour sur ces deux voies départementales. Afin de réduire au maximum la durée du chantier réalisé par Eiffage Rochefort, la zone de travaux sera entièrement neutralisée pendant toute la durée de l'intervention. Deux phases sont prévues. La première se déroulera du 6 juillet au 14 août (voir encadré), tandis que la seconde, qui concernera l'aménagement paysager (accotements, espaces délaissés et zones végétalisées), sera mise en œuvre dans un second temps.

La réalisation du giratoire, projet d'aménagements paysagers inclus, s'élève à 332.000 euros HT (240.000 euros TTC pour le giratoire seul). « *Il s'agit d'un réaménagement des voiries existantes* », précisait Jean-Noël Cifoni. « *Si nous avions suivi les préconisations du Département, nous aurions un rond-point mastoc* », soulignait, quant à lui, le maire Hervé Blanché. Comme indiqué dans la délibération, « *la commune n'a pas souhaité renouveler le système de signalisation coûteux* (feux tricolores, N.D.L.R.). *[…] Elle a mis en place une expérimentation de carrefour giratoire à l'aide de balisettes et de matériels de signalisation temporaire. Après quelques ajustements, il s'avère que le résultat de l'expérimentation est concluant.* »

> *“Les travaux seront moins impactants”*

Les objectifs de ce « rond-point cacahouète » sont de sécuriser les déplacements et fluidifier les usages. « *Lorsqu'on vient de Rochefort et qu'on va vers Tonnay-Charente, cela se passe facilement, à condition de faire attention que personne n'arrive sur votre gauche. Mais quand vous venez de Tonnay et que vous tournez à gauche, la visibilité n'est pas terrible. Après travaux, elle sera bonne. Les techniciens ont procédé à un décalage. Tout a été fait dans les règles de l'art* », soulignait le maire. En amont du démarrage des travaux, deux réunions distinctes ont d'ailleurs eu lieu avec les commerçants locaux et les riverains (le 16 juin). « *Se déroulant pendant les vacances scolaires, les travaux seront moins impactants* », glissait Hervé Blanché.

Nouvelle traversée piétonne au niveau de la boulangerie

Outre ce réaménagement, les usagers verront également la création d'une nouvelle traversée piétonne au niveau de la boulangerie ainsi que l'aménagement des deux arrêts de bus de la ligne A Express, côté Tonnay-Charente. « *Les commerces resteront accessibles mêmes pendant les travaux* », rappelait Jean-Noël Cifoni. D'ailleurs, le cheminement piétonnier et le raccordement des pistes cyclables devraient également bénéficier de cet aménagement. Pour justifier l'abstention des élus d'opposition, Fabrice Vergnier et Pascale Jourdanet disaient « *regretter que le financement incombe à la Ville au lieu du Département* ». « *Faites comme bon vous semble. Les habitants apprécieront* », glissait Hervé Blanché.

Damien Carboni

Trois itinéraires de déviation en place

Pour maintenir les déplacements pendant le chantier, plusieurs itinéraires de déviation sont mis en place. Le premier est une déviation de transit pour limiter le trafic dans le secteur. De grande ampleur, elle sera installée entre le giratoire des Écluses à Tonnay-Charente et le quai Bachelar. Cet itinéraire est fortement recommandé aux véhicules légers et obligatoire pour les poids lourds afin d'éviter la zone de travaux et de limiter la circulation de transit dans le quartier. La deuxième est une déviation locale depuis Rochefort. Les automobilistes arrivant de la cité de Colbert par le quai Libération seront invités à emprunter la rue Fichemore, exceptionnellement mise à sens unique, puis la liaison située entre la laverie et le parking Lidl, avant de rejoindre l'avenue William Fuller en direction de Tonnay-Charente. Pour permettre cette circulation, une portion de trottoir sera temporairement aménagée en chaussée afin d'assurer la continuité de l'itinéraire. La troisième est une déviation locale depuis Tonnay-Charente. Les usagers en provenance de cette commune pourront accéder jusqu'au secteur de la boulangerie avant d'emprunter une voie de contournement permettant de rejoindre : la rue Armand Salé, la rue de la Levée de Loire, l'avenue du Pont Neuf puis l'avenue de la Cabane Carrée en direction de Rochefort.

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape à Rochefort lundi 6 juillet de 13h30 à 16h30 à La Boussole, place Samuel Champlain. Contact sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

FOURAS-LES-BAINS

■ **FÊTE FORAINE.** À partir du vendredi 3 juillet, tous les jours en juillet et août de 15h30 à minuit, plage nord.

SAINT-AGNANT

■ **CIRCUIT DES FONTAINES.** Balade nature entre patrimoine, fontaines et Vélodyssée, départ du parking du Pigeonnier pour un circuit de 6 km (balisage jaune).

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet sur la place de Verdun. 19h : apéritif offert par la mairie et repas (adulte 13 €, enfant 6 €, sur inscription jusqu'au 7 juillet en mairie ou sur fep-saint-agnant.sumupstore.com). 22h30 : retraite aux flambeaux. 23h : feu d'artifice. Soirée animée par un DJ.

MURON

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet : dès 16h jeux (course en sac, pétanque…) au champ de foire. 19h : apéritif offert par la ville devant la mairie. 20h : moules (11 €) ou saucisses (8 €) / frites, sur la place du village (réservation jusqu'au 9 juillet au 09.52.51.84.11). 22h : retraite aux flambeaux. 22h30 : feu d'artifice & bal.

CHAMPAGNE / LA GRIPPERIE

■ **JEUX INTERVILLAGES.** Les deux communes participeront aux jeux intervillages dimanche 12 juillet dès 9h30 à la salle Jean Fabier de Corme-Royal, aux côtés de Ste-Gemme, Trizay, Le Gua, Nancras, Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Corme-Royal. Jeux gonflables, repas paella 13 € le midi et poulet basquaise 20 € le soir (réservation sur helloasso L'Amicale de Corme Royal), bal et feu d'artifice. Entrée gratuite.

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

■ **MAISON DES AVENTURIERS.** Inauguration et ouverture du lieu immersif et ludique pour découvrir les destinées de nos grands aventuriers, samedi 4 juillet dès 14h30. Gratuit. Puis ouvert tous les jours (sauf samedi) de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

18.000 festivaliers ont bravé la chaleur aux Sœurs Jumelles

ROCHEFORT

Durant six jours, la 6e édition a fait battre le cœur de la cité de Colbert et a réuni 1.200 professionnels des métiers du son et de l'image.



Le maire Hervé Blanché avec Éric Debègue (Alhambra Studios) et Julie Gayet, co-fondateurs du festival avec Delphine Paul (absente) - © *Archives L'Hebdo 17*

Contrairement à d'autres festivals en France annulés pour cause de vigilance rouge ou d'orages, la 6e édition des Sœurs Jumelles, qui s'est déroulée du 23 au 28 juin dernier, n'a pas eu à déplorer de grands bouleversements dans sa riche programmation. Toutefois, les répétitions des concerts du mercredi 24 juin (Camille avec l'orchestre national Bordeaux Aquitaine et Birds on a Wire) ont été décalées en pleine nuit pour préserver la santé des musiciens.

Côté fréquentation, l'événement consacré aux relations entre musique et image annonce 18.000 festivaliers et 1.200 professionnels. Cette année, la nouveauté résidait dans une soirée d'ouverture, le 23 juin, au théâtre de la Coupe d'Or, avec une remise des « Accords Sœurs Jumelles ». Celle-ci était animée par André Manoukian. L'acteur Lambert Wilson et le pianiste Bruno Fontaine y ont offert une interprétation acoustique de *La Chanson de Maxence*.

Publics en situation de handicap

Par ailleurs, un Accord Majeur a été décerné pour honorer le travail du réalisateur Edgar Wright et du compositeur Steven Price. Un second a récompensé Rosemary Standley et Dom La Nena pour leur collaboration sur le film *Le chant des forêts* de Vincent Munier. Célébrant les duos de créateurs en présence des réalisateurs et compositeurs, six prix ont été remis : long-métrage de fiction, long-métrage d'animation, série, jeu vidéo, œuvre immersive, publicité/film de marque.

Programmation paritaire

Le festival a aussi fait le choix d'une programmation paritaire et engagée. Le point culminant était lors de la soirée du vendredi 100 % féminine, introduite par la Fondation des Femmes et les associations luttant contre les violences sexuelles et sexistes sur le territoire. Sur scène, P.R2B, Mentissa et Charlotte Cardin. Elles succédaient à la voix de Vanessa Paradis et précédaient celle de Pomme et ont rayonné aux côtés d'autres figures masculines de la scène francophone comme Oxmo Puccino, Benjamin Biolay et Sébastien Tellier.

Soutenue par la Fondation pour l'Audition, l'accessibilité a franchi un nouveau cap. L'audiodescription, la vélotypie (sous-titrage en direct, N.D.L.R.) et le sous-titrage ont été renforcés sur les scènes. Ainsi, les concerts de P.R2B, Mentissa, Charlotte Cardin, Pomme ont été chansignés et surtitrés. Le dispositif d'audiodescription et de sous-titrage s'est également étendu aux performances de Benjamin Biolay, d'Atawalpa et de Sébastien Tellier. À travers des projections scolaires et des parcours dédiés, impliquant le Conservatoire de Rochefort et l'Action Sociale Éducative, plus de 500 jeunes de la région ont été sensibilisés. La 7e édition sera du mardi 22 au dimanche 27 juin 2027.

Tonnay-Charente : 100 jours après les élections, les projets prennent forme



Le maire Rémi Justinien, l'adjointe à la culture Isabelle Ozille et l'adjoint à l'économie Patrick Orçonneau (à droite) - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Lundi 22 juin, jour de conseil municipal, le maire Rémi Justinien et des adjoints avaient convié la presse, en amont, à un point à l'occasion de l'anniversaire des 100 premiers jours du mandat. Près de 40 délibérations, portant principalement sur les dispositifs issus directement des projets de campagne, étaient à l'ordre du jour. Un budget supplémentaire de 145.000 € sera alloué pour ceux-ci. En premier lieu, pour des travaux de réhabilitation de l'école de Champservé destinée aux associations ou pour l'ouverture d'une classe supplémentaire à la maternelle Archiac. Point emblématique de campagne, le conseil municipal des jeunes (CMJ). Demandé par les enfants et souhaité par les enseignants, il a été officialisé lors du conseil. Il s'adresse aux enfants du CM2 à la 4e. « *Nous leur donnons une instance où ils vont apprendre la démocratie locale, où ils s'éveilleront à la citoyenneté en apprenant à évoluer dans un périmètre budgétaire précis* », indiquait le maire Rémi Justinien. Un effort particulier est porté sur le projet informatique. Objectif, apporter des outils au service des habitants en vue d'améliorer le délai de la réponse. Il s'agissait d'une demande forte de la campagne électorale, tout comme la création d'un comité des fêtes - acté en conseil - qui se veut un appui au monde associatif. Symboliquement, il portera le nom de Philippe Marais, élu de la ville récemment disparu. Les autres projets commencés dans cette nouvelle mandature concernent la création d'un conseil des Sages et de comités de quartier. Côté Pont suspendu, la campagne de dons s'élève (à l'heure où nous bouclons cette édition) à 31.270 € (pour un objectif de 50.000 euros).

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pont-suspendu-de-tonnay-charente

Le Cercle nautique, entre passion de la voile et sauvegarde du patrimoine

FOURAS-LES-BAINS

Depuis 70 ans, le Cercle nautique fait vivre la pratique de la voile sur le plan d'eau fourasin. Au-delà des régates, l'association s'investit dans la préservation du patrimoine maritime, notamment avec la reconstruction de la Fourasine.



La Fourasine, le bateau emblématique du Cercle nautique de Fouras - © *CNF*

Fondé en 1951 au Port Sud de Fouras, le Cercle nautique poursuit sa mission de promouvoir la voile tout en faisant vivre le patrimoine maritime local. Affiliée à la Fédération française de voile, l'association rassemble aujourd'hui des passionnés autour de sorties en mer, de régates et d'animations estivales.

15e édition de La route de l'huître

« *Le Cercle nautique s'implique dans des régates et participe au Fort Boyard Challenge, qui ne sera malheureusement pas organisé en 2026* », explique Didier Dubois, vice-président de la structure. Pour célébrer plus de 70 ans d'existence, le club prépare plusieurs rendez-vous, notamment la 15e Route de l'huître, vendredi 17 juillet, au large de la Grande Plage. « *Nous possédons des documents anciens et de vieilles photos* », souligne-t-il.

L'une des plus belles réalisations de l'association reste la renaissance de la *Fourasine*. « *Au départ, il s'agissait d'une vieille coque ostréicole rachetée à Oléron* », raconte Didier Dubois. Transformée en voilier traditionnel par les bénévoles, l'embarcation navigue désormais régulièrement.

Présidé par Didier Cornillet, le Cercle nautique rappelle toutefois qu'il n'est ni une école de voile ou de kayak, ni une structure de location. Le matériel flottant est exclusivement réservé aux adhérents, tandis que les manifestations organisées durant l'été restent ouvertes au public.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Rénové par la mairie, le Café de la Place étoffe l'offre à Muron



Aurélie et Émilien, les nouveaux gérants du Café de la Place aux côtés de la maire de Muron, Angélique Lerouge (à droite) - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

On a coutume de dire que le café est l'âme d'un village. Muron a retrouvé la sienne, dimanche 28 juin, avec l'ouverture officielle du Café de la Place, situé rue du Champ de Foire, en face de la mairie. Il complète l'offre de commerces du bourg : une pharmacie, un salon de coiffure, une boulangerie et une supérette.

Aurélie et Émilien ont répondu à l'appel à projet lancé par la municipalité qui a investi 160.000 €. Il s'agit de professionnels de la restauration. Aurélie était serveuse au Café du marché à Châtelaillon tandis qu'Émilien est cuisinier. Ce sont d'ailleurs les employeurs d'Aurélie qui l'ont informée de l'appel à projet de Muron et l'ont incitée à candidater pour la gérance. Attendue par les habitants, espérée par la commune pour compléter l'offre déjà en place, l'ouverture du commerce a connu un afflux d'amis et de Muronnais attablés en terrasse. Refait à neuf avec les normes à l'avenant, le commerce proposera aussi une restauration le midi (deux entrées, deux plats, deux desserts). Angélique Lerouge, la maire, précise : « *Nous leur avons proposé un loyer progressif de 500 € par mois la première année, puis 700 € la deuxième et 1.000 euros la troisième.* »



Cette année, près de 200 douaniers ont postulé pour participer au défilé du 14-Juillet ; seuls 53 ont été retenus - *© Clément Vidal*

Pour les douaniers, « c'est une grande fierté de défiler sur les Champs-Élysées à Paris »

Un bataillon de 53 agents de la Douane s'est entraîné à marcher au pas au port de La Pallice, le 26 juin. Objectif : être fin prêt pour la grande parade du 14-Juillet.

LA ROCHELLE

C'est un souvenir qu'ils garderont à jamais gravé dans leurs mémoires. Le 14 juillet prochain, 50 agents à pied de la Douane défileront sur l'avenue des Champs-Élysées, à Paris, à l'occasion de la fête nationale. Un événement pour lequel ces douaniers se seront préparés pendant 15 jours pour être prêts le jour J. À ce titre, le bataillon avait pris ses quartiers vendredi 26 juin au Grand Port maritime de La Rochelle pour une matinée d'entraînement. Un site choisi pour sa proximité avec l'École nationale des Douanes, dans le quartier de Laleu.

Durant près de sept heures, les allers-retours en rang serré, à distance réglementaire, se sont succédé autour du hangar n°16. Un exercice qui ne va pas de soi pour les douaniers : « *À l'école ou après en service, nous n'apprenons ni la marche (au pas cadencé, N.D.L.R.), ni les ordres serrés - le garde-à-vous, le « à droite… droite » ou le « portez… arme »* -, témoigne la cheffe de bataillon Anne-Sophie. *Ces semaines de préparation servent aussi à se familiariser avec le vocabulaire, avec la manière de faire, et surtout à être en harmonie tous ensemble.* »

Stress et émotion

Alors forcément, il y a un peu d'appréhension chez les douaniers qui défileront pour la première fois d'ici quelques jours. C'est le cas d'Éric, qui travaille dans un aéroport : « *Pour l'instant, c'est du bon stress car on veut tout bien faire*, confie-t-il. *Mais quand on sera sur les « Champs », la pression va monter car les collègues, la famille et les amis nous regarderont !* »

Pour Marion, parader sur la plus belle avenue du monde est d'abord un immense honneur : « *J'avais candidaté l'année dernière mais je n'avais pas été retenue*, raconte-t-elle. *Mon grand-père avait défilé avec les militaires il y a très longtemps mais malheureusement, il est décédé. Pour moi, c'était normal de le faire, d'autant que je travaille dans les bureaux et que l'on a désormais la chance de pouvoir défiler.* » Éric résume l'état d'esprit général : « *C'est une grande fierté de défiler sur les Champs-Élysées.* »



Les douaniers à pied seront accompagnés par un hélicoptère EC 135 et un bataillon de 26 motards - *© Clément Vidal*

300 km
de marche en 15 jours

L'ensemble du bataillon - 53 hommes et femmes venus de toute la France, dont trois remplaçants - multiplie les kilomètres sur le tarmac du hangar n°16. Avec une moyenne de 20 km par jour, les douaniers auront au total parcouru près de 300 km durant leur préparation. Avec une particularité cette année : la chaleur. « *Avec l'alerte canicule, nous avons été obligés de nous adapter*, explique la cheffe de bataillon Anne-Sophie. *Ces derniers jours, il a fallu décaler nos prises de poste pour commencer très tôt (à 5 heures, N.D.L.R.). Nous n'étions pas à la fraîche pour autant !* »

Ces répétitions quotidiennes s'effectuent sous l'œil avisé des jalonneurs : ces agents, qui ont tous paradé au moins une fois entre l'Arc de Triomphe et la place de la Concorde, ont été choisis pour encadrer les défilants. Ils veillent à leur bonne tenue dans le cortège, tantôt leur donnent des ordres, tantôt leur prodiguent des conseils.

> *“On apprend à tourner dans les deux sens”*

Le 14 juillet, la propreté des uniformes, le cadencement des pas ou encore l'alignement des têtes, des épaules et des bras, seront scrutés par des milliers de spectateurs installés le long de l'avenue des Champs-Élysées (et des millions de téléspectateurs). Tout devra donc être parfait.

Les Douaniers marcheront sur 1.800 mètres, depuis l'Arc de Triomphe jusqu'à la place de la Concorde. Puis ils opéreront un virage devant la tribune présidentielle, pour saluer le Président de la République et les personnalités présentes : « *C'est aussi pour cela que l'on tourne autour du hangar*, poursuit la cheffe de bataillon Anne-Sophie. *Normalement, on devrait savoir assez vite de quel côté tourne notre bataillon. En attendant, on apprend à tourner dans les deux sens. Et on ne sait jamais, les directives peuvent changer du jour au lendemain.* » Quoi qu'il en soit, le bataillon de la Douane n'aura pas ménagé ses efforts.

Clément Vidal

EN BREF

AYTRÉ

■ **CIRCULATION MODIFIÉE.** Mardi 14 juillet entre 22h30 et 1h, le sens de circulation sera temporairement inversé rue des Claires et chemin du Puits doux afin de faciliter les déplacements dans le secteur des Minimes, à La Rochelle, après le feu d'artifice. Un dispositif sera mis en place pour informer et orienter les usagers.

■ **GUINGUETTE.** Les vendredis 10, 17 et 24 juillet de 12h à 16h au centre socioculturel (1 rue Albert 1er). Jeux, karaoké et musique en accès libre. Déjeuner à réserver 48h avant la date au 05.46.44.28.13 ou sur cscaytre@gmail.com

CHÂTELAILLON-PLAGE

■ **FÊTE FORAINE.** Tous les jours jusqu'au 30 août de 15h à minuit sur la place Jean Moulin. Demi-tarif les mercredis 8 et 22 juillet, 5, 19 et 26 août.

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 7 juillet de 15h30 à 19h à la maison de l'hippodrome. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **FÊTE NATIONALE.** Guinguette républicaine animée par La Gitane, Ireke - Ayô Dele et Le Biscuit lundi 13 juillet à partir de 19h sur la place du marché. Contact au 05.46.35.35.20.

LA ROCHELLE

■ **FÊTE FORAINE.** Du 3 juillet au 28 août au port des Minimes. Manèges à 2 € les mardis et vendredis. Marché de nuit les mercredis et samedis. Présence de peluches géantes les mercredis. Feu d'artifice samedi 25 juillet et dimanche 16 août. Journée dinosaures jeudi 30 juillet. Bal populaire jeudi 6 août. Vide-greniers dimanche 9 août. Marché polynésien du 13 au 16 août.

■ **FÊTE DES QUARTIERS.** Vendredi 3 juillet dès 18h devant le centre social de Tasdon - Bongraine - Les Minimes (1 allée Marie-Claude Mémon). Ambiance feria, scène musicale Les Desblond *Mon bistrot préféré*, jeux, l'île aux enfants, food-trucks. Rue fermée à la circulation.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Grand succès populaire pour les 130 ans de Châtelaillon

CHÂTELAILLON-PLAGE

Le temps d'un week-end, Châtel en Fête a embarqué ses visiteurs dans un voyage hors du temps.

Le 26 juin, le public de Châtel en Fête a eu l'impression de remonter le temps sur les boulevards centraux de la cité balnéaire. Les bénévoles des sept quartiers et les enfants du centre de loisirs La Ruche avaient en effet reconstitué avec détails les grands faits marquants de l'évolution de la cité depuis sa création en 1896. De la légende de Castel-Allon avec le spectacle *Océan*, présenté par le Quartier des Dunes, à l'inauguration de l'hippodrome en 1928 par le quartier éponyme, les spectateurs en ont pris plein les yeux. La DeLorean de *Retour vers le Futur* était fièrement présente au Quartier du Casino, et la montgolfière colorée du Quartier d'Orbigny a permis en s'élevant d'assister à l'évolution de la filière ostréicole du Quartier du Port. Les chorégraphies endiablées du Quartier du Stade devant la reconstitution fidèle du Majestic Hôtel puis la présentation du gâteau d'anniversaire géant élaboré par le Quartier des Boucholeurs ont également fait un tabac.

Dominique Gougat (CLP)









Le grand défilé des sept quartiers et de La Ruche s'est magistralement terminé avec le char du gâteau d'anniversaire géant du quartier des Boucholeurs. Le cocktail couleurs, lumières, musiques, l'originalité des décors, le dynamisme et l'investissement de la jeunesse châtelaillonnaise et de tous les bénévoles ont conquis le cœur du public - *© D.G. (CLP)*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

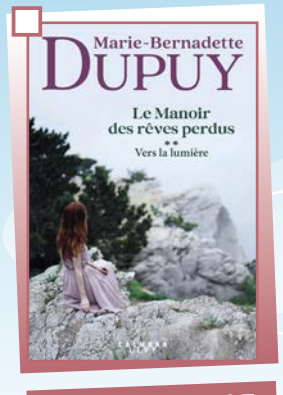
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Plein Soleil
sur votre été !
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
© Magnific

Le Musée du Nouveau Monde célèbre les 250 ans de la naissance des États-Unis d'Amérique

Jusqu'au 16 novembre, le Musée du Nouveau Monde présente *Les Français et la naissance des États-Unis*. Plusieurs œuvres jamais exposées à La Rochelle sont à découvrir.

LA ROCHELLE

Samedi 4 juillet, plus de 340 millions d'Américains commémoreront les 250 ans de leur Déclaration d'indépendance vis-à-vis du Royaume de Grande-Bretagne. Un anniversaire auquel la Ville de La Rochelle, très liée par son histoire aux États-Unis, n'est pas restée insensible. À cette occasion, le Musée du Nouveau Monde présente, jusqu'au 16 novembre 2026, *Les Français et la naissance des États-Unis*. Une exposition qui illustra la manière dont les Français ont réagi à la création d'un nouveau système politique outre-Atlantique.

« *Cette exposition est née du programme de recherche* America2026, explique Mélanie Moreau, directrice des musées d'art et d'histoire de La Rochelle. *Des universitaires m'ont contactée pour proposer cette exposition et cela m'a semblé tout à fait pertinent de la faire ici, au musée du Nouveau Monde.* » L'institution rochelaise ne disposant pas de collections suffisamment importantes sur le sujet, elle a dû emprunter des œuvres à une quinzaine d'autres structures régionales et nationales (dont le Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, le Musée franco-américain - Château de Blérancourt). « *Cela permet aussi de montrer des choses que l'on n'a pas l'habitude de voir*, insiste Mélanie Moreau. *Certaines repartiront d'ailleurs avant la fin de l'exposition pour des questions de conservation.* »



La prise de Yorktown le 17 août 1781 - © Max Roy / MAHLR

Au total, plus de 70 œuvres sont présentées au public à travers quatre chapitres : « La révolution américaine », « La France dans la guerre d'indépendance des États-Unis », « Le rêve américain des négociants rochelais » et « L'amitié franco-américaine, entre célébration et critique ». Parmi les œuvres à ne pas manquer, deux bustes de Georges Washington (premier président américain) et Benjamin Franklin (l'un des pères fondateurs des États-Unis). Ils ont été réalisés par Jean-Antoine Houdon : « *C'est l'un des très grands sculpteurs de la fin du XVIII^e siècle*, souligne la directrice des musées d'art et d'histoire rochelais. *Ils sont de toute beauté !* » À voir également, des dessins et des gravures sur le thème des allégories, mais aussi - et surtout - des reproductions de la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776.

Si la date de 1776 affirme l'indépendance des États-Unis, celle-ci ne sera effective qu'en 1783, après sept ans de guerre contre la Grande-Bretagne. « *En France, les répercussions sont à la fois politiques et économiques*, rappelle la spécialiste de l'histoire des relations internationales. *En pleine monarchie absolue, on s'interroge sur un nouveau mode de gouvernement mais le roi entre en guerre pour soutenir une République. À La Rochelle, les négociants entrevoient aussi une opportunité économique. Ils espèrent se réapproprier des voies commerciales vers la Nouvelle France avec des tarifs douaniers plus favorables.* » Ça ne vous rappelle rien ? Quoi qu'il en soit, La Rochelle n'obtiendra pas le statut de port franc qu'elle attendait, ce sera Lorient.

Pour Mélanie Moreau, il demeure important de raconter l'histoire de l'indépendance américaine. Y compris en France : « *C'est une période qui aura un écho au moment de la Révolution française et après*, précise-t-elle. *C'est aussi une manière de s'interroger sur nos relations aujourd'hui. Comment ces relations évoluent-elles ? Où veut-on aller dans les échanges et l'ouverture ?* » Bref, cette exposition est une page d'histoire pour nous aider à mieux comprendre notre présent.

Clément Vidal

Au 10 rue Fleuriau à La Rochelle. Tarif : 8€ (réduit : 6€) ; fermé le mardi et les 14 juillet, 1er et 11 novembre.

Cinq cartes postales grandeur nature

La Charente-Maritime compte cinq communes labellisées « Plus Beaux Villages de France ». Voyage entre patrimoine, histoire et paysages d'exception à travers ces joyaux.

Il existe des villages que l'on visite et d'autres que l'on contemple. Des lieux où le temps semble ralentir, où chaque pierre raconte une histoire et où le paysage participe à l'identité du territoire. La Charente-Maritime en compte cinq qui ont obtenu l'une des distinctions touristiques les plus convoitées du pays : le label « Les Plus Beaux Villages de France ».

Créée en 1982, l'association nationale rassemble aujourd'hui près de 180 communes françaises. Pour y entrer, le parcours est exigeant. La commune doit notamment compter moins de 2.000 habitants, posséder au moins deux sites ou monuments protégés et satisfaire à une grille d'évaluation comportant une trentaine de critères portant sur le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, l'environnement ou encore la qualité de l'accueil. Seule une candidature sur cinq aboutit favorablement. Les villages sont ensuite régulièrement réévalués afin de conserver leur classement.



Derrière les remparts de Talmont-sur-Gironde, les ruelles fleuries conduisent naturellement vers l'église Sainte-Radegonde - © Wiki commons - Wilson44691



Ars-en-Ré et son célèbre clocher noir et blanc - © Wikimedia commons

Brouage, la citadelle née du sel

Posée au milieu des marais, entre Rochefort et l'île d'Oléron, Brouage apparaît comme une étonnante forteresse de pierre surgie de nulle part. Pourtant, à sa création au XVI[e] siècle, la mer arrivait jusqu'à ses remparts.

La cité doit sa prospérité à l'exploitation du sel, véritable « or blanc » de l'époque. Rapidement devenue un port stratégique du royaume, elle est renforcée sous Richelieu puis modernisée par Vauban. Aujourd'hui encore, ses remparts, ses portes monumentales, ses poudrières et ses rues rectilignes témoignent de ce passé militaire exceptionnel. Flâner à Brouage, c'est parcourir un livre d'histoire à ciel ouvert. Depuis les chemins de ronde, le regard porte sur les marais où évoluent hérons, cigognes et oiseaux migrateurs. À l'intérieur des fortifications, ateliers d'artistes et expositions animent les anciennes bâtisses militaires.



À Mornac-sur-Seudre, les ruelles étroites s'ouvrent sur les marais - © Archives L'Hebdo 17

Mornac-sur-Seudre, l'âme des marais

À quelques kilomètres de Royan, Mornac-sur-Seudre incarne parfaitement l'esprit du littoral charentais. Derrière ses façades blanches ornées de roses trémières se cache un ancien port de pêche devenu l'un des hauts lieux de l'ostréiculture et de la saliculture de la région.

Le village se découvre à pied. Les ruelles étroites conduisent vers les halles médiévales, les ateliers d'artisans d'art et le petit port qui s'ouvre sur les marais de la Seudre. Ici, les cabanes ostréicoles côtoient les galeries d'art, tandis que les chenaux dessinent un paysage changeant au rythme des marées. L'atmosphère paisible qui règne dans les ruelles contraste avec l'activité économique qui a façonné le village depuis des siècles. C'est sans doute cette alliance entre patrimoine vivant et authenticité qui séduit tant les visiteurs.

Talmont-sur-Gironde, sentinelle de l'estuaire

Accroché à son promontoire rocheux face à l'estuaire de la Gironde, Talmont-sur-Gironde offre l'une des silhouettes les plus emblématiques de la façade atlantique. Fondée en 1284 par Édouard I[er] d'Aquitaine, cette ancienne bastide a conservé son plan médiéval. Derrière les remparts, les ruelles fleuries conduisent naturellement vers l'église Sainte-Radegonde, perchée au bord de la falaise. Ce monument roman, devenu l'un des symboles de la Charente-Maritime, semble veiller depuis des siècles sur les eaux de l'estuaire.

Les maisons basses aux volets bleus, les roses trémières qui bordent les murs et les points de vue sur le plus vaste estuaire d'Europe côtoient encore les activités maritimes traditionnelles, tandis que les cyclistes empruntent les nombreuses pistes qui sillonnent l'île.

Ars-en-Ré, le clocher noir et blanc

À l'extrémité occidentale de l'île de Ré, Ars-en-Ré est sans doute l'un des villages les plus reconnaissables de France grâce à son célèbre clocher noir et blanc. Pendant des générations, cette flèche servait de repère aux marins qui naviguaient au large des côtes rétaises.

Autour du bourg s'étendent des centaines d'hectares de marais salants. La production du sel a profondément façonné les paysages comme l'économie locale. Aujourd'hui encore, les sauniers entretiennent ce patrimoine vivant qui contribue largement au caractère unique de la commune. Avec ses ruelles étroites, ses maisons basses blanchies à la chaux et ses venelles fleuries, Ars-en-Ré offre une image



Posée au milieu des marais, Brouage apparaît comme une étonnante forteresse de pierre surgie de nulle part - © Amaury Legrand

posent un décor particulièrement photogénique. Mais Talmont ne se résume pas à une carte postale : le village conserve également une histoire intimement liée à la pêche et à la navigation.

La Flotte, le charme discret de l'île de Ré

Sur l'île de Ré, La Flotte cultive depuis longtemps un art de vivre tourné vers la mer. Son port, bordé de terrasses et de maisons traditionnelles rétaises, constitue le cœur battant du village.

Les visiteurs y découvrent un patrimoine remarquablement préservé. Le marché médiéval, les ruelles fleuries, les maisons blanches aux volets verts et les vestiges de l'abbaye des Châteliers rappellent que La Flotte fut longtemps un important centre économique de l'île. Le village séduit également par son équilibre entre animation touristique et identité locale. Les bateaux de plaisance presque intemporelle de l'île. À quelques pas seulement du centre, les marais dévoilent une autre facette du village, plus sauvage, où la lumière change sans cesse au fil de la journée.

Si chacun possède son identité propre, ces cinq villages racontent ensemble l'histoire de la Charente-Maritime. Celle d'un territoire façonné par la mer, le commerce du sel, la pêche, les fortifications et les marais. Brouage évoque la puissance militaire du royaume. Mornac-sur-Seudre célèbre les traditions ostréicoles. Talmont-sur-Gironde regarde vers l'estuaire. La Flotte et Ars-en-Ré rappellent l'intime relation qu'entretient l'île de Ré avec l'océan.

Cinq villages seulement, mais cinq façons différentes de découvrir l'âme d'un département où patrimoine et paysages semblent avoir trouvé un équilibre rare. Une invitation à ralentir, à prendre le temps de flâner et à redécouvrir que les plus beaux voyages se trouvent parfois à quelques kilomètres de chez soi.

Amaury Legrand

Chez Marie Bon, au cœur de l'intimité de Pierre Loti



© Montage L'Hebdo 17

SAINT-PORCHAIRE

Ouverte au public depuis juillet 2023, la Maison Marie Bon, à Saint-Porchaire, poursuit son développement autour de la mémoire de Pierre Loti. Située dans l'une des demeures qui ont le plus marqué la jeunesse de Julien Viaud, futur académicien et officier de marine, elle propose désormais de nouvelles découvertes aux visiteurs. Cette maison fut occupée entre 1865 et 1878 par Marie Bon, sœur de Pierre Loti, et son époux Armand Bon. Derrière sa façade discrète, le lieu invite à une immersion dans les souvenirs de l'écrivain à travers une mise en scène mêlant sons, images et évocations poétiques.

Afin d'enrichir le parcours, la Communauté de communes Cœur de Saintonge a aménagé les étages jusqu'à la chambre de Pierre Loti. Cette nouvelle scénographie est consacrée aux voyages du jeune officier de marine et écrivain jusqu'en 1878, année du départ de la famille Bon de Saint-Porchaire. Les familles ne sont pas oubliées avec la création d'un parcours ludique et interactif destiné aux enfants de 8 à 11 ans.

Des visites théâtralisées au programme

Cinq pupitres thématiques permettent de découvrir les passions de Loti à travers la peinture, le dessin, la photographie, les voyages ou encore les paysages de la vallée du Bruant. Parallèlement, la commune a réhabilité un bâtiment annexe pour accueillir des expositions temporaires. Jusqu'au 16 août, le public pourra découvrir *Istanbul, dans les pas de Loti*, une série photographique signée Mehmet Sait Taskiran. Du 18 août au 20 septembre, l'association Mémoires de Saint-Porchaire présentera l'exposition *Saint-Porchaire au temps de Loti*.

Le site est ouvert jusqu'au 20 septembre tous les après-midi, sauf le samedi. Des visites guidées sont proposées les mardis et jeudis à 14 h 30. Plusieurs visites théâtralisées figurent également au programme, notamment *Marie Bon vous reçoit dans son intimité*, inspirée de la correspondance entre le frère et la sœur, ainsi qu'une animation consacrée à la médecine au XIXe siècle à travers la figure de Gustave Viaud, frère de Pierre Loti.

L'histoire d'Ozanne Achon prend vie sur scène



© Tony Landret

AUNIS SUD

Écrite par Vivien Penot, cette fresque historique offre un voyage dans le temps. À travers l'épopée d'Ozanne Achon, partie de Puyravault vers la Nouvelle France, l'auteur décrypte l'histoire coloniale française du XVIIe siècle sur le continent nord américain. Entre curiosité et méfiance, un dialogue s'instaure et livre le parcours de la jeune femme au temps de Louis XIV. En rappelant les liens tissés entre l'Aunis et le Canada, ce tableau présente avec humour, nuance et bienveillance les caractéristiques d'une époque.

Un traitement historique qui nous renvoie à des thématiques contemporaines comme l'installation des colons, la volonté d'y fonder des familles et de créer une communauté. La pièce est produite et portée par Nicolas Raget, Delphine Robin, Pierre-Jean Calmel et leurs compagnies respectives (Point du jour, Déculottée et Orée du bois). Les vingt acteurs professionnels et amateurs concrétisent un projet lancé il y a deux ans.

Cinq dates sont au programme de la saison 2026 de cette représentation itinérante. En juillet : le 3 à Forges, le 4 au jardin des régisseurs du château de Surgères. En août : le 7 août à Vandré (commune de La Devise), le 8 à Puyravault et le 9 à Ardillières.

Tony Landret

Réservations au Comptoir local de Surgères au 05.46.01.12.10, tarif responsable.

Michel Turbiaz expose au Sémaphore jusqu'au 5 juillet

FOURAS-LES-BAINS

Michel Turbiaz expose ses œuvres, jusqu'au dimanche 5 juillet inclus, dans le cadre de la 2e casemate du Sémaphore au fort Vauban, à Fouras. L'artiste a exposé récemment au Carrousel du Louvre, à l'abbaye de Saint-Benoît à Poitiers et à la Galerie des Croisiers à Caen.

Il présente des créations au contenu étrange et onirique. Une façon personnelle de raconter des histoires ou d'illustrer des idées philosophiques, sociologiques ou économiques par le biais d'un univers clos en trois dimensions. L'univers de Michel Turbiaz prend vie sous forme de petites scènes de théâtre. Il essaie d'y aborder des thématiques souvent fortes, comme la guerre, les épidémies et la condition humaine, nuancée d'une esthétique douce et poétique afin que l'ensemble de ses œuvres constitue une sorte de reflet de notre humanité. Chacune est accompagnée d'un texte à connotation poétique, philosophique ou sociologique.



© Michel Turbiaz

Ses créations sont au croisement du détournement d'objets, du collage, de la peinture et de la sculpture. Les proportions s'y inversent souvent : petite patte d'oiseau pouvant devenir plus grosse qu'une montagne, ou, au contraire se réduisant. Les détails s'y affrontent et entrent en collision. Chaque univers est clos par un verre qui accentue la profondeur de l'œuvre et en fait un monde protégé.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

De 11h à 19h. Casemate N°2, fort Vauban.

Une soirée jazz au cœur de la Préhistoire



© Divie Bo

SAINT-CÉSAIRE

Le Paléosite s'associe cette année au Festival Off de Saintes pour proposer une soirée estivale originale mêlant patrimoine, gastronomie et musique. Vendredi 11 juillet, les visiteurs sont invités à vivre une expérience hors du temps, dans un cadre préhistorique exceptionnel. La soirée mettra à l'honneur Divie Bo, le projet musical de Sophie Borgeaud. Entourée de plusieurs musiciens, l'artiste offrira un concert aux sonorités jazz, entre émotion, poésie et bonne humeur, au plus près du public.

Les portes du Paléosite ouvriront à 18 heures, avec la possibilité de découvrir le nouveau parcours audiovisuel. À 19 heures, une démonstration d'allumage du feu permettra aux visiteurs de replonger dans les gestes des hommes préhistoriques. Le dîner-concert débutera à 20 heures. La formule proposée, au tarif de 30 euros par personne, comprend un cocktail, avec ou sans alcool, un encornet à la catalane accompagné de son escalivade, puis un dessert glacé servi avec un café. Pour celles et ceux qui souhaitent simplement profiter de l'ambiance musicale, des planches de charcuterie et de fromage seront également proposées en terrasse à partir de 19 heures.

Amaury Legrand

Réservation auprès du Paléosite au 05.46.97.90.90 Cette soirée promet de réunir musique, patrimoine et convivialité dans un cadre unique, sur les traces de Néandertal.



DANS L'AGENDA

JEUDI 2

SCÈNE

PUYRAVAULT
Dans le cadre des Scènes d'été, la Cie du Vide présente *Rosemonde*, le spectacle (art de la rue) à 20h45 à l'espace de loisirs du Ruisseau à Blameré. Gratuit. Contact au 05.46.07.16.39.

VENDREDI 3

BELOTE

TONNAY-CHARENTE
Concours de belote d'Un sourire pour grandir à 20h30 à la salle des fêtes. Inscription 12 € au 06.78.48.26.13 ou 06.38.23.00.03.

LOTO

MARENNES
Loto de Dance, culture, arts et loisirs de St-Just à 20h30 à la salle polyvalente. 46 quines, 2 € le carton, ouverture à 18h30. Réservation au 06.64.18.38.28 (avant 20h) ou 06.40.23.93.91.

MARCHÉ

AULNAY-DE-SAINTONGE
Marché gourmand de 19h à minuit sur la place Aristide Briand. Ambiance musicale avec A Cœur Voix. Contact mairie au 05.46.33.10.02.

PÉTANQUE - PALETS

ÉCOYEUX
Concours de pétanque en doublette à 19h30 au boulodrome Henri Poitevin. Inscription 16 € par équipe au 06.66.76.29.76.

SCÈNE

ESNANDES
Les escales de la Baie les vendredis 3, 17, 31 juillet et 15 août de 18h à 22h autour de l'église. Animations musicales, marché de producteurs, créateurs et artisans locaux, ouverture de la maison de la Baie, feu d'artifice le 15 août.

TONNAY-BOUTONNE
Un soir d'été organisé par la mairie sur la place de l'hôtel de ville avec un spectacle de danse tahitienne par l'association Hōro'A à 20h30 et un concert electro celtique par Les Crogs à 21h30. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.20.11.

SAMEDI 4

BAL

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)
3e guinguette du port organisée par l'association du quartier de Richebonne à partir de 16h au port, animée par le groupe La Melting Potes Family (reggae, soul). Marché de créateurs, jeux enfants, food-trucks. Gratuit.

SAINT-FÉLIX
Guinguette organisée par la Troupe de St-Fly à partir de 17h autour de l'église. Scène ouverte à 18h suivie d'un récital de Catherine Juillot à 20h. Pique-nique possible (apportez vos chaises et tables) ou restauration sur place. Entrée gratuite. Renseignement au 06.19.94.13.29.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)
Soirée Top 50 (années 80/90) animée par DJ Teddy dès 19h30 sur la place de la mairie, organisée par l'UCAHP.

FÊTE - FESTIVAL

BENON
Fêtes ton été organisé par D'entre les tours, dans le parc du château. 14h30 : tournoi de baby-foot humain (inscription 6 € par équipe de 6 joueurs). 19h : soirée guinguette animée par Rocky Candy & DJ SE. Réservation repas au 05.46.09.83.54.

BOURGNEUF
Fête du village au stade Alice Bonnefons. 14h : jeux par équipes (adultes / enfants), structures gonflables. 17h30 : élection du meilleur cow-boy sur taureau mécanique. 18h : résultats des jeux et remise des prix. 18h30 : blind test. 21h : concert avec les Scammers.

LA JARNE
La Jarne en fête au théâtre de verdure de la salle Mélusine. 16h : spectacle d'impro. 17h30 : démonstration et initiation de danse en ligne. 19h : apéritif offert par la mairie. 20h30 : bal populaire animé par l'orchestre Myriam. 22h30 : spectacle de feu. Châteaux gonflables, jeux en bois, food-trucks, tables à disposition pour pique-niquer.

MARANS
1re festival de musique *ChapFest* de 11h30 à 1h du matin au Vieil Ormeau avec Darons de la Baronne, Tasty, DJ Zoren & Atmos, Dynamite Shakers, Rockab'Swing et Vastay. Adulte 10 €, -18 ans 5 €, -5 ans gratuit. Réservation sur chapfest.com

SAINT-OUEN-D'AUNIS
La fête de l'été à partir de 14h sur la plaine des jeux. Foot style, pétanque, zumba, jeux pour enfants et adultes, apéritif offert par la municipalité à 18h30, food-trucks, orchestre et DJ, feu d'artifice.

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS
Fête du village organisée par la société des fêtes. Tournoi de palets (inscription 8 € au 06.07.85.42.61), concours de brouettes décorées (inscription au 06.20.43.25.93), banda, food-trucks, soirée dansante avec DJ (SBL Animation), feu d'artifice.

LOTO

CABARIOT
Loto du Pôle ado à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 07.61.44.72.52.

DAMVIX (85)
Loto en plein air organisé par les sapeurs pompiers à 20h30 à La Pêcherie (salle des fêtes si pluie). 41 tirages, 2 € le carton, ouverture à 18h30. Réservation au 06.18.62.44.06 ou 02.51.87.11.39.

LA ROCHELLE
Loto en plein air à 19h à l'association Eole (11 bis rue Dumont d'Urville). 2 € le carton, ouverture à 18h. Réservation au 05.46.44.20.18.

Retour au temps d'Angeriacum, au cœur de l'Empire romain



© Legio VI Aquitaniae

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

L'Antiquité s'invite à Saint-Jean-d'Angély les samedi 4 et dimanche 5 juillet à l'occasion des Journées romaines Angeriacum, organisées par Legio VI Aquitaniae. Durant deux jours, le public pourra découvrir l'univers de l'Empire romain à travers des animations gratuites mêlant reconstitutions historiques, démonstrations et archéologie expérimentale.

Les festivités débuteront samedi 4 juillet, de 14h à 17h, dans le centre-ville. Les visiteurs pourront assister à des démonstrations, échanger avec les reconstituteurs, découvrir leur équipement et participer à des ateliers spécialement imaginés pour les plus jeunes, avec notamment un espace consacré aux « petits légionnaires ». Dimanche 5 juillet, les animations se poursuivront de 10h à 18h au parc de Beaufief. Un camp romain prendra vie avec des démonstrations de savoir-faire, des ateliers pédagogiques.

Un castrum romain

Au-delà des animations, l'événement mettra également en lumière un projet d'archéologie expérimentale porté par l'association : la construction d'un castrum romain. Ce chantier participatif ambitionne de recréer un véritable fort romain en utilisant des techniques inspirées de celles de l'époque antique. Les organisateurs souhaitent faire de ce projet un lieu de transmission des savoirs et de valorisation du patrimoine. Ouvert aux passionnés d'histoire comme aux curieux, le chantier doit permettre de mieux comprendre l'architecture militaire romaine tout en offrant une expérience immersive et collective.

Pour accompagner cette réalisation, une campagne de financement participatif est actuellement lancée. Les dons permettront de soutenir la poursuite des travaux et le développement de ce projet présenté comme unique en France dans son approche d'archéologie expérimentale.

Amaury Legrand

Gratuit, plus d'informations sur legion-aquitaniae.com

Une Joyeuse boucle bordélique au départ du Clos

ROCHEFORT

Après avoir mêlé deux ans de suite arts plastiques et arts de la rue, le Joyeux bordel berlinois devient la Joyeuse boucle bordélique (JBB). Samedi 4 juillet, la JBB déboule au Clos de Rochefort pour une nouvelle formule.

Principe de cet événement gratuit organisé par l'association éponyme dont le leitmotiv est « culture, visseuse et cornichon », un défilé en musique dans la cité de Colbert, au départ du Clos (Clos Laperouse, chemin de la Vieille Forme), ponctué de stations au jardin de la Marine, Place Colbert et Porte du Soleil. Au programme, une grande parade carnavalesque ponctuée d'animations comme de la danse, de la musique et des jeux.

Le Clos est un projet culturel en cours de fabrication, qui se construit en collaboration avec une association de bénévoles et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (Caro). Il prend forme dans un lieu historique. Comme tous les bons projets, il repose sur des fondamentaux : la culture, pour le mélange de toutes les expressions ; la visseuse, pour la part importante faite à l'artisanat ; le cornichon, pour la convivialité, l'accueil et la nourriture.



© Archives L'Hebdo 17

17h30, départ du Clos en musique (batucada, danse africaine, etc.) ; 18h-18h15, station 1 jardin de la Marine (bal pour enfant, clown, loisirs créatifs) ; 18h15, départ vers la station 2 en musique ; 18h40-19h, station 2 place Colbert (flash mob, Rochefort en histoire et clown) ; 19h, départ vers la station 3 en musique ; 19h20-19h35, station 2 porte du Soleil (musiques et danses traditionnelles) ; 19h35-20h20 (retour en musique vers le Clos par le chemin de Charente) ; 20h20, arrivée bordélique au Clos ; 20h20-21h ; concert partie 1 (avec Jean-Bat) ; 21h-21h45, interlude animé ; 21h45-22H45, concert partie 2 (avec Jean-Bat).



Des vieux gréements vont faire escale à Marans



MARANS

Pour la dernière étape de la seconde édition de la Ronde du Pertuis breton, les bateaux, pour certains centenaires, paraderont dans le port de Marans le vendredi 3 juillet à partir de 20 heures.

Après La Flotte-en-Ré le 1er juillet et Ars-en-Ré le lendemain, ce sera donc au tour de Marans d'accueillir cette grande fête populaire, organisée par l'association intercommunale (Marans, Charron, Esnandes, Marsilly et Nieul-sur-Mer) du Vieux Tape-Cul. « *Nous avons décidé d'appeler cette dernière étape « La nuit des vieux gréements* » », explique Jean-Noël Gautreau, le président de l'association.

30 bateaux d'antan

Cette année, ce sont trente vieux gréements qui sont attendus. Ils n'étaient que 20 lors de la première édition en 2025. Comme l'an passé, Le Boucholeur, réplique d'un dériveur mytilicole en bois des années 1950, propriété de l'association du Vieux Tape-Cul, sera de la partie.

De nombreuses animations seront proposées sur le port de la ville. Dès 17h30, Zhe Lauzières Band, Les Pies qui chantent et Les Gaillards des Pertuis donneront de la voix. Les amateurs du patrimoine maritime pourront également se restaurer sur place. Le clou du spectacle sera la parade nocturne des bateaux dans le port vers 23 heures. À noter que la venue d'un navire surprise est annoncée par les membres de l'association du Vieux Tape-Cul.

Yannick Picard (CLP)

Au marché le jeudi soir, c'est apéro bien sûr !

CHÂTELAILLON-PLAGE

À Châtelaillon-Plage, les Apéros du marché reviennent tous les jeudis soir de l'été jusqu'au 27 août. Le principe ? De 18h à 21h30, les commerces de bouche situés sous les halles et dans la rue du marché ouvrent leurs portes pour un moment convivial et gourmand. Artisans et producteurs locaux proposeront aux palais les plus fins gourmandises et spécialités locales.

Cette fin de journée se veut aussi festive avec, chaque semaine, la venue d'un groupe de musique pour ambiancer les convives. Au programme le 2 juillet : Bouillon Musik et la Banda Festa ; le 9 juillet : Masure et la Bada Laleu ; le 16 juillet : Julien Sordetto, la Banda Festa et déambulation du Quartier du stade ; le 23 juillet : Masure et la Banda Laleu ; le 30 juillet : Geri Leblanc et la Banda Festa ; le 6 août : Polis Sons et la Banda Laleu ; le 13 août : Fiddle Bass, la Fanfare Zoc et déambulation du Quartier du stade ; le 20 août : Masure et la Banda Festa et le 27 août : Julien Sordetto et la Banda Festa.



© Archives L'Hebdo 17

Un moment idéal à partager en famille ou entre amis après la plage !

Accès aux tables libre, dans la limite des places disponibles.



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 2 juillet	00h56	13h11	06h54	19h09	71 - 72
Vendredi 3 juillet	01h32	13h47	07h25	19h43	72 - 71
Samedi 4 juillet	02h08	14h23	07h57	20h20	70 - 69
Dimanche 5 juillet	02h45	15h02	08h33	21h02	68 - 66
Lundi 6 juillet	03h25	15h44	09h17	21h51	64 - 61
Mardi 7 juillet	04h08	16h32	10h13	22h53	59 - 56
Mercredi 8 juillet	04h58	17h27	11h31	__-__	54 - __

DANS L'AGENDA

SURGÈRES
Lotos d'Art Event Planner samedi 4 juillet à 20h30 et dimanche 5 juillet à 14h30 au Castel Park. Animés par Christophe, 2 € le carton, formule à 15 €, ouverture à 19h et 13h. Réservation au 06.33.02.91.00.

TONNAY-CHARENTE
Lotos d'Un sourire pour grandir samedi 4 juillet à 20h30 et dimanche 5 juillet à 14h à la salle des fêtes. Formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h et 12h30. Réservation au 06.78.48.26.13 ou 06.38.23.00.03.

MARCHÉ

L'ÎLE-D'ELLE (85)
Marché de créateurs et producteurs, dès 19h sur la place de la Liberté. Contact au 06.10.66.56.34 ou 06.62.93.74.47.

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP
Marché gourmand et artisanal du foyer rural de 17h à 23h, place du Chamfrou. Contact au 06.37.49.46.35.

NATURE - RANDONNÉE

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON
Chemins contant, balade pour découvrir les chemins du village avec des pauses contées par André Preschel à 17h30 sur la place de l'église, proposé par le foyer rural. Repas tiré du sac à l'arrivée au Moulin à café. Gratuit. Contact au 06.01.91.59.81.

PÉTANQUE - PALETS

ROCHEFORT
Concours de pétanque en doublette à 14h30 au stade rouge, organisé par la pétanque rochefortaise. Inscription sur place (16 € l'équipe) à 13h30.

SCÈNE

BEURLAY
Les L de feu, spectacle de feu à 23h, jardin de l'église, organisé par la mairie. Gratuit.

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS
La Cie Tambours d'Aurore présente *Les fourberies de Scapin* à 21h dans le parc de la mairie. Adulte 8 €, -15 ans gratuit. Réservation au 07.81.17.01.60 ou helloasso.

DIMANCHE 5

EXPOSITION

YVES / CHÂTELAILLON-PLAGE
Parade rétro (voitures, motos, mobylettes, solex... de plus de 30 ans), départ de la mairie d'Yves à 9h et présentation des véhicules de 10h à 12h30 devant le casino de Châtelaillon, organisée par Festive Yves.

FÊTE - FESTIVAL

AUMAGNE
Courses tracteurs tondeuses et voiturettes et brocante organisées par Les quadeurs de l'Atlantique aux Hilairets (D 124). Entrée gratuite. Contact au 06.02.28.62.48 ou 06.43.78.92.83.

BREUIL-MAGNÉ
Breuil en fête de 16h à 23h sur le site des Vieux Fours. Food-trucks, vente de pain et d'amblée, cochon à la broche, tours de poney, groupes musicaux et show laser.

L'HOUMEAU
La promotion de L'Houmeau propose dès 11h30, parc de la mairie : pique-nique tiré du sac, tournoi jeux à 15h30 (pétanque, mölkky, belote...), orgues de barbarie et ritournelle et chansons anciennes et récentes *Bavassou et Coquelicot*. Gratuit.

FOIRE - SALON

AIGREFEUILLE-D'AUNIS
Journée bien-être et retour à soi organisée par Bulle de bien-être d'Aunis de 10h à 18h au lac de France. Conférences, ateliers... Gratuit. Contact au 06.60.05.46.76.

MARCHÉ

SAINT-OUEN-D'AUNIS
Marché de producteurs et créateurs de 8h à 13h sur la place de la Libération.

PÉTANQUE - PALETS

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Concours de pétanque, doublette mixte, PP2 50 %, par l'amicale boule angérienne à 9h au boulodrome (132 fg Taillebourg). Inscription 8 € au 06.87.32.74.65.

VIDE-GRENIERS

CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS (85)
Vide-greniers de l'OGEC l'espérance dès 8h dans le parc Waldeck Rousseau.

LA LAIGNE
10e vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 18h, rue de l'Aunis. Renseignement au 06.33.75.50.55 ou 06.29.83.41.92.

SAINT-CHRISTOPHE
Vide-greniers du foot de 8h à 18h à l'étang. Contact au 06.63.59.38.34 ou 06.01.75.64.13.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Vide-greniers du Lions club de 7h à 18h au plan d'eau. Contact au 06.30.23.20.02.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BAL

SURGÈRES
Les mardis country mardi 7 juillet de 18h30 à 22h30 sous les halles. Gratuit. Renseignement au 06.75.11.98.90.

MARCHÉ

LE BOURDET (79)
Marché de producteurs et créateurs mercredi 8 juillet dès 18h, parking de l'école.

NATURE - RANDONNÉE

LA BROUSSE
Marche de l'ACCA samedi 11 juillet, départ de 18h30 à 20h de la salle des fêtes, repas par étapes. Adulte 14 € ; -13 ans 7 €, -6 ans gratuit. Inscription avant le 3 juillet au 06.59.18.54.79 ou 06.81.80.11.52.

SCÈNE

MARANS
Concert de Guilty pleasure (rock) mercredi 8 juillet à 20h sur la place du marché.

La ceinture de feu dévoile ses secrets au fort Vauban


© Nicole-Claude Meschin

FOURAS-LES-BAINS

Dans l'histoire, le littoral de Charente-Maritime, autour de Fouras et bien au-delà, a toujours fait l'objet de convoitises. Il était donc nécessaire de prévoir un système de défense pour protéger la région des tentatives d'intrusion. On ne compte plus les ouvrages érigés à cet effet, notamment pour surveiller l'embouchure de la Charente, endroit ô combien stratégique et sensible : forts Vauban et Enet à Fouras, fort Boyard, fort Liédot sur l'île d'Aix, fort Lupin à Saint-Nazaire-sur-Charente… D'où l'idée de présenter cette « ceinture de feu » par le biais d'une exposition.

Intitulée *Tant d'efFORTS*, l'exposition ouvrira ses portes en juillet au musée de Fouras, au sein même du fort Vauban. Elle retrace l'histoire de ce système de défense particulièrement bien conçu, puisque chaque fort possédait son rôle propre. Le fort Vauban surveillait l'embouchure de la Charente entre Fouras et Port-des-Barques. Les forts de la Rade et Liédot défendaient l'île d'Aix. Quant au fort Lupin, il protégeait les navires en provenance de l'arsenal de Rochefort et ceux qui remontaient la Charente. En résumé : un maillage efficace pour sécuriser le secteur.

Une exposition instructive et interactive

Cette exposition *Tant d'efFORTS* présentera de nombreux documents, des ouvrages, des gravures, des tableaux liés à l'histoire des fortifications locales du XVII[e] siècle au XX[e] siècle. « *Des explications seront également fournies par le biais de vidéos sur l'histoire générale des fortifications. Elle comporte aussi toute une partie ludique*, précise Benoît Lacoste, conservateur du musée de Fouras. *Cela va permettre aux visiteurs de réviser leurs notions de géographie puisqu'ils pourront positionner les forts à leur emplacement réel sur une grande carte de la région placée au sol.*«

Et comme l'exposition est adaptée aux adultes et aux enfants, des jeux seront aussi proposés avec des devinettes, par exemple »*Trouver le poids d'un boulet de canon*« .

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Exposition *Tant d'efFORTS* jusqu'à l'automne. Tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 12h et de 15h à 18h30. Inclus dans le billet d'entrée du musée : 4,80 € et 2,70 € (réduit).

Le Bois de la Motte lance les Nocturnes


© Damien Tugdulescu / VDS Communauté

SIECQ

À l'occasion de la cinquième édition du festival les Nocturnes en Vals de Saintonge, la commune de Siecq aura le privilège d'ouvrir le bal vendredi 10 juillet. Le principe de ce festival gratuit est de proposer une programmation variée mêlant spectacles, musique, animations et découvertes dans le territoire des Vals de Saintonge. Le projet s'est bien structuré au fil des années et désormais se dresse une programmation définie : théâtre à 19h suivi d'un concert à 21h30.

Ainsi, la soirée d'ouverture aura lieu au lieu-dit le Bois de la Motte avec une illumination de la motte féodale. Dès 19 h, la compagnie Lambda offrira aux spectateurs un spectacle de cirque clownesque et poétique intitulé *Shopping Cart*. Il met en scène un artiste évolue sur un mât chinois porté par un caddie. Cette compagnie émergente a été créée fin 2021 à Bègles, en Gironde.

Entre-temps, les spectateurs peuvent se restaurer sur place grâce à la présence de buvette et de food trucks.

Pour la suite des festivités à 21h30, le duo rock Les Croquants prendra le micro pour entonner les plus grands classiques de la chanson française. Cette année marque d'ailleurs les 25 ans de la sortie de son premier album.

Tous les prestataires, chanteurs, troupes, comédiens, musiciens, compagnies se situent dans un rayon de 25 kilomètres autour de Saint-Jean-d'Angély. Il s'agit pour Vals de Saintonge Communauté de faire rayonner la culture locale. Cela permet également d'offrir à tous un événement respectueux de l'environnement. Les organisateurs invitent les spectateurs à privilégier le covoiturage.

Théo Chiramberro







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 2 : *L'illusion de Yakushima* à 14h30 (VO). *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 17h. *Ulysse* à 21h.
- Ven 3 : *Ulysse* à 14h30. *Supergirl* à 16h30. *Toy story 5* à 18h45. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 21h.
- Sam 4 : *Les beaux jours* à 11h et 16h30. *Toy story 5* à 14h30. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 17h30. *Supergirl* à 21h.
- Dim 5 : *Toy story 5* à 11h. *Supegirl* à 14h30. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 17h. *L'illusion de Yakushima* à 21h (VO).
- Lun 6 : *Supergirl* à 14h30. *Ulysse* à 16h45. *L'illusion de Yakushima* à 18h45 (VO). *Le sens de la fête* à 21h.
- Mar 7 : *Toy story 5* à 14h30. *Supergirl* à 16h30. *Ulysse* à 18h30. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 21h.
- Mer 8 : *Mon premier cinéma avec les trois bricochons* à 11h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h30. *Les Parfait(s) : arnaques en famille* à 16h45. *L'étrangère* à 18h45. *Disclosure day* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD (79) - VENISE VERTE

- Jeu 2 : *L'affaire Zanetti* à 21h.
- Ven 3 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 21h.
- Sam 4 : *Pour le plaisir* à 18h. *Anna et les enfants* à 21h.
- Dim 5 : *Juste une illusion* à 18h. *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 21h.
- Lun 6 : *Le garçon qui faisait danser les collines* à 21h (VO).

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 2 : *Toy story 5* à 14h. *Disclosure day* à 14h. *Le vertige* à 14h. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 15h40 et 18h10. *Des Minions et des monstres* à 16h20. *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 17h. *The furious* à 18h50 (VO). *Backrooms* à 21h (VO). *Jim Queen* à 21h10. *Supergirl* à 21h10.
- Ven 3 : *L'affaire Zanetti* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 14h et 16h. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 14h et 20h. *Disclosure day* à 16h10. *Toy story 5* à 17h30. *Supergirl* à 18h20 et 21h. *Jim Queen* à 19h. *Backrooms* à 21h.
- Sam 4 : *Le vertige* à 14h. *Toy story 5* à 14h et 16h. *Des Minions et des monstres* à 14h et 18h20. *Les grandes vacances de cow-boy et indien* à 15h30. *Supergirl* à 16h30 et 21h. *Jim Queen* à 19h. *Outsiders* à 19h (VO). *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 20h30. *Backrooms* à 21h10.
- Dim 5 : *Toy story 5* à 13h50 et 16h. *Supergirl* à 14h et 16h20. *Des Minions et des monstres* à 14h et 18h10. *Backrooms* à 16h (VF) et 21h10 (VO). *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 18h10 et 20h. *Jim Queen* à 19h. *The furious* à 21h (VO).
- Lun 6 : *Des Minions et des monstres* à 16h. *Toy story 5* à 16h et 18h30. *Supergirl* à 16h et 21h. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 18h. *The furious* à 18h30 (VO). *Backrooms* à 21h. *Jim Queen* à 21h20.
- Mar 7 : *Disclosure day* à 13h50. *Des Minions et des monstres* à 14h et 16h10. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 14h et 20h20. *Jim Queen* à 16h50. *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 17h10. *Backrooms* à 18h20. *Toy story 5* à 18h50. *Supergirl* à 20h40. *The furious* à 21h10 (VO).

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 2 : *Tout va super* à 21h.
- Mer 8 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 3 : *Memory box* à 20h (VO).
- Sam 4 et lun 6 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 21h.
- Dim 5 : *Outsiders* à 18h (VO).
- Mar 7 : *L'objet du délit* à 21h.

MATHA - LE FORUM

- Jeu 2 : *The Christophers* à 20h45 (VO).
- Ven 3 et lun 6 : *Fils de personne* à 20h45.
- Sam 4 : *Discolure day* à 20h45.
- Dim 5 : *Disclosure day* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aigrefeuille-d'Aunis : *L'enfant du désert* mardi 7 juillet à 20h30 à l'espace culturel Le 4.

CINÉMA PLEIN AIR (GRATUIT)

- St-Georges-des-Côteaux : *La famille Bélier* vendredi 3 juillet à 22h30 dans le parc Georges Ducept. Marché de créateurs et artisans et groupe de musique dès 20h.

Le Moyen Âge à l'honneur avec La Roche à Foucauld



© Association Les Rupificaldiens

LA ROCHEFOUCAULD (16)

Pendant deux jours, La Rochefoucauld-en-Angoumois abandonnera le XXIe siècle pour retrouver l'atmosphère du Moyen Âge. Les 18 et 19 juillet, l'association Les Rupificaldiens organise la 15e édition de sa Fête médiévale, devenue au fil des années l'un des rendez-vous estivaux majeurs de Charente.

Après avoir accueilli 13.000 visiteurs en 2025, les organisateurs entendent poursuivre sur cette dynamique avec une programmation encore plus riche. « *Vous retrouverez en plus des incontournables, la présence de nouvelles compagnies de spectacle, de nombreuses animations et un grand marché médiéval de plus de 60 artisans et exposants* », annonce Christophe Richard, président des Rupificaldiens. L'organisation mobilise près de 200 bénévoles, plus de 100 artistes et intervenants ainsi que de nombreuses associations locales. Un an de préparation et plus de deux mois d'installation sont nécessaires pour faire naître ce village médiéval éphémère au pied du château.

Le week-end débutera dès le samedi matin par la traditionnelle parade du Seigneur de La Roche et de sa cour dans les rues de la ville. Costumes d'époque, cavaliers, jongleurs et musiciens rejoindront ensuite le parc du château, où les visiteurs découvriront un vaste campement médiéval, un marché d'artisans, des démonstrations de métiers anciens et des animations en continu jusqu'en soirée. Les familles retrouveront les classiques qui font le succès de la manifestation : jeux médiévaux, tir à l'arc, initiation à l'escrime, combats de chevaliers, machines de siège, fauconnerie, ateliers de calligraphie, de sculpture sur pierre, de tissage ou encore de fabrication de vitraux. Les enfants pourront tenter de devenir chevaliers lors de la cérémonie d'adoubement. Cette édition sera marquée par l'arrivée de plusieurs nouvelles compagnies, parmi lesquelles Les Zoolians, avec leur théâtre fantastique et leur spectacle pyrotechnique Arcanes, Les Aboyeurs, L'Arbre de Sovenance, Caminaïre, Soñj ou encore Les Loups de Lemnia. Les traditionnels tournois équestres, les spectacles de feu et les déambulations musicales rythmeront les deux journées, tandis que le grand repas médiéval autour du cochon à la broche sera proposé sur réservation.

Les visiteurs pourront également profiter d'un pass couplé permettant de visiter le château de La Rochefoucauld à tarif préférentiel durant tout le week-end. Une manière de prolonger l'immersion historique dans un cadre patrimonial exceptionnel, qui fait depuis quinze ans le succès de cette fête médiévale.

Lætitia Thomas

Deux jours au rythme des cultures amérindiennes



© Valéry Sauvage – Pow Wow

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE (17)

Au cœur de la campagne saintongeaise, les 18 et 19 juillet, les battements des tambours amérindiens résonneront une nouvelle fois entre les murs Renaissance du château de Dampierre-sur-Boutonne. Depuis sa création en 2022, le festival Pow Wow s'est imposé comme un rendez-vous culturel singulier, mêlant découverte, transmission et rencontres autour des peuples autochtones du continent américain.

Pour cette cinquième édition, l'association Culture and Spirit annoncent la venue d'une dizaine de représentants issus de sept nations autochtones différentes. La plupart d'entre eux viendront du Canada, des États-Unis et de l'Équateur afin de présenter au public leurs danses traditionnelles, leurs chants, leur artisanat et leur vision du monde.

Au programme figurent les grandes entrées cérémonielles, moments emblématiques des pow wow durant lesquels les participants font leur apparition au son des tambours et des chants traditionnels. Plusieurs démonstrations de danses sacrées et intertribales rythmeront le week-end. Le public pourra également assister aux prestations du groupe canadien RedTail Spirit Singers, spécialisé dans les chants avec des tambours traditionnels, ainsi qu'au concert du groupe équatorien Raza Inka, dont les sonorités andines contemporaines mêlent héritage ancestral et influences actuelles.

Au-delà du spectacle, les organisateurs souhaitent avant tout favoriser les échanges. Tout au long du week-end, visiteurs et représentants autochtones pourront dialoguer autour de l'histoire des Premières Nations, de leur rapport à la nature, de leurs traditions et des enjeux auxquels elles sont aujourd'hui confrontées pour préserver leurs cultures et leurs territoires.

Un marché artisanal permettra également de découvrir bijoux, objets décoratifs, instruments de musique, vêtements traditionnels et créations inspirées des cultures amérindiennes. Un espace librairie proposera plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire et aux peuples autochtones. Côté restauration, une offre inspirée de la cuisine tex-mex complétera l'événement. Cette année, une exposition photographique ainsi qu'un atelier créatif enrichiront également la programmation.

Si les pow wow sont traditionnellement des rassemblements communautaires autochtones destinés à célébrer la culture, les liens sociaux et la transmission des savoirs, celui de Dampierre-sur-Boutonne s'inscrit dans une démarche de découverte interculturelle ouverte à tous. Un pont entre deux mondes qui, le temps d'un week-end, transforme la petite commune des Vals de Saintonge en terre de rencontre entre la France et les peuples autochtones des Amériques.

Samedi 18 juillet, ouverture des portes à 18h30 ; dimanche 19 juillet, ouverture des portes à 14h. Tarifs sur place : 15 €, 6€ (11-17 ans), gratuit -10 ans.

Une pléiade de stars sur la scène d'Au Fil du Son

CIVRAY (86)

Les bénévoles de l'association La Ch'mise verte, organisatrice du festival Au Fil du Son à Civray, en Sud Vienne, l'annoncent sans ambages : « *Au Fil du Son s'impose une nouvelle fois comme l'un des plus grands rendez-vous musicaux de l'été dans le Poitou. Un festival à taille humaine, mais à l'ambition XXL, où se mêlent têtes d'affiche incontournables et talents émergents dans une atmosphère festive et conviviale.* »

Comme le veut la tradition, l'ouverture des festivités, jeudi 23 juillet, se voudra un peu décalée, avec les artistes d'Au Fil du Son Déraille. « *Pensée comme une soirée à part dans la programmation, cette déclinaison festive et volontairement décalée du festival mêle énergie populaire, second degré et liberté presque totale. Déguisement fortement recommandé !* » On retrouvera notamment sur scène Larusso, le Collectif Métissé, O-Zone, Sébastien Patoche, Bernard Minet… ça promet !



© Pauline Fournat

Les deux jours suivants, « *le vendredi et le samedi, les deux scènes d'Au Fil du Son joueront la carte de la diversité et de l'intensité. Les amateurs de chanson vibrante et populaire pourront compter sur l'énergie fédératrice de Claudio Capéo, tandis que Feu ! Chatterton viendra poser sa poésie rock élégante et incandescente. Le hip-hop sensible et engagé de Youssoupha croisera la plume lumineuse de Gaël Faye, pour des moments suspendus entre groove et profondeur* » est-il annoncé.

Le Off du festival

La nouvelle génération ne sera pas en reste : 47TER, LiaB, Malaka, Mimaa, Perceval, Sam Sauvage (révélation masculine aux Victoires de la Musique) et Zélie viendront « *insuffler fraîcheur et audace à cette édition 2026, entre pop moderne, rap aiguisé et découvertes à suivre de très près. Et parce que la fête ne se limite pas à la grande scène, le Off du festival animera le vendredi et le samedi, ouverts à toutes et tous : concerts, animations et moments de partage viendront prolonger l'expérience au-delà des concerts.* »

Jeudi et vendredi, ouverture des portes à 18 h, le samedi, ouverture des portes à 17 h. Le festival Au Fil du Son est organisé en plein cœur du centre-ville de Civray, au bord de la Charente.

Olivier Jaunay



© Valéry Sauvage – Pow Wow

LE GRAND Jeu de l'été

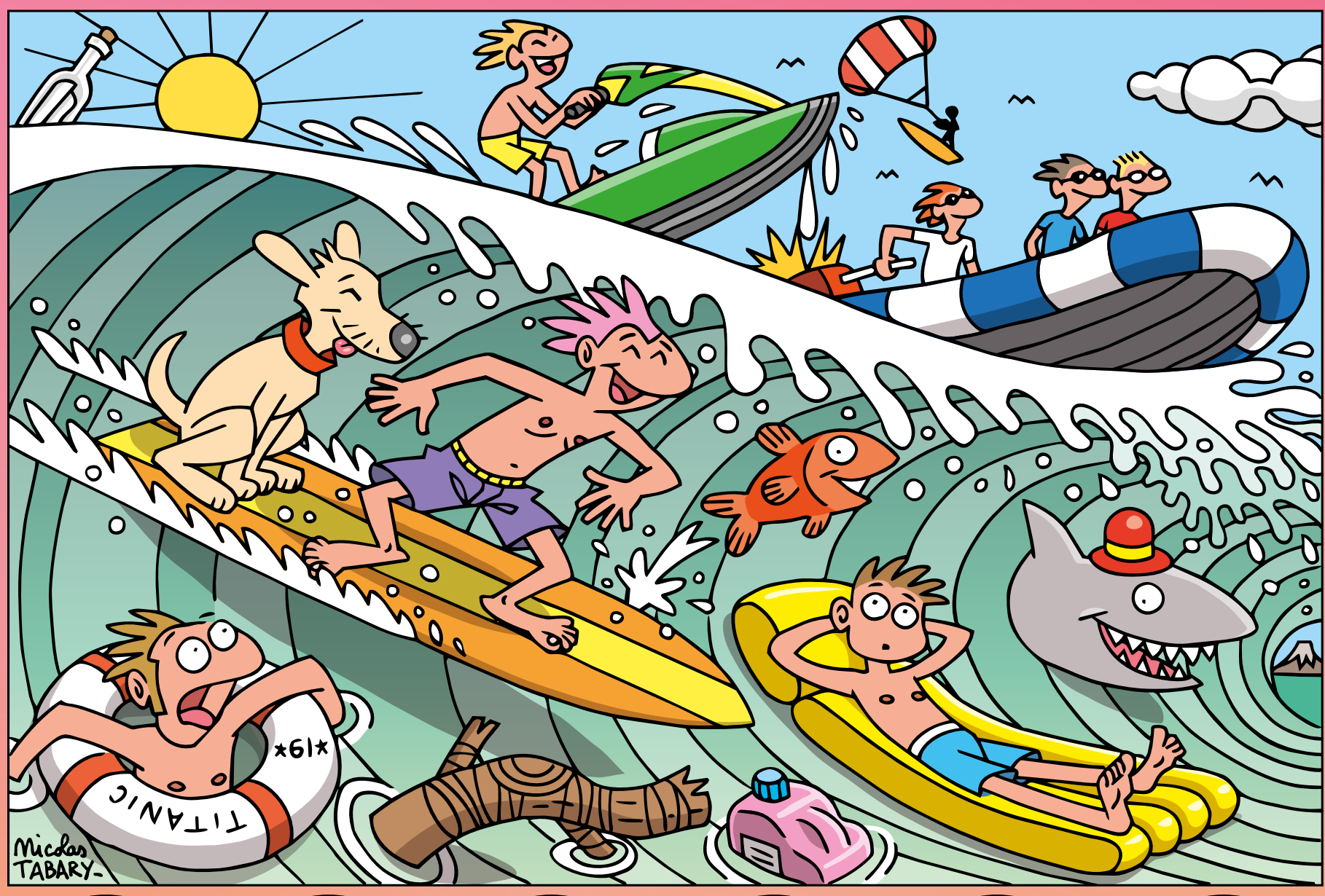
AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

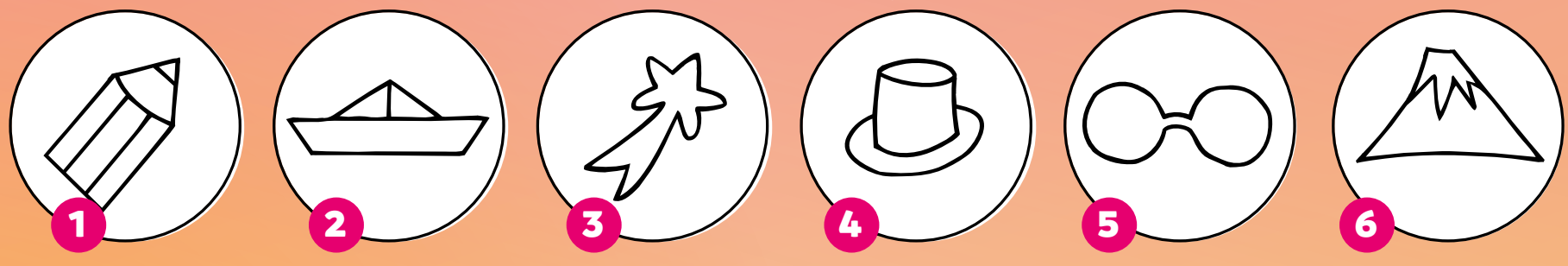
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



La nouvelle maire Hélène Rata a pris ses premières décisions



Quartier Pierre-Loti, les habitants se plaignent de la hauteur des herbes - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

Espaces verts, restauration scolaire, Bal pop… La nouvelle équipe municipale a posé sa griffe après trois mois de mandat.

Installée maire le 20 mars par le conseil municipal, Hélène Rata, élue avec 51,33 % des voix face à Tony Loisel, a eu besoin de temps pour prendre le pouls de la machine municipale. En trois mois de mandat, l'action de la maire de 63 ans est tout de même notable.

Le premier point concerne les espaces verts, un aspect sur lequel la population a été critique ces derniers mois. La hauteur des herbes a fortement déplu. « *Le lendemain ou surlendemain de mon élection, sans raison électoraliste, j'ai demandé aux services concernés de passer faire une coupe dans le quartier Pierre-Loti et ils y sont allés trois jours après*, raconte la maire. *Il y a eu de nouvelles remontées et deux ou trois semaines après, a eu lieu une deuxième vague de tonte un peu plus poussée.* » Le 23 juin, s'est aussi tenue une réunion sur le cadre de vie du quartier Loti, afin de constituer des groupes habitants/agents municipaux.

La restauration scolaire a aussi été dans le viseur de la nouvelle équipe municipale avec le projet de refaire fonctionner des cuisines dans chacune des écoles de la commune. Pour rappel, depuis le maire Tony Loisel, la restauration passe par des plats fournis par un prestataire et réchauffés sur place. C'est ainsi que le projet d'extension de l'école de La Courbe a été mis sur pause « *pour permettre le retour de la production des repas sur place* », explique la maire.

Rendez-vous phare de l'été aytrésien depuis 2023, la Grande soirée n'aura pas lieu. Cet été, c'était le groupe populaire des années 1980, La Compagnie créole, qui était prévu sur la scène du parc Jean-Macé. « *Comme je l'avais indiqué depuis plus de deux ans, le format de la Grande soirée ne pouvait pas perdurer en l'état,* indique Hélène Rata. *Nous l'avons totalement revu. Notre volonté est simple : proposer une fête populaire, le Bal pop, imaginée d'abord pour les Aytrésiens.* » Celui se tiendra le samedi 11 juillet à Jean-Macé.

Arnaud Bébien (CLP)

Un clap de fin plein d'émotion pour Franck Padovani

LA JARRIE

Élèves, anciens et actuels, parents et équipe éducative se sont réunis mardi 23 juin au collège Dolto pour rendre un vibrant hommage à Franck Padovani. Après 21 années consacrées à la section basket, l'enseignant a reçu un au revoir empreint d'émotion.

Mardi 23 juin, la salle Jacky-Héraud de La Jarrie a accueilli un hommage chaleureux à Franck Padovani, professeur d'EPS et créateur de la section basket du collège Françoise-Dolto. Malgré une chaleur écrasante, élèves, anciens et actuels, parents, enseignants et direction avaient tenu à être présents pour saluer son engagement avant son départ à la retraite, prévu le 3 juillet.

Décorée de pancartes de remerciements et de ballons multicolores, la salle a vécu un après-midi placé sous le signe des retrouvailles et de la convivialité. Concours de lancers francs, battle de Madison, puis haie d'honneur ponctuée d'applaudissements, de holà et de confettis ont rythmé cette cérémonie, que Franck Padovani a traversée avec une émotion palpable.



Haie d'honneur, confettis et applaudissements pour le professeur d'EPS - © *Jean-Paul Boué (CLP)*

Arrivée au collège en 2023, la proviseure Cécile Fleury a salué les qualités humaines de son collègue : « *À mon arrivée, j'ai découvert quelqu'un d'humain, d'extraordinaire, toujours souriant, fédérateur, calme et posé. Il a impulsé beaucoup de choses. Il va énormément manquer aux élèves comme aux collègues.* »

Champions de France

Très ému, Franck Padovani est revenu sur un parcours débuté en 2004. « *J'ai créé la première section basket en 2005. En 21 ans d'existence, nous avons participé huit fois aux championnats de France UNSS et été champions de France en 2010. Pour moi, l'option basket n'a jamais été un simple cours. Cette aventure a été possible grâce au soutien des directions successives, des collègues, des élèves et surtout des parents.* »

Une page se tourne pour le collège, mais l'héritage sportif et humain laissé par Franck Padovani continuera longtemps d'inspirer les générations d'élèves qui lui succéderont.

Jean-Paul Boué (CLP)

Plage de Roux : une association demande un accès cyclable



Une association aytrésienne demande un accès pour les cyclistes à la plage de Roux - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Très active sur le front des risques de pollution à la plage de Roux, partagée par Aytré et La Rochelle, l'association aytrésienne du quartier du Fief des Galères l'est aussi en faveur de l'accès à vélo à la plage. Elle s'est exprimée à ce sujet à la mi-juin dans un communiqué : « *La déviation de la Vélodyssée qui ne passe plus par le chemin derrière la plage a rendu, de fait, ce chemin impraticable pour les cyclistes. Preuve en est : les chutes de cyclistes sur ce chemin envahi par le sable de la plage. Il est temps de clarifier la situation pour que l'accès à la plage soit possible pour les cyclistes.* »

L'association annonce aussi qu'elle va poursuivre la correspondance avec les pouvoirs publics « *pour la protection de la plage de Roux qui nécessite de façon urgente un renforcement du cordon dunaire dans l'attente de la dépollution des marais* ». « *Nous interpellerons les nouveaux élus communautaires et municipaux comme nous l'avons déjà fait depuis maintenant plusieurs années* », indique l'association.

En février, lors de son assemblée générale, l'association avait affirmé faire de l'avenir de la plage de Roux l'une de ses priorités de l'année 2026. « *La plage de Roux est en train de disparaître, une commune littorale comme Aytré doit se défendre contre l'érosion* », avait lancé à ce sujet l'ancien président du Fief des Galères, Michel Petit. Enfin, pour rappel, les terrains de l'arrière-plage, à Besselue, sur une superficie d'environ quatre hectares, ont été très lourdement pollués après l'installation d'un ancien dépôt de vidange et d'une fabrication d'engrais, de 1899 à 1992.

EN BREF

MARSILLY

■ **SMILE. Une question liée à l'emploi, à la formation ou à la reconversion professionnelle ? Le service mobile d'informations locales pour l'emploi tiendra une permanence lundi 6 juillet de 14h à 17h à la mairie.**

SAINT-CHRISTOPHE

■ **FÊTE NATIONALE. Lundi 13 juillet sur le parking de la salle polyvalente, organisée par le comité des fêtes et la mairie. Moules ou saucisses / frites dès 19h, concert rock avec Pocket Call à 20h, retraite aux flambeaux à 22h30, feu d'artifice à 23h.**

SAINT-XANDRE

■ **DON DE SANG. Collecte vendredi 10 juillet de 15h30 à 19h à l'Agora. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr**

SAINTE-SOULLE

■ **ÉCOLE DES GRANDES RIVIÈRES. Un projet de réhabilitation est actuellement à l'étude afin de redonner vie au bâtiment à travers un espace dédié à la création, à la culture et aux échanges. Une réunion publique est proposée mardi 7 juillet à 18h30 à la maison des associations.**





Les caravanes s'étaient installées sur la plaine de jeux proche de la salle de La Passerelle - © *Pascal TV*

Occupée illégalement par des gens du voyage, la plaine des jeux a été évacuée dans le calme

Le site a été évacué pacifiquement le 21 juin. S'il se satisfait de l'issue apaisée, le maire a vivement condamné les messages haineux publiés sur les réseaux sociaux.

ANDILLY-LES-MARAIS

Comme chaque année à la même période, de nombreuses communes en Charente-Maritime, dont plusieurs en Aunis Atlantique, voient des norias de caravanes de la communauté des gens du voyage s'installer sur leur territoire. Dimanche 14 juin, vers 15 heures, Andilly-les-Marais n'a pas échappé à la règle.

Un important groupe de caravanes s'est introduit illégalement sur la plaine des jeux après avoir forcé le portail d'accès aux courts de tennis. Comme la loi lui oblige, la Communauté de communes (CdC) s'est dotée, il y a trois ans, d'une aire d'accueil pour les grands passages.

> *« Le groupe entendait maintenir son installation »*

Celle-ci, d'une capacité de 200 caravanes, est située entre Marans et Saint-Jean-de-Liversay. Mais elle n'est pas utilisée. « *Je me suis immédiatement rendu sur place, rapidement rejoint par la Gendarmerie nationale ainsi que par la médiatrice sociale des gens du voyage de la CdC Aunis Atlantique. Malgré plusieurs échanges, il est rapidement apparu que ce groupe entendait maintenir son installation* », explique le maire d'Andilly-les-Marais, Sylvain Fagot.



Aucun dégât n'a été constaté après le départ des 150 caravanes, qui a eu lieu dans la matinée du dimanche 21 juin - © *Pascal TV*

Deux heures plus tard, l'édile déposait une plainte auprès de la brigade de gendarmerie de Marans. « *Notre territoire est en parfaite conformité avec la réglementation* », insiste l'élu. Comme le prévoit la procédure, après 48 heures d'occupation, le Préfet de la Charente-Maritime a été mis en demeure par le maire d'Andilly d'engager la procédure d'évacuation administrative, au regard de la conformité réglementaire et du fait que l'aire de grand passage était disponible.

La plaine des jeux nettoyée par ses occupants

Vendredi 19 juin, le préfet a notifié au maire d'Andilly son arrêté d'expulsion prévoyant le recours à la force publique dans un délai de 24 heures. « *À la suite de nouveaux échanges avec le pasteur représentant le groupe, et en concertation avec la gendarmerie, un départ volontaire a été organisé dimanche 21 juin à 8 heures. Celui-ci s'est déroulé dans le calme, sans incident et dans le respect des engagements pris* », poursuit Sylvain Fagot.

À noter qu'avant leur départ, plusieurs équipes du groupe ont procédé au nettoyage complet de la plaine des jeux, qui a été restituée dans un excellent état de propreté. Par ailleurs, conscients des désagréments occasionnés, notamment pour la fête organisée par l'association des parents d'élèves (APE) d'Andilly et de Sérigny, qui n'a pu se tenir comme prévu à la salle La Passerelle, un geste financier a été fait par la communauté des gens du voyage.

500 euros de don à l'APE

Le pasteur du groupe a remis un don de 500 euros à l'association en guise de compensation. À l'origine, ce groupe devait rejoindre la Communauté d'agglomération de La Rochelle. « *Estimant que les équipements proposés n'étaient pas adaptés à leurs besoins, ils se sont orientés vers notre commune, pensant qu'elle relevait de cette même intercommunalité* », précise Sylvain Fagot.

Ce dernier est d'ailleurs revenu sur certains commentaires publiés sur les réseaux sociaux : « *Je condamne avec la plus grande fermeté les propos haineux, xénophobes, les insultes et les attaques personnelles qui ont été publiés, bien souvent sous couvert d'anonymat ou derrière des pseudonymes. Ces messages ne correspondent en rien aux valeurs humanistes, républicaines et sociales qui guident mon engagement d'élu. Mon rôle est simple : faire respecter la loi, protéger les intérêts de la commune et de ses habitants* », conclut-il.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **PISCINES D'ÉTÉ.** Nouveaux horaires d'ouverture. À *Marans* du 6 juillet au 30 août : le mardi, jeudi et dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, le mercredi de 15h à 20h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 20h et le samedi de 15h à 19h (fermée le lundi). Contact au 05.46.01.00.01. À *Courçon* du 4 juillet au 30 août : tous les jours (sauf le lundi) de 15h à 19h30. Contact au 05.46.01.60.19.

MARANS

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Séance jeudi 2 juillet à 20h15 à la salle des fêtes, retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville.

LA RONDE

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet à la salle des fêtes. Dès 9h30 : jeu de piste et balade à vélo. 12h : apéritif offert par la commune, pique-nique (barbecue à disposition) et food-truck. 15h : concours de pétanque gratuit (inscription à 14h30). 20h : repas champêtre (tajine, adulte 16 €, -12 ans 8 €, réservation avant le 8 juillet au 07.56.37.20.31) et concert de Cathy Joubert. 22h30 : retraite aux flambeaux. 23h : spectacle pyrotechnique et bal populaire.

BENON

■ **CIMETIÈRE.** 2e édition du nettoyage participatif samedi 4 juillet dès 8h. Apportez vos outils.

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dans le parc municipal, organisée par Les lutins de Benon. 18h : apéro. 19h : repas poulet basquaise (adulte 14 €, enfant 6 €, réservation au 06.72.22.24.50 ou sur helloasso). 21h30 : spectacle. 22h30 : retraite aux flambeaux organisée par la mairie. 23h : soirée DJ.

FERRIÈRES-D'AUNIS

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet, jeux (course en sac, quilles…) dès 15h30, repas moules/frites (15 € sur réservation avant le 10 juillet au 06.22.14.12.53) à 19h, spectacle *Merveille des eaux* à 23h (show aquatique lumineux).

VILLEDOUX

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet sur la plaine des jeux. 19h : repas (moules ou saucisse / frites) offert aux Villedousais sur justificatif (redevance ordures ménagères 2026) et ouvert hors commune (tarif à définir), sur inscription en mairie ou sur accueil@villedoux.fr 22h : retraite aux flambeaux. Soirée concert.

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **PETITE ENFANCE.** Atelier fabrication gâteaux et thé anglais animé par Marion Robin mercredi 8 juillet à 14h à la salle des fêtes. À partir de 3 ans. Inscription au 06.20.45.38.31.



Marie-Annick Edieu et Xavier Bonnin sont les gérants de la Guinguette de Maya - © *T.C.*

Des bords de Charente à la campagne, changement de décor pour la Guinguette de Maya

Initialement installée à Taillebourg, la Guinguette de Maya a déménagé en catastrophe à Varaize en raison du non-renouvellement du bail par la mairie.

VARAIZE

L'histoire commence il y a deux ans. Venue simplement boire un verre à Taillebourg, Marie-Annick Edieu tombe immédiatement sous le charme du lieu. L'ambiance, l'esprit guinguette, le cadre convivial : tout lui plaît. Une discussion de dix minutes avec les propriétaires suffit à la convaincre. « *C'est vendu !* » L'aventure est lancée.

> *“On était si bien, on ne s'y attendait absolument pas”*

Avant de reprendre officiellement l'établissement, elle passe une saison complète aux côtés des anciens propriétaires afin d'apprendre les rouages du métier. L'an dernier, accompagnée de son conjoint Xavier Bonnin, elle se jette à l'eau. Le baptême du feu est une réussite. La clientèle est au rendez-vous et la première saison dépasse leurs attentes. Il faut dire que l'emplacement en bord de Charente attire du monde.

Mais à l'approche de cette deuxième année d'exploitation, un coup dur vient bouleverser leurs plans. La municipalité de Taillebourg décide de ne pas renouveler le bail de la guinguette. « *On a appris la nouvelle en février pour une ouverture en avril*, se remémore, amère, Marie-Annick Edieu. *On était si bien, on ne s'y attendait absolument pas.* » Contraints de quitter leur emplacement, les deux gérants doivent trouver une solution en urgence.

C'est alors que la commune de Varaize, sous l'impulsion de son nouveau maire Julien Blasac, leur tend la main. Soucieux de redonner de l'animation à son village, l'élu propose d'accueillir la Guinguette de Maya. Un soulagement pour le couple, même si le changement de décor est radical. « *Julien Blasac a tout fait pour nous aider à nous installer dans sa commune* », apprécie la gérante.

Un changement de cadre radical

À Taillebourg, les clients profitaient d'un cadre idyllique en bord de Charente. À Varaize, la vue donne désormais sur un parking et un city stade. Une transition difficile pour les propriétaires, conscients que l'environnement joue un rôle essentiel dans l'attrait d'une guinguette.

« *Au-delà de ça, on habite à Saint-Savinien, soit environ 5 minutes de Taillebourg, et on en a pour 30 minutes pour aller à Varaize, sachant qu'on rentre l'après-midi et qu'on revient le soir…* », se désole Xavier Bonnin.

Les conséquences se font rapidement sentir. Là où la Guinguette de Maya servait jusqu'à 200 couverts par jour à Taillebourg, atteindre ce chiffre sur une semaine entière relève désormais de l'exploit. Face à cette baisse de fréquentation, les horaires ont été adaptés. Les après-midi, autrefois animés, se révélaient particulièrement calmes.

Malgré les difficultés, Marie-Annick et Xavier refusent de baisser les bras. La carte continue de faire la part belle à une cuisine simple et généreuse. Chaque jour, des plats du jour sont proposés, comme des suprêmes de volaille, tandis que le vendredi est consacré aux incontournables moules-frites préparées avec des moules de Charron.

> *“C'est une autre manière de faire la cuisine”*

Pour Marie-Annick Edieu, la guinguette représente bien plus qu'une activité professionnelle. « *C'est une autre manière de faire la cuisine*, explique-t-elle. *Travailler en extérieur permet un contact plus direct avec la clientèle que dans un restaurant traditionnel.* » Elle apprécie également le caractère éphémère de la formule, synonyme selon elle de liberté et de convivialité.

Cette souplesse permet aussi l'organisation d'événements privés. Mariages, anniversaires ou réunions familiales peuvent être accueillis sur place. Le week-end du 20 juin, la guinguette a ainsi été entièrement privatisée pour une réception.

Des soirées à thèmes

Pour attirer de nouveaux visiteurs, le couple mise également sur l'animation. Plusieurs soirées à thème et soirées DJ sont programmées tout au long de l'été. La chanteuse-interprète Cathy Juillot se produira notamment le 26 juin, avant de revenir les 11 juillet et 14 août.

À ses côtés, Xavier Bonnin apporte son expérience et sa polyvalence. Pâtissier, soudeur puis chauffeur poids lourd au fil de sa carrière, il a finalement choisi de démissionner pour suivre Marie-Annick dans cette aventure. Un choix qu'il ne regrette pas.

Pour autant, Marie-Annick Edieu, Xavier Bonnin et le maire Julien Blasac partagent la même ambition : faire de la Guinguette de Maya un lieu de vie capable de redonner de l'animation à Varaize. Une mission qui demandera du temps, mais que tous abordent avec la même conviction : celle que l'esprit guinguette peut trouver sa place partout, à condition que les habitants répondent présents.

Théo Chiramberro

La Guinguette de Maya : Grande Rue. Ouverture du lundi au dimanche de 11h à 15h et de 18h30 à 23h. Fermée le jeudi. Contact au 06.01.48.14.68.

EN BREF

VALS DE SAINTONGE

PISCINES D'ÉTÉ. Horaires du 4 juillet au 30 août : ouvertes tous les jours de 14h à 19h. Fermée le lundi à Loulay et Le Mung/St-Savinien, le samedi à Aulnay-de-Saintonge et St-Hilaire-de-Villefranche et le dimanche à Matha et Tonnay-Boutonne.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

EAU 17. Les itinérances de l'escape game pour découvrir les bons gestes et devenir un héros de l'eau feront escale mercredi 8 juillet de 9h à 17h à l'office de tourisme. 15 minutes de jeu et 20 minutes d'échanges. Équipes de 2 à 4 joueurs, à partir de 10 ans. Renseignement au 06.07.95.89.78 ou 06.86.46.30.21.

DON DE SANG. Collecte mardi 7 juillet de 15h à 19h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

ESSOUVERT

FÊTE NATIONALE. Samedi 11 juillet dès 19h au stade de St-Denis-du-Pin, organisée par la mairie. Pique-nique partagé dansant (tables et bancs à disposition), retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

MAZERAY

FÊTE NATIONALE. Lundi 13 juillet à la salle des fêtes. Repas animé par D'Yann Sentimental, distribution de lampions, feu d'artifice et bal. Réservation au 06.49.25.74.98.

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

FÊTE NATIONALE. Repas (saucisses grillées / pommes de terre grenailles) organisé par la commune mardi 14 juillet à partir de midi. Jeux et animations l'après-midi. Inscription du lundi 6 au vendredi 10 juillet de 9h30 à 12h en mairie.

TAILLANT

MAIRIE. La nouvelle secrétaire Stéphanie Moreau vous accueille les mardis de 8h à 12h30 et de 13h à 18h et les vendredis des semaines paires de 8h à 12h30 et de 13h à 17h30.

AULNAY-DE-SAINTONGE

ACCA. L'assemblée générale de l'association des chasseurs se tiendra vendredi 3 juillet à 19h à la salle Jean-Mary Collin.

LOIRÉ-SUR-NIE

FÊTE NATIONALE. Mardi 14 juillet dès 17h30 : attractions foraines, marché, food-trucks, concert, spectacle, feu d'artifice, bal années 80 à aujourd'hui.

BEAUVAIS-SUR-MATHA

POLITIQUE. Réunion publique vendredi 3 juillet à 20h à la salle des fêtes en présence de l'équipe municipale. Présentation des différentes commissions et les dossiers en cours.

Un couple de kinés ouvre son cabinet



Dorota Ciesek et Mihai Bordeianu ont ouvert leur cabinet dans l'ancienne école maternelle - © T.C.

ESSOUVERT

Dorota Ciesek et Mihai Bordeianu ont investi l'ancienne école maternelle communale pour y installer leur cabinet médical.

Les Vals de Saintonge ont le vent en poupe pour les kinés étrangers qui établissent leur cabinet (lire p. 10). À Essouvert, la Pologne et la Roumanie sont représentées par Dorota Ciesek et Mihai Bordeianu. Leur histoire singulière démarre à Saujon en 2022. Mais il faut remonter le temps pour comprendre l'histoire de ces masseurs kinésithérapeutes. Honneur aux femmes, Dorota Ciesek a 40 ans et est kiné depuis quinze ans. « *J'ai choisi la France pour concilier le travail et le voyage* », confie-t-elle avec un large sourire. En treize années de pratique sur le territoire français, elle a exercé à Metz, Dax, Thonon-les-Bains, Saujon et donc Essouvert. Pour sa part, Mihai Bordeianu a 37 ans, il est originaire d'une ville de taille moyenne en Roumanie. « *J'ai des amis kinés en France, je les ai rejoints ici en 2018 alors que je ne connaissais que bonjour et au-revoir* », s'amuse-t-il. Passé par Digne-les-Bains et Rochefort, il rejoint le cabinet de Saujon où il fera la rencontre de sa future femme : Dorota Ciesek. Les deux quitteront Saujon pour la Charente quelques temps. « *On a commencé comme assistants là-bas, l'expérience s'est mal passée mais on travaillait bien tous les deux donc on s'est dit qu'on allait ouvrir un cabinet ensemble* », explique Dorota Ciesek.

Et son futur mari d'ajouter : « *On tenait vraiment à s'installer dans une petite commune là où il y avait besoin de kinés. Le maire Henri Auger a dit oui et on s'est installés dans l'ancienne école maternelle.* » Les séances des deux kinés sont axées autour de la neurologie, du respiratoire, du postopératoire, de la magnéto-thérapie. Il faut être âgé d'au moins 10 ans pour être patient. Ils prennent les rendez-vous via Doctolib et par téléphone. Après un hiver de travaux, le couple a pu ouvrir fin avril. Mais il devra fermer quatre semaines en juillet pour cause de mariage. Leur retour est prévu le lundi 3 août.

Théo Chiramberro

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h-18h. 24 bis rue de la République. Contact au 05 46 25 49 95 et 06 30 34 45 29.

L'ombrière photovoltaïque de Mazeray inaugurée



Tous les acteurs de cet investissement électrique ont pris part à l'inauguration - © T.C.

À Mazeray, l'installation a été très rapide. En quelques mois, des milliers de panneaux photovoltaïques ont fleuri un peu partout sur les terrains du Moto Club Angérien (MCA). « *C'est le plus grand projet d'ombrière photovoltaïque du département* », rappelle Stéphane Bozzarelli, président de Dev'EnR. « *C'est par conséquent l'un des plus grands de la région* ». Les élus du territoire qui ont participé activement à ce projet ont pris la parole un à un. « *C'est une étape historique pour le site et le territoire* », s'exclame Jean-Marie Boissonnot, président emblématique du MCA. « *C'était une idée audacieuse de faire de notre site un espace d'énergie propre* ».

Sylvain Marchal, maire de Mazeray, a tenu à souligner l'ampleur de ce projet en rappelant quelques chiffres clés. « *C'est précisément 23.686 panneaux qui ont été installés, ce qui permet d'éviter 600.000 tonnes de CO2 par an. Cela améliore également le confort des usagers du site* ». Présidente de Vals de Saintonge Communauté, Françoise Mesnard a rappelé que c'est un échange gagnant-gagnant pour la collectivité, le MCA, Dev'EnR avec des enjeux financiers non négligeables. La structure doit rapporter 53.000 euros par an au MCA, soit près de la moitié de son budget, 51.000 euros à l'intercommunalité, 30.000 euros au département et 20.000 euros à la commune de Mazeray. « *Il y a aussi le grand parc à Fontenet sur l'ancien camp militaire* », mentionne Françoise Mesnard, « *ça montre notre engagement en faveur de la transition énergétique* ». La conseillère départementale Caroline Aloé lui a emboîté le pas : « *La Charente-Maritime est tournée vers le photovoltaïque comme le montrent les six collèges qui produisent de l'électricité verte* ». Le député Fabrice Barusseau a conclu : « *C'est un projet qui s'inscrit durablement. C'est ce qui se passe quand l'État laisse les élus faire leur travail sur le territoire. Le projet a été immédiatement accepté par tous* ». Les prochains projets de Dev'EnR concernent l'ancienne décharge de Landes et la carrière d'Aulnay.

La Ville recherche déjà des bénévoles pour la journée Octobre rose

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La municipalité lance un appel aux bénévoles pour préparer Octobre rose & prévention santé du 3 octobre. Accueil, sécurisation des parcours, inscriptions : les missions sont variées.

La préparation de la prochaine édition d'Octobre rose & prévention santé est déjà engagée à Saint-Jean-d'Angély. À un peu plus de deux mois de l'événement, programmé samedi 3 octobre 2026, la municipalité lance un appel aux bénévoles afin de renforcer l'équipe chargée de l'organisation de cette journée dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la promotion de la santé.

Au fil des années, cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable de l'automne angérien, réunissant plusieurs centaines de participants autour d'une marche et d'une course solidaires, mais aussi de nombreux stands d'information, d'animations et de prévention.

Pour assurer le bon déroulement de cette édition 2026, la Ville recherche des personnes prêtes à consacrer quelques heures de leur temps. Les missions proposées sont variées. Les bénévoles pourront participer à l'accueil des partenaires, à l'installation des espaces ou encore au rangement du site à l'issue de la manifestation. D'autres seront chargés de renseigner le public grâce à un point d'information mobile, d'accompagner les visiteurs vers les différents stands ou de gérer les inscriptions des participants.



En mai, la municipalité a organisé un atelier de confection de décorations - © Archives L'Hebdo 17

L'organisation prévoit également des besoins pour la distribution des goodies et des ravitaillements. Sur le terrain, des signaleurs et des vététistes seront mobilisés afin de sécuriser les parcours de marche et de course. Enfin, certains bénévoles assureront l'accueil des sportifs et la gestion des flux autour des espaces de récupération musculaire.

Au-delà de l'aide logistique apportée, la municipalité souligne l'importance du bénévolat dans la réussite de cet événement fédérateur. Rejoindre l'équipe organisatrice permet de participer activement à une action de sensibilisation qui mobilise chaque année de nombreux habitants, associations et partenaires locaux.

Inscription au 05 46 59 56 59 ou service.capsolidarite@angely.net





PETITES ANNONCES

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION • redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 • **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ • f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 • **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE • **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1225 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Pascal Blais, décédé mardi 23 juin. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 1er juillet en l'église de La Jarrie. Elle a été suivie d'un hommage au crématorium de La Rochelle, puis de la remise de l'urne au cimetière d'Aigrefeuille-d'Aunis.

Michelle Gueguen, née Lagathu, décédée jeudi 18 juin à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Josette Paillou, née Humeau, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 1er juillet en l'église du Thou, suivie de l'inhumation au cimetière d'Aigrefeuille-d'Aunis.

● **CHARRON**
Lucette Gareau, née Mureau, décédée dans sa 86e année. La cérémonie civile a eu lieu lundi 29 juin au crématorium de Fontenay-le-Comte (Vendée).

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Madeleine Michot, née Stallivière. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 2 juillet à 10h en l'église de Châtelaillon-Plage suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **FOURAS-LES-BAINS**
René Montmoulinex, décédé jeudi 25 juin à l'âge de 86 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 1er juillet au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

● **LA ROCHELLE**
Jeanne Broutin, née Ordronneau, décédée à l'âge de 85 ans. Un hommage a eu lieu mardi 30 juin au crématorium de La Rochelle.

Annette Chaumillon, née Peignault, décédée à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 1er juillet en l'église Notre-Dame de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de la Pierre levée à Poitiers (Vienne).

Marie-Thérèse Drapeau, née Tostivint, décédée jeudi 25 juin. Une bénédiction sera célébrée lundi 6 juillet à 15h en l'église du Sacré-Cœur de la Genette à La Rochelle. La cérémonie se poursuivra à 16h30 au crématorium de cette même commune.

Claude Girard, décédé dimanche 21 juin, à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 29 juin en l'église du Sacré-Coeur de la Genette à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de la Rossignolette de cette même commune.

Madeleine Gruet, décédée le 23 juin à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi 1er juillet en l'église de la Genette à La Rochelle.

Marie Pageot, née Castaing, décédée à l'âge de 80 ans. Un hommage a eu lieu mercredi 1er juillet au crématorium de La Rochelle.

● **LA ROCHELLE, BOURGNEUF**
Françoise Mouilleron, décédée à l'âge de 76 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 2 juillet à 10h en l'église de Bourgneuf, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **LE THOU**
Jean Charron, décédé dans sa 98e année. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 29 juin en l'église du Thou, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **NIEUL-SUR-MER, LA ROCHELLE, CHOLET (MAINE-ET-LOIRE)**
Maryse Bitaud, décédée mardi 23 juin à l'âge de 60 ans. Un hommage lui a été rendu lundi 29 juin en la salle de cérémonie Grenouilleau Frères de Cholet.

● **PÉRIGNY**
Marc Orgeron, décédé dans sa 97e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 1er juillet en l'église de Périgny, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **PRIGNAC, MATHA**
Liliane Heurteloup, née Pilet, décédée à l'aube de ses 90 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 1er juillet en l'église de Prignac, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Hérie de Matha.

● **ROCHEFORT**
Yves Castelnau, décédé mercredi 24 juin. Ses obsèques religieuses seront célébrées jeudi 2 juillet à 10h en l'église Notre-Dame de Rochefort.

Jean-Claude Michel, survenu lundi 22 juin à l'âge de 80 ans. Ses obsèques civiles ont été célébrées mardi 30 juin au crématorium de La Rochelle.

● **ROCHEFORT, BREUIL-MAGNÉ**
Francis Bouton, décédé lundi 22 juin à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 29 juin en l'église de Breuil-Magné, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Eva Bejon, née Texier, décédée à l'âge de 98 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 29 juin au cimetière de Saint-Jean-d'Angély.

Martine Racinoux. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 2 juillet à 10h en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

● **SAINT-SAVINIEN, ARCHINGEAY**
Jacqueline Coufleau, née Foucher, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 30 juin en l'église d'Archingeay, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **VILLENEUVE-LA-COMTESSE**
Pierrette Jourdain, née Guilleux, décédée dans sa 80e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 30 juin en l'église de Villeneuve-la-Comtesse, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

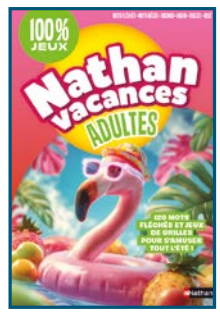
Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

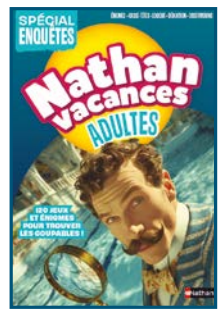
LES LIVRES DE LA SEMAINE

DATE DE PARUTION 02/04/2026

Collection *Nathan vacances adultes*







▶▶ Nathan / Robert Laffont, 6,95 € le cahier, 64 pages

Nathan vacances adultes : culture générale, géo, histoire, évasion, loisirs, sport et nature
Explorez la France depuis votre canapé ! 130 jeux culturels captivants, quiz patrimoine, traditions… Le voyage intelligent qui cultive.

Nathan vacances adultes : mots fléchés, mots mêlés, sudoku, hashi, takuzu, quiz
Ce cahier 100 % jeux rassemble tous les jeux de grilles tendance dans un format pratique et convivial. L'incontournable de vos vacances pour allier détente et stimulation !

Nathan vacances adultes : énigmes, casse-tête, logique, déduction, observations
Devenez le détective de vos vacances ! 22 enquêtes captivantes, 130 jeux stimulants = Le cahier adulte qui allie détente et remue-méninges.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**119**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

Aux termes d'un acte sous signatures privées signé électroniquement le 25 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **MCM Immo**
Siège : 2 chemin de la maison de retraite - 17120 BARZAN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 €
Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location commerciale meublée ou non, ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la souscription d'emprunts et l'octroi de garanties sur les biens sociaux ; la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs de ses associés de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle deviendra propriétaire ; l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la société ; l'organisation de tous événements et séminaires professionnels ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité d'au moins deux tiers des voix des associés présents ou représentés.
Présidente : Marine CERLES, demeurant 23 impasse de la Balinière - 17240 SAINT DIZANT DU GUA.
La Société sera immatriculée au RCS de SAINTES.

POUR AVIS
La Présidente

A2617**907**

CGY

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Mission
17810 ST GEORGES DES COTEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT GEORGES DES COTEAUX du 18 Juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CGY
Siège social : La Mission, 17810 ST GEORGES DES COTEAUX
Objet social : Acquisition, Cession à titre exceptionnel de biens immobiliers et gestion locative de ses biens
Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Hugues YVON,
né le 07 janvier 1969 à SAINTES (17)
demeurant La Grange de la Mission 17810 SAINT GEORGES DES COTEAUX
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis
La Gérance

A2618**242**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

IN SITU LOCATION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 26 juin 2026, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination :IN SITU LOCATION

Capital : 5.000 €

Siège social : Zone de la Corne Neuve, 6 rue Ampère, 17139 DOMPIERRE SUR MER
Objet : Toutes activités :
- de location de tentes, de matériel lié à l'évènementiel ;
- de régie d'évènements.

Durée : 99 années

Président : **Laurent FLUTTO,** 3 rue des Goëlands, 17140 LAGORD
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter et de participer aux délibérations proportionnellement au capital possédé.

Cession et transmission d'actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'action, sauf au profit d'un ascendant ou d'un descendant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés à la majorité des droits de vote.

Immatriculation : RCS LA ROCHELLE.

A2618**010**

notaires nyzam gaillard llanso

SCI LVJH
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me LLANSO, Notaire à DOLUS D'OLERON, le 25 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, gestion, administration, location, mise à disposition et vente (exceptionnelle) de tout bien immobilier
Dénomination : SCI LVJH
Siège social : 15 impasse des Merles, 17550 DOLUS D'OLERON.
Durée : 99 années
Capital social : TROIS CENT SOIXANTE MILLE EUROS (360 000,00 EUR)
Apports en numéraire.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants d'un associé, agréments unanimes pour toutes les autres cessions.
Premiers co-gérants / associés pour une durée illimitée :
Monsieur Jérôme CARLIER,
Madame Valérie CARLIER,
Demeurant ensemble à DOLUS D'OLERON (17550), 15 impasse des Merles.
Immatriculation : R.C.S. LA ROCHELLE
Pour avis,

Le notaire

A2618**056**

Par acte SSP du 25/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ROYAL KEBAB
Objet social : Restauration rapide de kebab, tacos, burger, ainsi que la vente de boissons sans alcool, le tout sur place, à emporter et en livraison.
Siège social : 7 Route Nationale 137 La Vallée 17810 Saint-Georges-des-Coteaux.
Capital : 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MIKAYELYAN Nune, demeurant 7 Route Nationale 137 La Vallée 17810 Saint-Georges-des-Coteaux
Immatriculation au RCS de Saintes



AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2618**219**

Etude de Maître Christel RIOU
Notaire à JONZAC (17500)
Chemin des Groies de Chez Fouché

INSERTION AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christel RIOU, Notaire à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, CRPCEN 17109, le 26 juin 2026, a été effectué un aménagement de régime matrimonial avec un apport à communauté et clause de préciput ;
ENTRE :
Mr William Christophe **FABERT,** retraité, et Mme Florence **PETIT**, moniteur éducateur, demeurant ensemble à CORIGNAC (17130) 15 chemin de la chapelle.
Monsieur est né à JONZAC (17500) le 21 janvier 1966,
Madame est née à SAINTES (17100) le 10 janvier 1970.
Mariés à la mairie de COUX (17130) le 15 juillet 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2618**510**

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Me Damien DORÉ, Notaire associé de la «SELARL DORÉ & DORÉ NOTAIRES», titulaire d'un office notarial à MARENNES (17320), 10 rue Jean Moulin**, CRPCEN 17035, le 30 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Mr Jean-Marc **WIELGOCKI**, professeur de lycée, et Mme Nadine Anna-Marie **KEHL-FERNANDEZ**, retraitée, demeurant à SAINT-JUST-LUZAC (17320) 43 rue de la Résistance.
Mr est né à MELUN (77000) le 18 décembre 1964,
Mme est née à MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130) le 8 janvier 1966.
Mariés à la mairie de FOUJU (77390) le 20 février 1988 sans contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2618**121**

RIVIERE ET ASSOCIES
NOTAIRES

Monsieur Jean-Michel GUILLEMOT, né à STE FOY LA GRANDE (33220), le 15 janvier 1962 et **Madame Sylvie DAVID,** née à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE (16300), le 10 novembre 1962, demeurant ensemble à LES NOUILLERS (17380), 4 rue de la Matassière, mariés à la Mairie de LES NOUILLERS (17380), le 10 juillet 1982, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à une modification de leur régime matrimonial aux termes de laquelle Monsieur GUILLEMOT a mis en communauté des biens propres avec clause de préciput. L'acte a été reçu par Me Bruno RIVIERE, notaire à TONNAY CHARENTE (17430), le 26 juin 2026. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Bruno RIVIERE, notaire à TONNAY CHARENTE (17430), 30 avenue d'Aunis, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Bruno RIVIERE»

VENTES

A2618**055**

Etude de Catherine DALAIS
et Jean-Damien NICOLAS
Notaires Associés à COZES (17120)
9 Bld de Bonnes Nouvelles

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, sont informés de la vente des biens suivants :

A SAINT ROMAIN DE BENET (17600) des parcelles de taillis cadastrées section I n°s 768, 772, 774, 775, 779, 780, 865, 867, 870, 989 au prix de 1 946,00 euros payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation. Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de SAINT ROMAIN DE BENET, pour faire connaître à la SCP DALAIS-NICOLAS, notaires à COZES, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus dans les présentes. Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence. Etant ici précisé que le vendeur se réserve la possibilité, en cas d'exercice d'un droit de préférence, de retirer purement et simplement son bien de la vente.

Pour insertion
Le notaire

TESTAMENT

A2618**446**

SCP Carole BENETREAU-BERNARD et
Clara RIVIERE-PHILIPPON
23 bis Avenue du port Mahon
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 août 2021, Monsieur José Jean CASTINCAUD, divorcé de Madame Sophyanne Adrienne LECLERC, demeurant à MORTAGNE-SUR-GIRONDE (17120) 7 place des Halles , né à MORTAGNE-SUR-GIRONDE (17120), le 9 janvier 1952, et décédé à SAINTES (17100), le 5 mai 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Françoise MONNEAU, Notaire à SAINT JEAN D'ANGELY le 17 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Françoise MONNEAU, Notaire à SAINT JEAN D'ANGELY référence CRPCEN : 17089, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**339**

VALEX Avocats
Alexandre WILMANN
6 bis rue de la Désirée
LA ROCHELLE

MANORS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 Rue Colbert, 17000 LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 39 Rue Colbert
17000 LA ROCHELLE
878 674 845 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 15 mars 2026 à LA ROCHELLE, 39 Rue Colbert, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Manon ROTONDO, demeurant 39 Rue Colbert, 17000 LA ROCHELLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2617**906**

PREMIUM TranSports

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 9 000 euros
Siège social : 15 rue du Midi
17780 SOUBISE
Siège de liquidation : 15 Rue du Midi
17780 - SOUBISE
922 156 724 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2026 au 15 Rue du Midi - 17780 SOUBISE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Stéphane VALETTE, demeurant 15 Rue du Midi - 17780 SOUBISE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2618**468**

Clôture de liquidation

Dénomination :
LE BOUCHON DE LA POULETTE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 3 Rue DES HALLES,
17230 MARANS.
951281799 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Sébastien GUILLAUD demeurant 23 Rue Carnot, 17230 Marans et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS du greffe de la Rochelle.

Le liquidateur

A2617**235**

GUILLET GUILLOT - LIQUIDATION

SARL GUILLET GUILLOT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 route de la Grognasse
17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS
RCS LA ROCHELLE 921851 044

L'Assemblée générale des Associés, réunie au siège de la liquidation, le 20 mai 2026, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Monsieur Timothée GUILLET-LOUVEL, demeurant à LUCHAT (17600) 16 rue du Bourg, et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes seront déposés au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis, le liquidateur.

A2618**413**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

GRAND OUEST MOBILITE ELECTRIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : 161 avenue Jean Paul Sartre
17000 LA ROCHELLE
917 618 811 RCS LA ROCHELLE
L'Assemblée Générale réunie le 24 juin 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Stéphane MICHEL, demeurant au 14 rue des Claires Fief de Roux - 17440 AYTRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Mention faite au RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis du Liquidateur.

MODIFICATIONS

A2617**996**

SCI HERPIN

Société civile
au capital de 45 735 euros
Siège social : 13-14, Rue Léonard de Vinci
17440 AYTRE
RCS LA ROCHELLE D 413 897 133

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 JUIN 2026 il a été décidé de ne pas procéder au remplacement de M. Jacques HERPIN, co-gérant, décédé le 7/03/2026.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2616**460**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EFA TRANSPORTSSociété par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 24 Route des Sauniers - Les Touches17320 ST JUST LUZAC879 472 017 RCS LA ROCHELLE Avis de Publicité Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 03/04/2026 et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2026, la capital social a été réduit de 500 euros pour le porter de 1 000 euros à 500 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune appartenant à certains associés, lesdites actions cédées étant rachetées au prix de 1 040 euros par action.Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIALAncienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros). En outre, aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2026, il a été pris acte de la démission du Président de la Société, Madame Claire POINCELOT demeurant 24 Route des Sauniers Les Touches 17320 SAINT JUST LUZAC. Elle a été remplacée par Monsieur Pierre-Antoine DE GAALON demeurant 24 Route des Sauniers Les Touches 17320 SAINT JUST LUZAC.L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence.Mention sera faite au RCS de La Rochelle.POUR AVISLe Président

A2618**057**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

SDPB
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €
Siège social : 2 Avenue Roger Salengro, 17440 AYTRE
840 886 584 RCS LA ROCHELLE
Suivant délibération du 07/05/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SDPB a décidé de transférer le siège social du 2 Avenue Roger Salengro, 17440 AYTRE au 1 Rue du 18 juin 1940, 17340 YVES à compter du 07/05/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Gérance

A2617**954**

EURL COTERI Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Au capital de 2.000 euros Siège social : 12, rue du Péré 17180 PERIGNY RCS LA ROCHELLE 933 304 891

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 2 mars 2026, l'assemblée générale a décidé

de transférer le siège social du 12 rue du Péré 17180 PERIGNY au 26 rue Basse de Crouin 16100 COGNAC, et ce à compter du 1er mars 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Radiation du RCS de La Rochelle et nouvelle immatriculation au RCS d'Angoulême.

Pour avis
La gérance

A2618**488**

IPSÉITÉ AVOCAT

IPSEITE AVOCAT
A. LAMBERT AVOCAT
SELARL inscrite au barreau de Saintes
5, rue Pierre et Marie Curie
17100 SAINTES

TROCHUT JONATHAN Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros Siège social : 22, Rue du Cabinet 17600 BALANZAC 899 530 588 RCS SAINTES

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du 18/06/2026 l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 22, Rue du Cabinet - 17600 BALANZAC au 31, Rue du Cabinet 17600 BALANZAC à compter rétroactivement du 17 mars 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention en sera faite au RCS de SAINTES.
Pour avis, la gérance.

A2617**903**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

SC URSYNOW

Société civile
au capital de 26 000 euros
Siège social : 3 rue des Cyprès
17200 ROYAN
433 813 474 RCS SAINTES

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés du 22 juin 2026 :
- Anne-Noëlle MAGRÉ née GUILLOU, demeurant à VARSOVIE 02-913 (POLOGNE) Ul. Waszkowskiego 4, a été nommée en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Jean-Philippe MAGRÉ, décédé le 20 février 2026.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.
Pour avis
La Gérance

A2617**985**

BOC

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE 951 542 869

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 24 JUIN 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée BOC a décidé de transférer le siège social du 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE au Chez SCI COB D'AZUR 10 Avenue Félix Faure Appt 303 06000 NICE à compter du 24 Juin 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- le siège social a été transféré du 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE au Chez SCI COB D'AZUR 10 Avenue Félix Faure Appt 303 06000 NICE à compter du 24 Juin 2026 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE
Nouvelle mention : Chez SCI COB D'AZUR 10 Avenue Félix Faure Appt 303 06000 NICE
POUR AVIS
Le Président

A2618**026**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

CATHERINE DAUNIS INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 3.751.740 euros
Siège social : 32 rue René Dumont
Appartement 404 - 17140 LAGORD
811 665 983 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2026 a, à effet du même jour, transféré le siège social du 32 rue René Dumont, Appartement 404, 17140 LAGORD au 5 rue Arvède Barine, 17000 LA ROCHELLE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le greffe compétent demeure celui de LA ROCHELLE.
Pour avis.

A2618**001**

JEB'H

Société civile
au capital de 381 210 euros
Siège social : 13/14, Rue Léonard de Vinci
17440 AYTRE
439954306 RCS LA ROCHELLE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18/06/2026 :

- Marie-Laure HERPIN, demeurant 4 Les Ouchettes 17170 COURCON, a été nommé en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jacques HERPIN, décédé.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2618**415**

TRANSPORTS L'CARBUR

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 9 000,00 euros
porté à 12 325,00 euros
Siège social : 5 allée Merleau Ponty, 17430 TONNAY CHARENTE
853 880 946 RCS LA ROCHELLE

Par décision du 24 juin 2026, l'Associée Unique a décidé une augmentation du capital social de TROIS MILLE TROIS CENT VINGT CINQ (3 325,00 €) par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 9 000,00 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 12 325,00 euros
Pour avis
La Gérance

A2617**909**

HACG

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 000 euros
Siège social : 1 route de Royan
17100 SAINTES
917 622 383 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2026, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social 1 route de Royan, 17100 SAINTES au 122 Rue Amelot 75011 PARIS à compter du 10 Juin 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- le siège social a été transféré du 1 route de Royan, 17100 SAINTES au 122 Rue Amelot 75011 PARIS à compter du 10 Juin 2026 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : 1 route de Royan, 17100 SAINTES
Nouvelle mention : 122 Rue Amelot 75011 PARIS
POUR AVIS
Le Président

A2617**992**

LA MAUVINIERE

Société civile Immobilière
au capital de 300 000 euros
Siège social : 56 rue du Faubourg St Gilles
17700 SURGERES
RCS LA ROCHELLE 537 730 673

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 18 JUIN 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 56 rue du Faubourg St Gilles, 17700 SURGERES au 54 BIS rue du Faubourg St Gilles 17700 SURGERES à compter du 1er Juin 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2617**980**

COB

Société par actions simplifiée
au capital de 1 396 250 euros
Siège social : 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE 501183537

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 24 JUIN 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée COB a décidé de transférer le siège social du 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE au 6 Rue de Belgique 17138 PUILBOREAU à compter du 24 Juin 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- le siège social a été transféré du 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE au 6 rue de Belgique 17138 PUILBOREAU à compter du 24 Juin 2026 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : 19 Rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE
Nouvelle mention : 6 rue de Belgique 17138 PUILBOREAU
POUR AVIS
Le Président

A2612**197**

EQUIVIE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €
porté à 135 370 €
Siège social : 12, Chemin de Fortemont
17500 SAINT SIMON DE BORDES
987 838 810 R.C.S. SAINTES

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 4 mai 2026 que le capital social a été augmenté d'une somme de 127 870 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7 500 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à CENT TRENTE CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX EUROS (135 370 €). Pour avis, la Gérance

A2618**384**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

FERMES MARINES DU SOLEIL
Société par actions simplifiée au capital de 1 546 176 €
Siège social : Port du Douhet, 17840 LA BREE LES BAINS
321 201 105 RCS LA ROCHELLE
Suivant AGM en date du 25/06/2026, la collectivité des associés a décidé de nommer Monsieur Hervé François KERAUTRET, demeurant 41 Avenue du 11 novembre 1918, 49240 AVRILLÉ, en qualité de Directeur Général à compter du 25/06/2026, pour une durée indéterminée.
Pour avis, la Présidente

A2618**399**

BOZIEU CONCEPT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : Résidence la Basilique
12 Chemin de Proupeine
74000 ANNECY
512 179 979 RCS ANNECY

Par décision en date du 01/06/2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 9 rue des Martres 17200 ROYAN, à compter du même jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Présidente : Mme Françoise MOSSIÈRE, demeurant 9 rue des Martres 17200 ROYAN
ANCIEN RCS : ANNECY
NOUVEAU RCS : SAINTES
Pour avis,
La Présidente

A2618**017**

CELESTO
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue du Chay
17690 ANGOULINS
885 024 992 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 25 juin 2026, il résulte que : M. Teddy GUILBAUD demeurant 81 Ter avenue d'Angoulins 17340 CHATELAILLON-PLAGE a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Jérémy PELICIER démissionnaire. Mme Coralie DURINDEL demeurant 81 Ter avenue d'Angoulins 17340 CHATELAILLON-PLAGE a été nommée en qualité de Directrice Générale en remplacement de Mme Clémentine BONNET, démissionnaire.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**483**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture de Saint-Jean d'Angély
Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime

ANNONCE LÉGALE

Réunie le 29 juin 2026, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre de deux permis de construire déposés auprès des Mairies de Saintes et de Saint-Georges-des-Côteaux le 3 avril 2026 par la SAS DUO, domiciliée 1 Rue Benjamin Franklin à LA-ROCHE-SUR-YON (85000), afin de créer un ensemble commercial par création de trois cellules de secteur 2, un magasin POLTRONESOFA de 675,9 m², un magasin BOULANGER de 855,9 m² et une cellule non attribuée de 323,1 m², soit une surface totale de vente de 1 854,9 m² pour l'ensemble commercial, à SAINTES (17100) ZA Les Côteaux, Rue du Champ de Tir.
Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

A2617**705**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de VERINES et ANGLIERS et LONGEVES

Il sera procédé du **mercredi 1er juillet 2026 au jeudi 30 juillet 2026 inclus, soit durant 30 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien nommé NORD N 11, composé de quatre éoliennes et un poste de transformation et de raccordement sur les communes de VERINES, ANGLIERS et LONGEVES, déposée par la Société EOLIENNES D'AUNIS 1.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société EOLIENNES D'AUNIS 1, dont le siège se situe au BUSINESS CENTER 4ème étage 3 avenue Gustave Eiffel 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU, M. Guillaume GERMAIN, chef de projet, Tel : 06 40 29 09 45, Mail : g.germain@eolise.fr
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications/consultations du public).
Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.
Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.
Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le
public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7413
Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-7413@registre-dematerialise.fr
Les contributions transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé:
https://www.registre-dematerialise.fr/7413
Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de VERINES 15 rue de la Verrerie 17540 VERINES, à la mairie de ANGLIERS Place Saint Pierre 17540 ANGLIERS, à la mairie de LONGEVES 33 rue de Curzay 17230 LONGEVES où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
En ces lieux, les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de VERINES, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.
Monsieur Jean-Pierre BORDRON, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Béatrice AUDRAN, en qualité de commissaire enquêteur suppléante.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de VERINES, à la mairie de ANGLIERS, à la mairie de LONGEVES, dans les conditions suivantes :

- VERINES : Mercredi 1er juillet 2026 de 09h00 à 12h00
- ANGLIERS : Jeudi 9 juillet 2026 de 09h00 à 12h00
- LONGEVES : Jeudi 9 juillet 2026 de 14h00 à 16h00
- LONGEVES : Vendredi 17 juillet 2026 de 09h00 à 12h00
- ANGLIERS : Vendredi 17 juillet 2026 de 14h30 à 17h00
- VERINES : Jeudi 30 juillet 2026 de 15h30 à 18h30

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.
A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société EOLIENNES D'AUNIS 1.
La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et à la mairie de VERINES, à la mairie de ANGLIERS, à la mairie de LONGEVES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

A2618**479**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Sous-préfecture de Saint-Jean d'Angély
Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime

ANNONCE LÉGALE

Réunie le 29 juin 2026, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SARL SOCIÉTÉ BRICOLAGE DE L'AVERTONE, domiciliée 2 Ter Rue des Justices à ARVERT (17530), afin d'étendre de 2 204 m² un magasin à l'enseigne **O'BRICO (secteur 2)**, soit une surface totale de vente de 3 993 m², à ARVERT (17530) 2 Ter Rue des Justices.
Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

A2618**482**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Sous-préfecture de Saint-Jean d'Angély
Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime

ANNONCE LÉGALE

Réunie le 29 juin 2026, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la Mairie de Saint-Jean d'Angély le 24 avril 2026 par la SCI FERTE, domiciliée 1 Rue Benjamin Franklin à LA-ROCHE-SURYON (85000), afin d'étendre un ensemble commercial par création d'un magasin de 478 m² (secteur 2) et un magasin MAXI ZOO de 300 m² (secteur 2), soit une surface totale de vente de 778 m², et de 2 363 m² pour l'ensemble commercial, à SAINTJEAN D'ANGELY (17400), 4 Rue Octavie Coudreau.
Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

DISSOLUTION PAR TUP

A2618**397**

17 expertise

VAN 17
SARLU au capital de 3 000 euros
Siège social : 19 Rue Ampère - ZA Corne Neuve
17139 DOMPIERRE SUR MER
RCS LA ROCHELLE 977 670 140

Par décision du 30 juin 2026, la société SAM FRA, SARLU au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 1, Square de la Métairie - 17139 DOMPIERRE SUR MER, immatriculée au RCS La Rochelle 798 040 184 a, en sa qualité d'associée unique de la Société VAN 17, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société VAN 17 au profit de la société SAM FRA, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.
Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de LA ROCHELLE, 14 rue du Palais 17000 LA ROCHELLE.

A2618**067**

JURICA

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

LUZO INVESTISSEMENT

SAS au capital de 2.000 €
Siège social : LA ROCHELLE (17000)
6 rue de Béthencourt
878 963 339 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 25 juin 2026, la dissolution de la société LUZO INVESTISSEMENT ci-dessus plus amplement dénommée a été prononcée en conformité avec les dispositions de l'article 1844-5 du code civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les trente jours de la publication de la dissolution au BODACC.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis

IMPRIMERIE
l'Angérien libre
Affiche
Flyer
Autocopiant
Dépliant
Faire-part
Carte de visite
Brochure

contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com
Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS
BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales
ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !



Julie Pericaud et Vestido, le cheval prêté par sa tutrice - © *Simon Moreau*

Julie Pericaud devient la première para-cavalière de l'histoire diplômée animatrice équitation

La jeune femme, atteinte d'une hémiparésie, a décroché son diplôme le 12 juin dernier et participera au championnat de France de para-dressage à la fin du mois de juillet.

ST-GEORGES-DU-B. - ÉQUITATION

Le saut d'obstacles n'est pas sa spécialité, mais elle a dû en franchir plus d'un pour réaliser son rêve. Victime d'un accident cardiovasculaire cérébrale (AVC) alors qu'elle était encore dans le ventre de sa mère, Julie Pericaud est atteinte d'une hémiparésie, une pathologie qui diminue sa motricité dans la partie droite de son corps. « *J'ai de la spasticité, et si les muscles sont trop contractés, je suis dans l'incapacité de bouger.* » Opérée à l'âge de 8 ans pour diminuer les symptômes au niveau de sa jambe, la jeune femme a suivi une rééducation pendant 15 ans, et continue d'être suivie par des kinés du sport.

Un déclic et une rencontre

Dès ses 3 ans, la passion de l'équitation lui est transmise par ses parents. Inscrite dans un centre équestre, sa monitrice estime que son handicap ne lui permettra pas de passer son Galop 2. Julie Pericaud est alors âgée de 9 ans. Sa famille décide de quitter le club et de lui offrir sa première jument, Carla, une Fjord, afin qu'elle puisse pratiquer à domicile. « *J'ai continué de monter jusqu'à mes 14 ans, mais l'adolescence a été une période difficile pour moi car je me comparais aux personnes valides. Je suivais les épreuves de dressage aux Jeux paralympiques, où l'on voyait des cavaliers sortir de nulle part, mais il n'y avait aucune info sur la manière d'arriver à leur niveau. À ce moment-là, tout me paraissait inaccessible.* » À 21 ans, Julie Pericaud subit une nouvelle épreuve difficile avec le décès de sa mère. Cette perte, aussi douloureuse soit-elle, provoque un véritable déclic. « *Je me suis dit que la vie était trop courte pour mettre ses rêves de côté, alors j'ai repris l'équitation.* » Après de longues recherches, la jeune femme finit par trouver une structure acceptant son handicap, le centre équestre de Saint-Mard. « *L'enseignante m'a remis le pied à l'étrier. Jusqu'à présent, tous ceux que j'avais eus étaient dans une approche vieille école. Avec elle, il y avait une dimension psychologique et j'ai compris que c'était normal d'avoir peur* », explique la cavalière. Une rencontre qui a suscité une vocation et lui a donné envie de devenir monitrice.

> *« Je ne peux pas demander les mêmes choses qu'un valide »*

Pour y parvenir, Julie Pericaud doit atteindre le Galop 5. Un niveau très élevé compte tenu de ses difficultés. « *J'ai toujours un manque de mobilité au niveau de mon bassin et des articulations, et je ne peux pas demander les mêmes choses qu'un valide avec mes mains et mes bras* », explique-t-elle. À la recherche d'un mi-temps thérapeutique, la jeune femme finit par obtenir une proposition du centre équestre de Saint-Georges-du-Bois, Les cavaliers du plaisir. « *Lors de l'entretien avec la responsable, Mélanie Buttard, qui est devenue ma tutrice, j'ai compris qu'elle était très au fait du handicap et que ma condition ne serait pas un problème pour travailler ici. J'ai aussi senti qu'elle pouvait m'emmener à un niveau plus haut.* »

Ouvrir la voie aux personnes atteintes d'un handicap

À partir de septembre 2025, Mélanie Buttard lui prête son propre cheval, Vestido, un pur-sang irlandais. Pour progresser, Julie Pericaud se lance dans la compétition en para-dressage. Ses bons résultats lui valent d'être repérée par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) qui lui propose un stage de détection au sein du prestigieux Cadre noir de Saumur (Maine-et-Loire). « *Lors de l'entretien, on m'a expliqué que Vestido et moi, on avait le potentiel pour atteindre la catégorie amateur* », raconte la jeune femme, qui participera au Generali Open de France, dans la catégorie Club 1, du 25 au 26 juillet à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Obtenir la qualification d'animatrice était une tout autre épreuve pour Julie Pericaud, qui a dû se mesurer à une discipline dans laquelle elle n'avait que peu de repères : le saut d'obstacles. « *Avant, je ne pouvais franchir que des barres au sol. Lors de l'examen, la hauteur était de 60 cm. Durant plusieurs mois, mes kinés ont fait un gros travail sur mes articulations, ce qui m'a permis de réaliser un sans-faute* », se réjouit la jeune femme, qui est devenue, le 12 juin dernier, la première para-cavalière de l'histoire diplômée par la Fédération française d'équitation. Cette certification lui permet d'enseigner à n'importe quel cavalier jusqu'au Galop 4. Une leçon de vie qu'elle espère inspirante pour d'autres. « *J'aimerais avoir la chance d'ouvrir la porte des métiers du cheval à des personnes en situation de handicap* », assure-t-elle.

> *« Aller plus loin en compétition »*

Julie Pericaud ne compte pas s'arrêter là et envisage d'entamer un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) afin de pouvoir enseigner à l'ensemble des niveaux. « *Mon rêve serait d'évoluer vers la Haute école de dressage. En attendant, j'aimerais progresser techniquement et aller plus loin en compétition, même si je souhaite que cela se fasse en accord avec mon éthique qui privilégie le bien-être des chevaux* », explique celle qui exerce en parallèle le métier de comportementaliste équin. La cavalière espère aussi ouvrir la voie à d'autres para-cavaliers dans les compétitions de dressage. « *Nous sommes peu nombreux et je suis la seule en Charente-Maritime, donc j'ai du mal à faire ouvrir des épreuves dans les centres équestres* », explique la jeune femme, qui recherche, en ce sens, des sponsors et des partenaires financiers susceptibles de l'aider.

Simon Moreau

EN BREF

FOOTBALL

■ **AUNIS SUD.** Assemblée générale du Canton Aunis Football Club samedi 4 juillet à 17h30 au stade de Surgères.

JUDO

■ **SURGÈRES.** Stage pour enfants de 6 ans à cadets du lundi 6 au jeudi 9 juillet de 9h à 16h30 au dojo. Un jour 10 €, 2 jours 15 €, 3 jours 20 €, 4 jours 25 €. Matinée baby (4-5 ans) jeudi : 5 €. Inscription avant le 2 juillet au 06.19.86.13.00 ou sur judoclubsur-geres@gmail.com

FITNESS

■ **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79).** *Fit en folie* vendredi 3 juillet au port. Séance de 18h30 à 19h30 suivie d'un apéro (chacun apporte quelque chose à partager) de 19h30 à 20h15. Ouvert à tous les niveaux.

DANSE

■ **SAINT-AGNANT.** Gala danse twirl samedi 4 juillet à 20h30 au gymnase, 9 rue du collège. Ouverture des portes à 18h. Adulte 5 €, -18 ans et licencié 2 €, -12 ans gratuit. Réservation entrée et restauration sur tinyurl.com/72acnfta

■ **ESSOUVERT.** Et Vie Danse présente son gala de danse sur le thème des séries TV, samedi 4 juillet à 20h et dimanche 5 juillet à 15h à la salle de l'Alliance. Adulte 6 €, -3 ans gratuit. Réservation sur helloasso.

PÊCHE

■ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.** Tous les mardis de 9h30 à 11h30 sur les bords de la Boutonne (52, quai de Bernouët). Initiation-découverte pêche au coup à la ligne, dès 8 ans. 5 € par séance, matériel fourni. Inscription obligatoire avant le lundi midi précédant la séance au 06.77.20.20.75 ou sur pecheursangeriens@peche17.org

■ **LE VANNEAU-IRLEAU (79).** Concours quiver organisé par le club quiver paludéen samedi 25 juillet de 9h à 12h et de 14h à 16h en Américaine et de 12h à 14h en solo, à Irleau. Accueil à 7h. Remise des prix à 17h. Inscription 40 € par équipe (repas compris) au 06.20.85.27.60.

CYCLISME

■ **VAL-DU-MIGNON (79).** À l'occasion du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine qui passera sur la commune mardi 25 août, un appel à bénévoles est lancé pour assurer la sécurité du parcours en tant que signaleurs. Inscription en mairie.

■ **BERNEUIL.** Randonnée VTT (parcours de 15, 25, 35, 45 et 55 km), marche + trail (parcours de 8, 12 et 15 km), sans chrono, dimanche 5 juillet. Inscription et départ libre dès 8h. Adulte 7 €, -12 ans gratuit. Contact sur vttloisirsberneuil17@gmail.com

Ambitieux, Puilboreau se renforce avec de belles recrues

PUILBOREAU - RUGBY

Le club aunisien de Fédérale 3 a dévoilé une partie de son recrutement. Celui-ci devrait lui permettre de jouer les premiers rôles.



Puilboreau cherchera à jouer les premiers rôles - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Sorti de la phase finale du championnat de France de Fédérale 3 au stade des 32es de finale, le club de rugby de Puilboreau a passé ces dernières semaines à préparer son recrutement en vue de la saison 2026-2027. Une partie de celui-ci a été dévoilée. Des noms et des CV sont particulièrement intéressants.

Demi d'ouverture et centre de 29 ans, Benjamin Noble est un nom qui parle aux suiveurs du Stade Rochelais où il est passé il y a quelques années. Passé par le Stade Rochelais puis Soyaux-Angoulême en Pro D2 et Rennes ces trois dernières années, Benjamin Noble arrive avec une solide expérience du haut niveau. Son parcours compte notamment 35 matchs de Nationale, 15 matchs de Pro D2, et 15 matchs de Top 14. Il est également champion de France de Nationale 2.

Après trois saisons passées en Fédérale 2, Thibault Jean, talonneur de 29 ans, fait son retour à la Tourtillière. Joueur de caractère, il apportera toute son expérience, son engagement et son bon état d'esprit au groupe.

Théo Blanc, demi de mêlée de 25 ans, arrive lui aussi des étages supérieurs puisqu'il débarque en provenance de l'Union Barbezieux-Jonzac (Fédérale 1). Passé par Chartres, Périgueux et Brive, il cumule de nombreux matchs et une belle expérience à tous les niveaux. Trois-quarts polyvalent de 21 ans, Louis Ferraz possède déjà une belle expérience du haut niveau amateur avec de nombreuses feuilles de match en Fédérale 1 et Fédérale 2. Joueur complet, capable d'évoluer à plusieurs postes derrière, il apportera sa polyvalence, sa vitesse et son engagement au groupe puilborain.

Arnaud Bébien (CLP)

Paratriathlon : Antoine Lamarche termine 2e à Montréal



Antoine Lamarche - © *La Rochelle Triathlon*

Samedi 27 juin, le jeune Puilborain Antoine Lamarche, 22 ans, était au départ de la manche du circuit mondial de paratriathlon de Montréal, au Canada. Il a réalisé une très grosse performance en catégorie PTS4, terminant deuxième et réduisant encore l'écart avec le double champion paralympique français, Alexis Hanquinquant, premier avec 1 min 16 s d'avance. Le Charentais-Maritime a marqué des points et espère pouvoir décrocher un billet pour la manche d'Hambourg, le 12 juillet. Une course très encourageante pour la suite de sa saison.

Valentin Rouvier, lui, était engagé sur l'Ironman de Francfort, support du championnat d'Europe Ironman professionnel. Malgré une chaleur écrasante (35 degrés), il a livré une course pleine sur un format réduit à la moitié d'un Ironman (1,9 km de natation, 90 km de vélo, et un semi-marathon pour finir). Brillant sur les parties natation et vélo, il a décroché une très belle 23e place au classement général et termine 3e Français.

Enfin, Achille Besson disputait la Coupe d'Europe Élite de Wels (Autriche). Il y signe une solide 9e place, confirmant sa régularité au plus haut niveau européen. Le Rochelais évoluera à domicile ce samedi 4 juillet à Vichy (Allier) à l'occasion de la manche du championnat de France des clubs de Division 1 de triathlon. Avec ses partenaires, il cherchera à placer La Rochelle le plus haut possible. Le club rochelais sera aussi en lice en D1 femmes.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'HEBDO Courrier

JE SOUTIENS L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Hebdo de Charente-Maritime

DON POSSIBLE EN LIGNE

via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Le paratennis est devenu « le moteur » de Nadège Guérin

DOMPIERRE/MER - PARATENNIS

Licenciée au club de Dompierre-sur-Mer, la Charentaise-Maritime, amputée fémorale gauche, revit grâce au tennis qu'elle pratique depuis trois ans. Elle pointe au 12e rang français.



La Charentaise-Maritime vise les championnats de France 1re série en 2027 - © Cédric Moriniaux

Il y a cinq ans, après un combat de plusieurs années contre une tumeur osseuse au tibia, Nadège Guérin, habitante de Saint-Romain-de-Benet (près de Saujon), faisait le choix de l'amputation. « *Ce n'était pas un choix, c'était surtout pour continuer à vivre correctement, sans devoir prendre des médicaments à vie* », indique-t-elle.

Le sport va alors faire son entrée dans sa vie. Après une incursion dans le hand fauteuil, elle se rend compte que la compétition lui donne envie. Cette pratique ne le permettant pas, elle passe au paratennis en signant au club de Saujon, près de chez elle.

« Ce sport est devenu une véritable passion »

Depuis trois ans, la petite balle jaune est devenue son moteur. « *J'ai découvert le tennis il y a bientôt trois ans, sans aucune pratique préalable* », raconte-t-elle. « *Très rapidement, ce sport est devenu une véritable passion et un moteur dans mon quotidien. Aujourd'hui, je m'investis pleinement dans mon projet sportif avec détermination, rigueur et envie de progresser.* » Après la fermeture de la section para de Saujon, Nadège a rejoint le club de Dompierre-sur-Mer en septembre 2025.

La canicule a entraîné l'annulation des championnats de France de paratennis, programmés fin juin sur les courts de Roland-Garros. Une déception importante pour la quadragénaire qui devra attendre 2027 pour y participer. Classée numéro 12 au niveau national, elle devrait évoluer en 1re série l'an prochain.

Présente en moyenne sur un tournoi par mois, la Charentaise-Maritime cherche des partenaires pour boucler son budget : près de 11.000 euros par saison, dont près de 7.000 euros pour les tournois et déplacements. Le club de Dompierre l'aide, mais les frais restent importants à couvrir. « *Mon parcours est atypique* », reconnaît-elle. « *Débuter le tennis tardivement et atteindre un niveau compétitif en peu de temps est pour moi une vraie fierté.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Contact par mail à nadege.inchauspe@laposte.net

Fouras et Rochefort : deux courses pour lutter contre les cancers pédiatriques



Plus de 250 engagements ont déjà été enregistrés pour ces deux courses. Les sportifs peuvent encore s'inscrire - © Odette Huet (CLP)

Samedi 11 juillet, l'association Challenge Enfance et Cancers organise la première édition de la Course sur les rives de la Charente, au profit de la lutte contre les cancers pédiatriques. « *Cette première édition est une découverte pour notre équipe, mais tout aussi agréable à organiser que nos manifestations précédentes* », indique son président Fernand Kamp, qui propose habituellement des baptêmes de voitures de rallye à Forges. En fait, ce n'est pas une, mais deux courses qui se dérouleront ce samedi.

« *La première, d'une longueur de 27 kilomètres, partira à 9h du prestigieux fort Vauban à Fouras. Elle longera le bord de mer jusqu'à la sortie de Fouras, puis traversera le marais classé Natura 2000, en passant par Décathlon Rochefort. Elle prendra ensuite le chemin de la Charente en passant sous le transbordeur et contournera les fosses de l'Arsenal (les formes de radoub, N.D.L.R.) pour arriver devant la prestigieuse Corderie royale.* » Le second parcours, d'une longueur de 11 kilomètres, partira à 11h du parking de Décathlon Rochefort. Le reste de son cheminement reste identique à la première course et son arrivée se fera également à la Corderie royale.

Renseignements au 06.74.36.30.86 ou sur trailsurlesrivesdelacharente.fr

EN BREF

PADDLE

SAINT-SAVINIEN / PORT-D'ENVAUX. Une initiation paddle sur la Charente (à partir de 6 ans avec un adulte et à partir de 10 ans en solo) est organisée à Saint-Savinien les samedis 11 juillet et 8 août et à Port-d'Envaux le samedi 25 juillet. Départ à 10h, 11 h 20, 13 h 30, 14 h 50, 16 h 10 et 17 h 20. Gratuit. Inscription dans les mairies.

L'Aunis Athlétisme espère de belles performances à son meeting

LA ROCHELLE - ATHLÉTISME

Le club rochelo-aytrésien organise son meeting de fin de saison, mercredi 8 juillet à partir de 19h au stade Bouffénie.



Le Rochelais Nathan Moukouop-Mefire, à gauche, a approché les 11 secondes sur 100 m - © Arnaud Bébien (CLP)

Premier club de Charente-Maritime avec 530 licenciés sur La Rochelle et Aytré, l'Aunis Athlétisme clôture sa saison mercredi 8 juillet avec le meeting Jacques-Lefèvre au stade Bouffénie (à partir de 19h). Le club rochelais a donné à son meeting le nom de l'ancien lanceur international, Jacques Lefèvre, disparu le 9 juin 2024. Des athlètes nationaux sont engagés sur cette épreuve primée de fin de saison estivale.

Ce meeting permet à l'Aunis de montrer ce qu'il a en vitrine. Malgré des départs d'athlètes nationaux à l'intersaison, le club rochelo-aytrésien confirme sa place parmi les meilleurs de Nouvelle-Aquitaine avec une 9e place à mi-saison, et un rang autour de la 100e place française (sur plus de 2.000 clubs). Surtout, des résultats plaident en faveur de la formation locale assurée par Théo Costa.

C'est désormais la triple sauteuse Laura Gravillon qui porte au plus haut niveau national les couleurs du club. Cet hiver, elle a terminé à la 7e place des championnats de France en salle junior.

Le demi-fond se porte également bien, comme l'attestent les 13 qualifications décrochées pour les championnats de France de cross. Le cadet Alexandre Marc a été le plus brillant aux Nationaux de Carhaix, le 8 mars, avec une superbe 24e place, sans oublier le collectif cadet qualifié à cette occasion.

Laura Gravillon (400 m haies et triple saut junior féminin) et Alexandre Marc (1.500 m cadet masculin) sont assurés de disputer les France Avenir, du 16 au 19 juillet au stade Charléty à Paris.

Arnaud Bébien (CLP)



JEUX ÉTÉ

Grille de M. Malgras

	Qui coûte beaucoup	Sans queue ni tête	Qui a des reflets changeants	Comme cela	Jeunes apprenties	A un emploi dans le dessin	Réunit bout à bout	Secours	Inventaire détaillé
Maître absolu	→								
Lié inséparablement	→								
Trophée de guerre	→					Manie / Vase	→		
Réunion où l'on boit	→			Met à plat	→				
Sans aucune pudeur	→						A la mode / Bourricot	→	
Maréchal de France	→			Pays / Langage	→				
Pièces de tissu	→					Sortie / Lien	→		
Sur la Saale	→				Saint / L'or	→		Fleuve d'Irlande	
Poussée	→								
Ton de do	→		Evangéliste / Nota	→			Route / Hérisson	→	
Légumineuse	→				Frotté d'huile	→			
Chiqué	→								

ACROPOLE
AMERTUME
BANANIER
BANQUIERE
BEQUILLE
CARILLON
CETACE
CONGERE
CREATURE
CREVASSE
DEPAVEE
DETACHEE
EMINCER
ENEE
FACONNE
FENNEC
FLANELLE
GERBE
GOBEE
IMPERIAL
INTERNEE
INTIMITE
IPSEITE
LACE
MARCOTTE
MATELOTE
MESANGE
MEUNIERE
NORD
OSSA
PAGNE
PROMESSE
RECUPERE
REPETE
RUDIMENT
SAFRAN
STALINE
TACTIQUE
TAPIOCA

SOLUTIONS DU JEUDI 25 JUIN

HORIZONTALEMENT
1. Conjecture. **2.** Peureuses. **3.** Se. Gel. Net. **4.** Crau. Ere. **5.** Réale. Œta. **6.** Remet. Rn. **7.** Fée. Utile. **8.** Ur. Plieuse. **9.** Lotier. Iso. **10.** Esus. Essen.

1	7	6	2	8	5	3	9	4
3	9	8	4	7	6	1	5	2
5	2	4	9	1	3	8	6	7
2	8	5	1	9	7	6	4	3
4	6	9	3	5	8	2	7	1
7	1	3	6	2	4	9	8	5
9	4	2	5	6	1	7	3	8
6	5	7	8	3	2	4	1	9
8	3	1	7	4	9	5	2	6

VERTICALEMENT
I. Scrofule. **II.** Opère. Eros. **III.** Ne. Aare. Tu. **IV.** Jugule. Pis. **V.** Ere. Emule. **VI.** Celé. Etire. **VII.** Tu. Rôtie. **VIII.** Usnée. Luis. **IX.** Rée. Tresse. **X.** Estran. Eon.

À découvrir : un mot de 10 lettres

M	I	C	O	N	G	E	R	E	C	U	P	E	R	E
A	E	L	L	I	U	Q	E	B	E	C	A	L	N	E
T	L	S	N	N	O	L	L	I	R	A	C	N	G	H
E	L	B	A	N	A	N	I	E	R	E	O	E	E	C
L	E	T	E	N	I	L	A	T	S	C	E	T	R	A
O	N	N	T	T	G	T	E	E	A	A	U	T	B	T
T	A	E	E	R	U	E	R	F	S	T	Q	O	E	E
E	L	M	P	R	O	M	E	S	S	E	I	C	T	D
T	F	I	E	G	E	L	I	N	O	C	T	R	I	E
A	E	D	R	R	O	I	N	P	R	P	C	A	M	P
P	N	U	R	P	T	B	U	A	S	E	A	M	I	A
I	N	R	O	O	V	U	E	Q	R	E	T	G	T	V
O	E	R	E	C	N	I	M	E	N	F	I	N	N	E
C	C	R	E	V	A	S	S	E	A	A	T	I	E	
A	I	M	P	E	R	I	A	L	L	L	B	S	E	E

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
INTERVALLE

HORIZONTALEMENT
1. Est-nord-est. **2.** Serine. Pur. **3.** Vive. Oise. **4.** Ré. Egide. **5.** Ara. Ambres. **6.** Cerf. Pô. Pe. **7.** Traîneau. **8.** Se. Eue. Rus. **9.** Tour. Toile. **10.** Ensemence.

VERTICALEMENT
1. Es. Raciste. **II.** Sévère. Eon. **III.** Tri. Art. Us. **IV.** Nive. Frère. **V.** Onega. Au. **VI.** Ré. Impiété. **VII.** Odéon. On. **VIII.** Epier. Eric. **IX.** Sus. Epaule. **X.** Tresseuse.

3	4	8	5	6	7	1	2	9
5	9	1	3	8	2	7	6	4
7	2	6	4	1	9	5	3	8
4	3	9	8	5	6	2	1	7
8	1	5	7	2	3	9	4	6
6	7	2	9	4	1	8	5	3
1	5	7	6	9	4	3	8	2
9	8	4	2	3	5	6	7	1
2	6	3	1	7	8	4	9	5

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2							■			
3	■					■				
4			■						■	
5				■						
6					■			■		
7		■								
8			■				■			
9					■					
10										■



SUDOKU

MOTS CROISÉS



		8				1		9
						5		
			3		2			
4			8			2		
			7					6
	7	2	9			8		
1					4		8	2
	8				5		7	
2							9	

HORIZONTALEMENT

1. Aires de vent (mot composé). 2. Canari. Qui n'est donc pas étendu. 3. Qui s'emballe facilement. Naît en Belgique. 4. Terre des Charentes. Le bouclier d'Athéna. 5. A de belles couleurs. Saumâtres. 6. Porte des bois. Fleuve d'Italie. Fin de participe. 7. Prend les poissons ou les oiseaux. 8. Personnel. Possédée. Cours d'eau. 9. Petite promenade. La cimaise l'attend. 10. Emblave.

VERTICALEMENT

I. Préposition. Partisan de certaines ségrégations. II. Austère. Agent secret de Louis XV. III. Opération de choix. L'esthète le goûte. Vieux plis. IV. Torrent des Pyrénées. Religieux. V. Lac de Russie. Article. VI. Corde du violon. Forme de mépris. VII. Théâtre antique. Tout le monde et personne. VIII. Etre à l'affût. Prénom scandinave. IX. Pour exciter. Appuie. X. Elle entrelace.